LA VIE INTELLECTUELLE

V. I. : Le risque de paix.

A.-J. MAYDIEU : Chrétiens en quête de l'unité : la route barrée.

P. ALBIN-MARTEL : Union française, dépendance ou interdépendance ?

A. LICHNEROWICZ : La physique mathématique.

O. OLANIE : Les journées universitaires.

LES SIGNES DU TEMPS

Perspectives soviétiques.
Consécration de la renaissance allemande.
L'unification de l'Europe et la politique des Grands.
Le Pool vert : La comédie continue.
Remous chez Peron.
La victoire du Dr Manan.
Le problème du logement deviendra-t-il explosif ?
Le plan d'équipement scolaire.
Histoire ou politique ?
Azimuts.

LIVRES — LETTRES — THEATRE

DOCUMENT : L'information religieuse.

REVUE MENSUELLE

MAI 1953

LES ÉDITIONS DU CERF — PARIS

SOMMAIRE

V. I. : **Le risque de paix** 1

A.-J. MAYDIEU : **Chrétiens en quête de l'unité : La route barrée** 4

P. ALBIN-MARTEL : **Union française : dépendance ou interdépendance ?** 27

A. LICHNEROWICZ : **La physique mathématique** 47

O OLANIE : **Les journées universitaires de Nancy** 72

LES SIGNES DU TEMPS

Perspectives soviétiques (J. Rounault) 79
Consécration de la renaissance allemande (A. Frisch) 84
L'unification de l'Europe et la politique des Grands (C. Julien). 85
Le Pool vert : la comédie continue (A. Frisch) 87
Remous chez Peron, élection surprise au Brésil (J. Boanerge). 92
La victoire du Dr Malan (J. Schwoebel) 93
Le problème du logement deviendra-t-il explosif ? (R. Parès). 100
Le plan d'équipement scolaire (P. Cournil) 101
Histoire ou politique ? (H. Muller) 103
Azimuts : libérés pour être libres (A.-Z. Serrand) 106

CHRONIQUES

Catholicismes étrangers (A.-J. Maydieu) 115
Au berceau de l'art religieux moderne (R. Vrinat) 119
Folie collective ou vraie Révolution (P. Blanchard) 125
Littératurette (G. Venaissin) 130
Théâtre (H. Gouhier) 137

DOCUMENT

L'information religieuse (C. I. C.) 140

La Vie Intellectuelle

VINGT - QUATRIÈME ANNÉE. — MAI 1953

Le risque de paix

Les *Soviétiques adoucissent leur langage à l'O.N.U., traitent à Pan Mun Jom, prennent part à la conférence de Genève, et Malenkov déclare que les deux régimes peuvent coexister pacifiquement, — aussitôt certains de mettre en garde contre cette dangereuse « offensive de paix ». Le président Eisenhower, dans un langage dont on ne peut nier la noblesse et la générosité, propose ses tâches pour la paix, — c'est au clan opposé de dénoncer « une volonté de domination mondiale ». Quand cessera-t-on de voir en tout effort pour la paix* uniquement *une nouvelle bataille de la guerre froide ? Il faut au moins espérer que les chrétiens ont assez l'amour de la paix pour résister à cette psychose partisane.*

A s'y refuser, fait-on preuve de cette naïveté qui agace tant chez les « idéalistes chrétiens » ? Car il faut être bien naïf, disent les « réalistes », pour imaginer qu'un pays assoiffé d'impérialisme — l'U.R.S.S. ou les U.S.A, selon l'interlocuteur — à souci d'autre chose que de ses propres intérêts. Mais, admis qu'elle échappe à la naïveté, une telle réflexion n'est guère nouvelle : depuis que le monde est monde, nul pays fort n'a délibérément cher-

ché une paix qui soit à son détriment. Il n'est pas besoin d'être Machiavel pour découvrir que tout ennemi et même tout allié cherche à l'heure du règlement de compte à se tailler la part du lion. Seulement, d'en être averti n'empêche pas d'écouter les offres faites et de chercher à en profiter pour la paix.

Mais l'interlocuteur insiste : la naïveté est précisément de croire qu'on veut vraiment la paix. L'U.R.S.S., par exemple, tend un piège et ne cherche qu'à gagner le temps nécessaire pour commencer à son heure la guerre qu'elle veut gagner. Décidément, la perspicacité de ces fins politiques n'est guère étonnante : les États n'ont pas attendu la dialectique matérialiste pour ne souhaiter une guerre qu'à l'heure favorable et chercher la paix en attendant. Nul grand pays n'aurait à prolonger son examen de conscience bien longtemps pour découvrir dans un passé plus ou moins lointain une manœuvre semblable dont il fut l'instigateur. Il reste, même en cette hypothèse, que ce serait résultat fort appréciable de réaliser une paix dans l'immédiat, car en ce domaine nul n'a jamais fait du définitif et la paix se construit jour après jour.

On ne prétend d'ailleurs pas ici qu'écouter un adversaire signifie accepter tout ce qu'il propose. Il est certain qu'il cherche à bâtir une paix qui lui convienne, il se peut aussi qu'il ne veuille qu'une paix provisoire afin de déclencher la guerre au jour choisi. Quiconque entend conclure la paix doit envisager toutes les hypothèses et être attentif à tous les éléments de la situation. C'est ainsi qu'aujourd'hui l'accueil aux offres de paix, l'espoir d'une solution possible d'une guerre en Corée, le ton nouveau des échanges à l'O.N.U. et à Berlin, ne peut fermer les yeux sur l'invasion du Laos. On souhaitera donc pour parler avec l'U.R.S.S. comme avec les

U.S.A., comme avec toute autre puissance, des hommes avertis qui scrutent chaque proposition, les jugent en fonction des actes et soient à même d'en prévoir, autant que possible, toutes les conséquences. Mais le meilleur moyen d'arriver à l'objectivité réaliste n'est sûrement pas de ne voir dans la pensée de l'adversaire qui parle de paix qu'une volonté de mensonge.

La seule naïveté dans l'attitude demandée ici serait de croire que le Français moyen peut décider de la guerre ou de la paix. Mais, si infinitésimal soit-il, nul apport en faveur de la paix ne doit être négligé, car la guerre est trop nocive non seulement aux corps mais aux âmes. Un effort constructeur de réconciliation entre les anciens ennemis de 1914-1918 eût peut-être permis de construire une paix plus durable avant l'arrivée d'Hitler; or, à cet effort, de nombreux chrétiens, aveuglés par leurs préjugés, se sont refusés. Par un curieux retournement des choses, le refus de reconnaître, quand il était possible, le travail positif à faire pour la paix a conduit les méfiants outranciers d'avant 1933 à perdre toute conscience des résistances possibles au nouveau dictateur encore instable, par exemple : empêcher par la force, en 1936, l'occupation de la rive gauche du Rhin ou refuser la capitulation de Munich. Aujourd'hui, sans aucun doute, les possibilités d'action du Français en faveur de la paix sont d'un moindre poids. Mais des nations, autres que les grandes, ont joué un rôle sur l'échiquier européen dans la première moitié de ce siècle, ne serait-ce que la Serbie et la Pologne. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui? Le tout est qu'elles gardent leur lucidité en refusant les jugements trop faciles : ne représenteraient-elles qu'une once dans la balance, il ne faut perdre aucun risque de paix. — V. I.

CHRÉTIENS EN QUÊTE DE L'UNITÉ : LA ROUTE BARRÉE

A la mémoire de
l'abbé Paul Couturier.

Il ne saurait s'agir de proposer ici, comme du haut d'une chaire, une doctrine à laquelle catholiques ou réformés pourraient se rallier. Je n'ai pour cela ni cœur, ni autorité, ni science suffisante. Conscient des limites de mon expérience, je voudrais me placer à un point de vue très personnel et, dans la mesure où Jésus-Christ m'y aidera, très humble : un catholique fermement attaché à son Église, de plus en plus attaché, oserait-il dire, mais redevable à tant d'amis réformés d'un approfondissement de sa foi en Jésus-Christ, constate que la route vers des rencontres fructueuses semblait, il y a quelques années royalement ouverte; aujourd'hui elle est barrée. Ce catholique s'interroge : La voie vers l'Unité est-elle donc définitivement fermée? Tout travail est-il devenu impossible?

Assurément non, puisque nous sommes réunis ce soir. Mais il est peut-être bon de voir ensemble en quoi, par qui, cette route est barrée. Comment, de quelle manière, le travail peut être continué, approfondi. Le catholique que je suis rappellera donc ses souvenirs du temps où la route semblait si simplement ouverte, — puis il prendra conscience de la fermeture qui s'est faite depuis

quelques années, — il se demandera si c'est une véritable fermeture. Il tâchera alors de dire le travail que pour son compte il voit en Jésus-Christ, — et conclura en se demandant quelle espérance il peut avoir de travailler pour une unité qui se réalisera.

Pour certains chrétiens, comme c'est le cas pour l'auteur de cet article, le temps où les rencontres entre réformés et catholiques semblèrent le plus simples et le plus fructueuses fut peut-être le temps de l'occupation [1]. On ne l'évoquera ici que pour Paris, dont on a peut-être — et heureusement d'ailleurs — oublié le visage de 1940 à 1944. Il faut dire que ce temps ne fut pas uniquement atroce. Il a eu au moins un bon côté : il a noué parfois et resserré presque toujours des liens profonds d'amitié. D'abord, il a donné du temps, et à des hommes qui, jusque-là étaient débordés par leurs occupations. Des hommes qui jusqu'en 1940 avaient été mangés par tous les cercles qu'ils devaient alimenter par la parole ou l'écrit, avaient reçu avec l'interdiction de parler ou d'écrire le temps de se voir. Ils en avaient le besoin. Pour consolider ensemble des convictions toujours exposées à défaillir, pour les défendre contre des menaces croissantes, pour en acquérir une intelligence plus à même d'agir en un monde qui ne faisait que connaître ses premiers bouleversements. Les chrétiens n'échappèrent pas à la loi commune. Ils se retrouvèrent avec les autres et entre eux. Avec les autres parce qu'il y avait une souffrance commune au sujet du même pays, entre eux parce que l'on sentait que la France était

1. Le P. Congar a fait remarquer qu'une telle simplicité de rapports existait déjà entre certains catholiques et certains réformés bien avant la guerre; mais on a voulu rapporter ici une expérience telle qu'elle fut vécue.

menacée non seulement en son corps mais aussi en son âme. Ce n'est pas à Lyon que j'ai besoin de le rappeler, Lyon où mon ami le P. Fessard écrivait et publiait dès 1941 : « France, prends garde de perdre ton âme. » Les chrétiens étaient particulièrement menacés : ils étaient menacés dans leur foi. On en voulait au message même de Jésus-Christ, à cette mort et à cette résurrection qui étaient le salut de *tous* les hommes. La menace nous visait tous, réformés et catholiques, en notre raison de vivre. On était disposé à nous laisser aux uns et aux autres les apparences d'un culte, à condition que nous taisions l'essentiel. Pour rendre un témoignage vrai et authentique nous avions besoin de nous voir afin de nous aider à ne rien préférer à Jésus-Christ.

Nous nous sommes aidés ainsi à mieux connaître Jésus-Christ. La menace croissante multipliait les rencontres et les forçait à la simplicité. On se voyait comme des amis, et le lien de cette amitié était Jésus-Christ. Il est permis d'évoquer ici des rencontres particulières, car tel était bien le bénéfice de l'époque : tout était rencontre particulière. Il ne s'agissait pas de préparer une semaine extraordinaire où l'on traiterait d'un sujet déterminé à l'avance dont l'étude préparerait peut-être une unité future. Non. On se voyait tout simplement. On avait découvert une unité réelle : celle qu'imposait la menace contre Jésus-Christ. On sentait le besoin du coude à coude afin d'être chrétiens, chrétiens face à ceux qui menaçaient, chrétiens pour ceux qui venaient à nous afin d'y voir plus clair. On s'invitait spontanément comme chose toute naturelle. S'il y avait repas commun, on écoutait selon la coutume des uns et des autres, mais ensemble à cette occasion, un chapitre de l'Écriture. Puis la conversation prenait. On parlait des événements, naturellement, mais on parlait plus

encore des paroisses, des formes nouvelles d'apostolat. On parlait de la Bible. On parlait de l'Eucharistie. Il n'y avait aucune concession. Les uns proclamaient avec fermeté leur foi intransigeante en la Présence réelle. Les autres rejetaient avec la même intransigeance et la même fermeté la formulation catholique. Les uns et les autres avaient cependant conscience que tous aspiraient à vivre la Parole de Jésus-Christ, en sa plénitude, à se nourrir littéralement de Jésus-Christ. Les oppositions demeuraient fermes; elles n'étaient pas durcies.

Un peu partout en France avaient lieu de semblables rencontres. Plusieurs doivent évoquer les réunions de *Témoignage chrétien* et pensent qu'ils auraient bien d'autres souvenirs à rapporter. Des souffrances et des angoisses communes. Peut-être des martyres subis ensemble.

De telles rencontres n'étaient pas réservées à la France. Le P. Chifflot, qui allait souvent en Belgique, en rapportait des nouvelles semblables. En juin 1945, aux premiers contacts pris avec eux, les chrétiens d'Allemagne ne cachèrent pas qu'une lutte de plus de dix années menée en commun contre l'hitlérisme rendait désormais impossible un effort d'approfondissement chrétien qui ne tendrait pas vers l'unité. Il n'est pas jusqu'en Hollande, où l'opposition cependant si tenace entre catholiques et calvinistes avait dû reconnaître la parenté des luttes et des efforts. Il en était heureusement de cette expérience comme de celle de l'exode en 1940 : chacun avait cru connaître une aventure unique, et il la découvrait identique à celle de millions d'Européens, de millions de chrétiens. D'innombrables réformés, des milliers de catholiques découvraient que *tous les chrétiens* avaient pour première mission de parler de Jésus-Christ.

Or, cette découverte semble maintenant annulée. En 1945 et 1946 les conversations étaient encore fréquentes, aisées, toutes pleines de promesses. Progressivement les distances se sont reprises, les positions se sont durcies, la route qui menait de l'une à l'autre semble barrée.

Le raidissement sembla venir d'abord de l'Église catholique; des religieux, des prêtres prenaient part librement à des entretiens organisés par des réformés et des pasteurs de différentes confessions, le Saint-Siège rappela que nul ne pourrait désormais prendre part à de tels échanges sans autorisation expresse. Lorsque réformés et orthodoxes se rencontrèrent à Amsterdam dans l'été 1949, le Saint-Siège refusa toute participation et, seule, trois prêtres purent assister aux séances, à titre de journalistes. Quelques mois plus tard. paraissait le décret du Saint-Office fixant les conditions de toute rencontre sur le plan confessionnel. Enfin 1950 vit la publication de deux documents majeurs : l'encyclique *Humani Generis* et la définition du Dogme de l'Assomption. L'encyclique ne visait pas immédiatement les rapports entre catholiques et réformés, mais certaines phrases sur le fameux « irénisme » adopté par ceux qui « éprouvent dans leur ardeur un vif désir de rompre les barrières qui divisent d'honnêtes gens » semblait bien les concerner : « laissant de côté les questions qui divisent les hommes, ils envisagent, écrivait le Saint-Père, même de réconcilier les dogmes, fussent-ils opposés ». « Certains entendent réduire le plus possible la signification des dogmes..., retourner dans l'exposition de la doctrine catholique aux expressions employées par la Sainte Écriture et par les Pères. Ils espèrent ainsi que le dogme, dépouillé des éléments qu'ils appellent extrinsèques à la révélation, pourra être avec fruit comparé

aux opinions dogmatiques de ceux qui sont séparés de l'unité de l'Église, ce qui permettrait d'arriver petit à petit à l'assimilation du dogme catholique et des idées des dissidents. » Il était impossible que les réformés n'aient pas la pensée qu'étaient visés ceux de leurs frères catholiques qui parlaient le plus volontiers avec eux.

Mais plus encore peut-être que cette supposition, les atteignait le raidissement doctrinal dont l'encyclique tout entière était le témoin. Le renouveau de l'étude de l'Écriture et des Pères qui avait si grandement contribué à rapprocher les chrétiens divisés semblait de nouveau subordonné à une scholastique philosophique et théologique à laquelle ils étaient et demeurent hostiles. Les catholiques pouvaient dire que ce document s'adressait aux professeurs de séminaires, de scholasticats et d'universités et qu'il n'entendait pas régir immédiatement, ainsi que le rappelait à sa parution l'archevêque de Bordeaux, Mgr Richaud, il semblait difficile de nier que l'Église catholique rappelait fortement son droit à régler la foi de ses fidèles dans leur adhésion à la Parole de Dieu et de ne pas laisser le croyant seul face à face avec cette parole. La définition du dogme de l'Assomption le 1er novembre 1950 manifestait ce droit en toute netteté. Le Saint-Père n'hésitait pas à ajouter un dogme nouveau à ceux que les réformés n'acceptaient pas de l'Église catholique. La barrière avait achevé de se dresser.

Mais la vérité oblige à dire que le dissentiment ne fut pas le seul fait de l'Église catholique. Il ne pouvait se manifester de la part des réformés avec la netteté que permet seule une institution régissant de la paroisse à l'Église entière toute une confession, mais pour être diffus en des consciences individuelles il n'en était pas

moins pénétrant. Là où l'institution est refusée, l'opinion courante joue un rôle plus important et le catholique soucieux d'unité avec ses frères réformés ne peut ne pas être sensible aux variations d'attitude. On commencera encore par évoquer des souvenirs personnels. C'est un fait que dès 1945-1946, les rencontres furent moins spontanées, les visites moins fréquentes, des pasteurs aux prêtres et religieux soucieux de l'unité. Il me souvient aussi d'un petit livre où la joie que je manifestais en conclusion du Cahier de « Rencontres » : *Positions protestantes,* de reconnaître à côté de nous des hommes qui, comme nous, croient de toutes leurs forces au Christ, était interprété en sa pire signification comme si cette joie était un étonnement. Il y a trois ans à Genève, les journaux et publications d'inspiration protestant s'étaient gardés d'accueillir l'unité chrétienne manifestée entre Barth et moi-même, mais avaient préféré opposer le calviniste au dominicain. On s'excuserait de citer des réactions particulières et d'apparence trop personnelle si on n'y pouvait reconnaître, comme précédemment pour l'entente, la manifestation d'un esprit plus généralisé. Tout le monde se rappelle les déclarations de Karl Barth à Amsterdam qui avaient ému le P. Daniélou pour des raisons compréhensibles. Les rapports entre catholiques et protestants en Espagne ou aux États-Unis ont donné lieu, en France, à des commentaires qui ne pouvaient que prolonger l'opposition jusque chez nous. L'accueil fait par *Réforme* à la scission de l'abbé Jean Massin ne pouvait que blesser les catholiques et a heureusement blessé plus d'un réformé. Dans ce rappel pénible, on ne cède pas ici à quelque souci d'équillibrer le durcissement catholique par la recherche d'indices d'un durcissement protestant. On espère encore davantage n'avoir cédé à aucune rancœur.

Des indices ont été rapportés moins nettement que du côté catholique, parce que l'indépendance de chaque croyant rend ces indices moins nets. Mais ce durcissement ne peut pas ne pas frapper. Il ne s'agit d'ailleurs pas de le critiquer davantage qu'on ne ferait pour l'Église catholique, mais seulement d'en prendre conscience. Peut-être le raidissement protestant a-t-il trouvé sa netteté et sa grandeur dans un journal réformé de Suisse [2]. A l'occasion du premier dimanche de novembre, fête de la Réformation, les pasteurs de Neuchâtel trouvaient nécessaire de rappeler que, face aux avances renouvelées des catholiques, et spécialement de l'évêque de Genève et Fribourg, les protestants devaient prendre conscience de ce qui les sépare et de ce qui les oppose. Cette conscience a été reprise depuis sept années par les réformés. Elle s'affirme dans le numéro de *Réforme* consacré à la semaine de l'Unité (17 janvier 1953). Du côté réformé une barrière aussi s'élève. La route est doublement barrée.

A ce double raidissement, à cette élévation d'une double barrière, on peut chercher des raisons purement humaines. La coupure des relations ne fut pas le propre des chrétiens appartenant à différentes confessions. On n'a plus le temps dont on disposait quand de multiples occupations étaient rendues impossibles. Depuis août 1944, encore plus, depuis la fin de 1945, chacun a retrouvé ses occupations d'avant-guerre et au delà. Des amitiés ont été interrompues, qui semblaient sous

2. *Feuille d'Avis de Neufchâtel*, 1er novembre 1952. J. Bn, *Reformation* : Nous sommes heureux de tout ce qui peut nous rapprocher de nos pères, mais nous devons rester conscients de ce qui nous sépare d'eux et tenir aussi à ce qui nous divise. »

l'occupation éternellement durables. Mais aussi les groupements qui, sous la menace commune, avaient relâché de leur particularisme et de leur emprise sur leurs adhérents, ont repris vie à la libération. Les groupements confessionnels n'ont pas échappé à la loi générale. Les oppositions se sont manifestées, sans qu'on ait besoin de le vouloir, mais uniquement parce qu'elles avaient à nouveau loisir de se manifester.

Qui veut avoir une appréciation exacte de la séparation entre les chrétiens ne doit pas négliger de telles considérations humaines, mais il ne peut davantage s'y limiter. Le Christ ne peut avoir abandonné son Église. Cette certitude doit nous pénétrer tous, quelle que soit la conception que nous nous fassions de l'Église. Le Christ qui a promis à ses disciples d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles ne peut les laisser à un comportement purement humain. Nous sommes réunis ce soir en son nom; le Christ est au milieu de nous. Depuis la Libération, quand se dressaient ces barrières, ceux qui les dressaient se réunissaient aussi entre eux en Son Nom. Le Christ était le personnage le plus agissant en dépit de toute apparence. Ce n'est donc pas avec des yeux purement humains que nous devons regarder la situation actuelle, mais avec les yeux de la foi, avec la certitude du croyant que si le Christ ne l'avait pas voulu ou permis, ces barrières n'auraient pas été dressées. Le chrétien doit donc essayer de comprendre la leçon que le Christ lui donne.

Or si la destruction de l'unité est un mal dont il ne peut se consoler, le chrétien doit reconnaître qu'il y aurait mal pire encore : une réconciliation équivoque. Cette rupture, vieille de quatre siècles maintenant, nul des chrétiens nés en ce siècle, ne l'a voulue. Certains d'entre nous ont rencontré le Christ dans l'Église catho-

lique; certains l'ont rencontré dans la Réforme. Il ne s'agit pas en ce moment de discuter sur l'une et l'autre rencontre. Nous savons les uns et les autres que dans les deux cas cette rencontre a ses conditions d'authenticité et d'abord celle-là qui est la première de toutes que le Christ en est le Maître. « C'est moi qui vous ai choisis, ce n'est pas vous qui m'avez choisi. » Le chrétien qui rencontre Jésus-Christ doit reconnaître l'initiative du Seigneur. Sans doute il met toute sa liberté, il confirme même et accroît sa liberté dans la foi en Jésus-Christ, mais à condition de reconnaître que c'est le Christ qui donne ses normes à cette foi. Les uns à leur façon dans l'Église catholique, les autres à la leur dans la Réforme, nous avons tous reconnu ce primat de Jésus-Christ, et c'est cette reconnaissance qui nous réunit ce soir. Or, une réconciliation dans l'équivoque porterait atteinte à ce primat. Là où il n'y a pas une vérité totale, Jésus-Christ ne commande plus, et il n'y aurait plus vérité totale si nous nous trompions, si nous nous faisions illusion sur ce que nous pensons les uns et les autres. C'est donc notre bien commun que nous défendons ensemble lorsque nous préférons la brisure apparente à une réconciliation qui ne serait qu'apparente. Nous sommes plus près de l'unité, lorsque, séparés en réalité, nous le savons, que lorsque nous nous illusionnons et croyons faussement être « uns ».

Un catholique, soucieux de l'unité, souffre à coup sûr de voir se dresser cette barrière, mais il n'a pas de peine à en comprendre le sens. Il regarde d'abord du côté de son Église, les conditions que le Saint-Siège a fixées pour les rencontres entre chrétiens, la sévérité avec laquelle il marque ce soi-disant irénisme. Il sait bien que, de telles décisions, certains peuvent faire un usage inacceptable. Car il en est qui n'ont pas le souci unique

de voir Jésus-Christ affirmé comme Vérité, mais ils tiennent d'abord à avoir personnellement raison. Pour eux, le Christ n'est pas celui qui n'est à personne parce qu'Il est à tous ou plutôt parce que tous sont à Lui, Celui qui ne peut être accaparé. Il devient pour eux, Celui qu'ils accaparent et au nom duquel ils prétendent imposer leur position à chacun. Mais quand je dis : « certains », « eux », « ils », j'ai évidemment tort. Chacun de nous porte cette tentation en lui-même, de ne plus regarder Jésus-Christ comme Celui qui est notre Paix, Celui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, mais de s'en emparer et de proposer les options les plus humaines comme liées à la foi en Jésus-Christ. De tout enseignement chrétien on pourra s'emparer de cette façon. Le catholique doit être averti qu'on peut utiliser, qu'il est sans cesse exposé à utiliser les décisions dont on parle ici, dans un but de domination. Mais alors il trahit le Christ et son Église.

Que demande le chrétien réformé ou évangélique au catholique ? il demande uniquement en quoi sa foi catholique, la foi de son Église se rencontre ou s'oppose (car il faut avoir le courage de regarder les deux aspects) avec ce que lui, réformé, propose. Le catholique parle donc deux fois, ou apporte une double réponse : La sienne et celle de son Église, et la seule réponse qui importe est celle de son Église. Il est vrai que ce langage étonnera toujours le réformé, mais l'honnêteté demande qu'il soit tenu, et que le catholique dise toujours en toute loyauté ce qu'il pense personnellement (ayant le droit de le penser, car il y a grande liberté en dépit des apparences dans l'Église catholique) et ce qu'il propose au nom de son Église. Or, précisément parce que ce langage le surprend, le réformé est toujours exposé à confondre ce que le catholique propose pour

son compte, et ce qu'il propose en accord total avec son Église, si l'on hésite à dire au nom de son Église. Le réformé, l'évangélique est donc exposé à être trompé. C'est sa défense en vérité que prend l'Église catholique, lorsqu'elle fixe les conditions des rencontres sérieuses, lorsqu'elle met en garde contre les concessions, les accords faciles qui compromettraient ce sérieux. De ce sérieux dont elle a uniquement souci. Non point afin que le réformé se sente bien dominé par un interlocuteur auquel l'Église accorderait d'avoir raison, mais pour que le réformé sache bien que nul individu catholique ne peut avoir raison par lui-même mais n'a d'autre mission que de rappeler comment la foi de chacun est mesurée et réglée par la foi du Peuple de Dieu tout entier, de l'Église.

S'il a compris le raidissement nécessaire de son Église, le catholique sera prêt aussi à comprendre celui de ses frères réformés. Il est d'un ordre différent et le surprend tout autant que l'attitude catholique surprend son interlocuteur. Mais Jésus-Christ ne peut abandonner ceux qui croient en Lui. Cette vérité de foi guide sa compréhension. Certes, il sait que, là encore, des intérêts humains peuvent utiliser Jésus-Christ. Il ne suffit pas de ne pas être catholique pour que ce danger soit écarté. Dans certaines paroles blessantes au sujet de son Église, qu'elles échappent à Karl Barth ou à un rédacteur de *Réforme,* il n'est pas prêt à reconnaître une réaction de la seule foi chrétienne, mais lorsque avec mesure, — comme il arrive aussi souvent, le plus souvent j'oserai dire, à mon ami Barth, au professeur Culmann dans son livre sur saint Pierre, aux pasteurs de Neuchâtel dont je citais précédemment l'adresse, ou à tout autre, lorsqu'ils entendent affirmer la nécessité de ne pas oublier ce qui sépare, comment le catholique

ne pourrait-il reconnaître aussi ce même désir du Christ que l'unité soit véritable et sérieuse ? Dans son langage, il n'acceptera pas sans doute que leçon soit donnée à son Église, mais comme le cardinal Suhard, il sait trop bien que l'humain et le divin sont étroitement mêlés dans la réalité de l'Église militante ou plus exactement en chacun des membres de cette Église si haut placé soit-il. Non seulement par les événements humains qu'il dirige, mais aussi par la foi vivante dont il est, en tout chrétien, le premier Objet, Jésus-Christ ne veille-t-il pas à corriger les insuffisances non point de l'Église (elle n'en peut avoir), mais de ses enfants pauvres pécheurs ? Cette question ouvre le cœur vraiment catholique à un travail immédiat et efficace avec ses frères réformés.

Pour pénétrer plus avant par la foi dans la compréhension du travail à faire, et par lui, dans le mystère de l'Église, le catholique lira l'Écriture, cet Ancien Testament qui retrace l'histoire du Peuple de Dieu, dont son Église, après saint Paul, affirme qu'elle est l'image de sa propre histoire. Or Israël, à la mort de Salomon, se divisa en deux : Juda et le Royaume du Nord. Juda conserva la dynastie de David, de Jérusalem, le Temple, le Corps sacerdotal. Catholique, j'avoue avoir été habitué dès mon enfance à considérer le Royaume du Sud comme le véritable héritier de la promesse et les dix autres tribus comme des dissidents. Juda n'avait-il pas gardé l'institution qui semble être la fin de tout l'effort constructif de Moïse à Samuel et David ? Juda ne survécut-il pas à Ephraïm, et n'est-ce pas lui qui ressuscita au retour de la déportation ? Mais à relire avec attention au long des années le texte sacré d'autres questions se posent : bien que né en Juda Amos n'exerça-t-il pas son apostolat en Israël ? Osée n'était-il pas du Royaume du Nord ? Avant eux, le prophétisme de la grande époque

n'était-il pas né avec Élie et Élisée en Ephraïm? Il ne suffit pas de dire que Yahweh conservait le souci d'Israël comme celui d'un enfant égaré qui devait être ramené à l'unité du peuple et du culte, il faut reconnaître l'apport spirituel, tout autre il est vrai que celui du temple et de la dynastie de David, qui vint à Israël tout entier et à Juda en particulier de ce Royaume du Nord que les habitants du Sud considéraient comme schismatique. Combien enfin ne serait pas réduite l'ampleur de la Révélation si l'on supprimait de la Bible l'Elohiste et les écrits de ces « dissidents »?

Un catholique dont la foi catholique ne fait qu'un avec la foi en Jésus-Christ sent tout au long de sa vie croître la foi en son Église comme il voit croître sa foi en Jésus-Christ. On sera peut-être surpris de cette affirmation que la foi peut devenir de plus en plus catholique, c'est-à-dire découvrir de plus en plus au long de l'existence que la foi en Jésus-Christ est une avec la foi vécue dans l'Église catholique; on sera encore plus surpris si l'on en donne la raison. Car elle n'en appellera pas à une apologétique facile qui montrerait le rayonnement humain de cette Église, l'éclat de ses cérémonies, l'emprise exercée par les hommes qui ont reçu mission de la diriger, l'actualité de son enseignement, de ses directives, l'énergie de ses décisions. Les choses ne sont pas si simples, il faut le dire. Un évêque français dont il suffirait de citer le nom pour que chacun salue en lui un pasteur dont la prudence, la sagesse et la foi sont le réconfort de tous ceux qui l'approchent, me disait un jour à propos des prêtres ouvriers, ces paroles que je répète à peu près textuellement : « Les prêtres ouvriers ont une souffrance qui n'est pas étrangère aux évêques. C'est la souffrance de voir l'Église si peu adaptée aux questions qu'on leur pose. » Il n'y avait

dans cette parole, ni dans l'accent, ni dans la voix, aucun découragement, aucune hésitation sur la foi dans l'Église. Car dût-on surprendre, c'est la découverte de cette inadaptation qui rend la foi plus forte et plus certaine. Oui, ce que je vois de l'Église est inadapté aux questions posées, inadapté dans les paroles, dans le geste, dans le costume, dans tout le comportement. Mais « nous ne regardons pas aux choses visibles mais aux invisibles » (2 Cor., 4, 18). La Réalité invisible c'est la tête de l'Église, le Seigneur Jésus. La réalité visible c'est l'homme que je suis, chrétien et ministre de Jésus-Christ. Oserai-je me dire adapté ou apte à répondre aux questions que l'humanité pose à ma foi ? Pourquoi m'étonner que les autres soient comme moi et de quel droit les jugerai-je ? Mais à voir cette gaucherie, je ne peux qu'adorer le Seigneur Jésus qui a véritablement accepté d'assumer cette faiblesse de l'humanité, faiblesse dont j'ai ma part. Le chrétien reconnaît là celui qui s'est abaissé jusqu'à la mort et à la mort de la Croix. D'autant plus qu'il ne faut pas passer de l'humilité vraie à la fausse humilité. La grâce du Seigneur dans l'Église n'est pas vaine. L'Église catholique réalise sans cesse ce miracle de porter cette grâce, de donner Jésus-Christ lui-même à tous les échelons de sa structure. Ses membres les plus humbles, la grâce en fait des êtres d'honneur et d'élection. Depuis vingt siècles que l'Église dure on peut écrire son histoire de deux manières : ou bien en décrire les faiblesses et les insuffisances, ou bien regarder avec stupeur venir de qui l'on n'avait pas prévu, ce renouveau qui fait éclater les routines et manifeste à tous l'action de l'Esprit. De saint Paul à l'abbé Folliet enterré en quel concours de peuple à Annecy et à ce jeune prêtre ouvrier de Bordeaux qui fut écrasé sous le fardeau d'une grue pour avoir voulu porter secours à un camarade, en pas-

sant par les martyrs connus et inconnus du premier siècle, saint Benoît et les Pères du désert, saint François, saint Benoît Labre et le Curé d'Ars, l'Église n'a cessé de voir surgir de ceux auxquels les contemporains portaient le moins d'attention les renouvellements qui attestent que le Seigneur n'abandonne pas son Église. Ce double témoignage, visible à qui sait regarder : Jésus-Christ accepte dans l'Église notre médiocrité humaine; Jésus-Christ ranime son Église par qui il lui plaît, c'est-à-dire par le plus pauvre et par le plus obscur, ce double témoignage fait que le catholique attentif se refuse de plus en plus à séparer sa foi à Jésus-Christ et sa foi dans l'Église. Il croit avec sans cesse plus de force l'Église romaine, Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

Mais le catholique soucieux de l'Unité entre chrétiens, en même temps qu'il croit son Église, découvre aussi tout l'apport qu'a été pour lui la rencontre avec ses frères réformés. Il ne peut pas séparer de l'approfondissement de sa foi certains visages amis d'évangélistes, de pasteurs, de théologiens, le souvenir de conversations, de journées vécues ensemble, les livres écrits par tel ou tel et qui ont éclairé son chemin, pour dire le tout : un mouvement authentiquement réformé dont il connaît ou devine certains efforts, les recherches, la ferveur, la foi. Serait-il le chrétien, le catholique qu'il est, si ses frères réformés n'étaient pas et s'ils n'étaient pas ce qu'ils sont ? Car pour paradoxal que ce soit, c'est à l'essentiel de sa foi, il faut dire de sa foi *cátholique*, vécue dans l'Église, crue et aimée, que va cet apport. Et cet apport n'exclut pas cette protestation de séparation que l'on évoquait tout à l'heure; au contraire, c'est elle peut-être qui en est l'élément le plus précieux. Le catholique se voit comme ce Juif de Juda qui ne peut être du peuple de

Dieu que parce qu'il a pour roi le Fils de David, pour capitale Jérusalem, pour lien unique d'adoration le Temple; mais pour mieux comprendre David, Jérusalem et le Temple, ce Juif écoute Amos, Osée, Élisée, Élie, il s'ouvre à l'universalisme de l'Elohiste.

Situation paradoxale du catholique : il n'en appelle pas à ses frères réformés pour « compléter » son Église, car son Église ne peut être « complétée ». Sa foi, qui est la foi en Jésus-Christ lui interdit d'accepter un complément. C'est pour mieux vivre de son Église qu'il écoute et accueille la parole de ceux-là mêmes qui protestent. Le paradoxe, à la vérité, n'est qu'apparent. Car à l'Église on ne peut rien apporter, mais à lui, catholique, on peut apporter. Car tout aimé et sauvé qu'il soit, s'il accepte cet amour et ce salut, il reste, même dans cette acceptation, un pécheur. Tout chrétien est au mauvais chrétien. Tout catholique, un mauvais catholique. C'est dire que tout chrétien est exposé à abuser du Christ, et tout catholique à abuser de l'Église. De cet abus il est facile de donner des exemples et en ces domaines auxquels l'Église tient le plus, c'est-à-dire en cet appareil dogmatique et hiérarchique qui caractérise l'Église catholique. L'Église catholique enseigne que ses fils sont exposés dans leur foi en Jésus-Christ, s'ils n'adoptent pas à certains moments de l'histoire un nouveau langage, une nouvelle façon de penser dont les apôtres n'avaient usé, mais qui se trouve désormais requise en des circonstances nouvelles pour exprimer l'unique Christ. Les apôtres ne s'étaient pas questionnés sur les rapports qu'il peut y avoir entre le Dieu Unique et les Trois qu'ils vénéraient chacun, comme Dieu même : Le Père, le Fils, l'Esprit. Au IVe siècle, peut-être de façon heureuse, peut-être de façon regrettable, la question fut posée. L'Église ne pense plus alors que le chrétien ait liberté de

dire et de professer n'importe quoi s'il veut rester fidèle à la foi des Apôtres. Les Apôtres ne s'étaient pas demandé quel langage adopter à l'égard de celle qui fut saluée pleine de grâces, qui enfanta le Sauveur, qui était présente avec eux à la Pentecôte. Lorsque la question se posa de savoir si on devait l'appeler en toute exactitude : Mère de Dieu, si elle fut atteinte par le péché dont son Fils avait mérité le rachat pour chacun selon la mesure de son amour, si elle était déjà glorifiée en son corps par le Ressuscité, premier né d'entre les morts, dont la Résurrection est l'annonce de celle de l'humanité entière, l'Église enseigna que le chrétien ne pouvait dire et professer n'importe quoi et rester fidèle à la foi des Apôtres, telle que Pierre l'avait proclamée à Césarée de Philippe et le jour de la Pentecôte. En tout cela l'Église n'avait qu'une lumière et qu'un souci : « Que toute la maison d'Israël (c'est-à-dire la Jérusalem céleste, l'Église) sache avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié » (Ac. Ap., 2, 36).

De même, lorsque l'Église, pour maintenir l'unité de cette foi a confié ses fidèles à des pasteurs qui puissent consacrer leur temps « à la prière et au ministère de la parole », qu'elle a encadré ces pasteurs en établissant les « évêques pour paître l'Église du Seigneur qu'il s'est acquise par son propre sang », qu'elle maintient enfin l'unité de ces évêques par leur rattachement au successeur de Pierre, l'Église n'a qu'un souci : garder toujours à la portée de chacun la présence de l'Unique pasteur des âmes : Jésus-Christ.

Or le catholique est parfois mauvais catholique. Cet appareil humain, d'enseignement et de direction, qui devrait l'orienter et le guider vers l'Invisible en communication duquel le met sa foi, il s'y arrête souvent et dans ce qu'il a de visible. Il ne se contente pas d'adhérer à

tel ou tel dogme, ce qui est son devoir; il s'arrête, à son revêtement humain, ce qui est sa faute, et oublie que sa foi vise d'abord Jésus-Christ. Il ne veille pas simplement à obéir à ses pasteurs, ce qui est son devoir afin de maintenir l'unité de la foi; il s'arrête à ce qu'ils ont de plus humain, ce qui est sa faute, et ne voit plus uniquement en eux l'organisation requise pour que le troupeau n'ait pour pasteur que Jésus-Christ. C'est ici que la protestation de ses frères réformés, s'il dialogue avec eux, dans la foi, peut être une force. Cette protestation qui blesse par tant de côtés sa foi catholique, peut aussi la nourrir, l'aider à être plus croyant à Jésus-Christ et en même temps plus fidèle enfant de l'Église catholique.

On permettra de rappeller ici encore un souvenir personnel. C'était en 1950 à l'une de ces rencontres d'été dont certains d'entre nous doivent à l'abbé Couturier le grand bienfait. Théologiens réformés et théologiens catholiques discutaient depuis trois jours dans une maison près de Genève, sur les sacrements. Et il faut bien reconnaître qu'au début l'apport des catholiques semblait plus considérable. Les réformés eux-mêmes se montraient soucieux de ne pas distraire de la considération de cet enseignement si fortement organisé, de cette hiérarchie si solidement établie. Le troisième jour il en naissait une sourde inquiétude chez quelques catholiques dont j'étais : qu'allaient donc nous apporter les théologiens évangélistes ? Et bien, le dernier jour, ce fut clair. (Il s'agissait d'évangélistes orthodoxes, c'est-à-dire qui professent la divinité de Jésus-Christ.) Ils nous apportèrent *tout*. Par *tout* je ne veux pas dire que nous avions à nous rallier à leur façon de voir. Encore moins que nous n'avions pas dans l'Église catholique ce qu'ils nous donnaient. Au contraire, ils nous aidaient à être plus profondément chrétiens, plus véritablement catholiques. Sans

organisation dogmatique, sans institution hiérarchique (ce en quoi, il est bien sûr, nous ne pouvions pas les suivre) ils manifestaient une foi qui repose toute en Jésus-Christ, une Église qui se veut être uniquement par Jésus-Christ. Encore une fois j'y insiste : ils ne nous éloignaient ni de ces dogmes ni de cette hiérarchie. Mais ils nous aidaient à saisir que dogmes et hiérarchie sont totalement au service de Jésus-Christ et n'ont pas d'autre but.

Voilà comment je voudrais proposer à certains, catholiques ou évangélistes, de profiter de cette double barrière, de cette double opposition qui semble nous fermer la route. Il dépend de notre foi que cette barrière, loin de fermer tout chemin vers l'unité, apprenne à reconnaître la seule véritable voie qui est la foi en Jésus-Christ. Or ce n'est pas une petite et mesquine collaboration qui est proposée ici à nos frères évangélistes, lorsque l'on souhaite que quelques catholiques rencontrent ainsi l'opposition évangéliste dans la discipline catholique, et pour accroître la fidélité à cette discipline. Car il suffit de quelques rencontres, la contagion gagnera vite de l'un à l'autre et bientôt se prépareront d'heureux jours :

— Le catholique croit que la Parole de Dieu s'adresse au Peuple de Dieu tout entier, qu'elle doit donc être comprise dans l'Unité, c'est-à-dire avec le contrôle de ceux et de celui qui ont mission de régir le Peuple de Dieu. Mais ce contrôle, qui se fait par l'enseignement dogmatique, n'est là que pour ouvrir l'âme à la Parole de Dieu. Il ne suivra pas ses frères évangéliques dans leurs critiques des définitions dogmatiques, mais pourquoi leur protestation ne l'aiderait-il pas à entendre l'appel de son Église qui lui demande de lire la Bible ?

— Le catholique croit que Jésus-Christ est non seulement présent par sa Parole, mais présent par ses sacrements, et présent réellement et dans le Premier de tous : l'Eucharistie. C'est cette présence qui contribue plus que toute autre à faire accéder le croyant auprès du Père. Il ne suivra pas ses frères évangéliques dans leur critique sur ce point essentiel à sa foi, mais pourquoi ne profiterait-il pas de leur protestation pour suivre l'effort actuel de son Église dans la liturgie, qui lui demande de croire à cette présence réelle, non point pour s'y arrêter, mais pour s'élever par elle à n'être qu'un avec le Christ dans l'Action de grâce qu'il offre au Père ?

— Le catholique croit que dans la messe il prend part à l'unique sacrifice de la Croix. A cette foi il ne renoncera jamais; mais la protestation de ses frères évangéliques le fait s'interroger : croit-il avec assez de force que cette messe qui rend présent à travers le monde le temple de son corps n'est que l'Unique sacrifice de la Croix, comme le lui enseigne inlassablement son Église ?

On se contentera de ces trois points : ils semblent capitaux. Si, à leur sujet, le catholique s'attachait fermement à sa foi catholique et tenait compte, pour mieux la professer et pour mieux la vivre, de la protestation de ses frères réformés, protestation qui ne vise pas (en dépit de ce que pensent ces mêmes frères) sa foi catholique, mais la mauvaise façon dont il vit cette foi, peut-être ceux qui l'entendent reconnaîtraient-ils le vrai visage de l'Église.

Le comportement du catholique deviendra-t-il un jour tel que son frère réformé puisse reconnaître ce vrai visage ? Le frère réformé pourra-t-il rester fidèle à ce qu'il sent d'authentiquement chrétien en lui, et cependant ouvrir son cœur à cette Église contre laquelle il proteste encore ? Autrement dit : saurons-nous les uns et les autres triompher de notre orgueil ? Le réformé

sera-t-il assez humble pour accepter d'aider son frère catholique à l'être mieux, pour ne pas souligner uniquement ce qui de l'Église romaine éveille sa protestation? Le catholique sera-t-il assez humble devant les valeurs chrétiennes de la Réforme pour ne pas souligner uniquement leur exclusivisme et pour y voir comme des monitions prophétiques à son adresse? Sauront-ils l'un et l'autre ne vouloir que Jésus-Christ et son Église sur cette terre?

A l'interrogation ainsi posée, nul ne peut répondre si ce n'est : *S'il plaît à Dieu*; ou : *S'il plaît à Jésus-Christ*. Nul ne sait ce que l'Amour de Jésus-Christ pour son Église l'amène à décider ou permettre sur cette terre.

Il est indispensable de maintenir cette ouverture à la volonté de Dieu et de Celui qui n'a pas voulu que son royaume fût de cette terre. Que nul ne voie en cette parole abandon ou renoncement, mais l'espérance. Car de même que notre regard sur l'Unité et sur la route qui semblait barrée ne doit être qu'éclairé par notre foi, de même notre ténacité ne doit être qu'armée de l'Espérance, et par Espérance il faut entendre l'espérance théologale fondée sur Jésus-Christ. A lui demander ce qu'il veut se réserver nous risquons de fausser notre effort. Que la volonté de son Père soit faite. A l'accepter nous gagnons de commencer *dès aujourd'hui*, dès maintenant le travail. Car si la route n'est pas barrée, les catholiques dans la fidélité à leur Église, les réformés dans la fidélité à ce qu'il y a de fondé en leur protestation, peuvent commencer dès maintenant le travail que le monde attend d'eux : ce témoignage que, face aux questions humaines posées, chrétiens de toute confession peuvent ensemble dire, dans la reconnaissance vraie de ce qui les divise, que Jésus-Christ est mort, qu'il est ressuscité, qu'il est le seul Sauveur du monde. (Et par-

lant de la sorte, le catholique ne fait qu'obéir au troisième paragraphe du décret du Saint-Office, qui semblait précédemment une barrière.) Mais, plus encore, si nous acceptons cette volonté de Jésus-Christ et de son Père, quelle qu'elle soit, nous croyons déjà, par notre foi en Jésus-Christ, que nous tous qui sommes réunis ce soir, nous sommes déjà *Uns* en Espérance. Là encore je ne dépasse pas les directives de mon Église. Car il faut bien que nous soyons déjà *Uns* en Espérance pour que l'Église romaine ait autorisé et souhaité que catholiques et réformés apprennent désormais à dire ensemble le *Notre Père.*

A.-J. MAYDIEU.

L'abbé Paul Couturier est mort à Lyon le 24 mars 1953. Sa très grande humilité a peut-être empêché un grand nombre de nos lecteurs de connaître son nom. Mais pour ceux qui l'avaient rencontré il symbolisa pendant des années le prêtre au cœur tout pénétré de la charité du Christ, qui ne pouvait prendre son parti de la division entre chrétiens. Dans son amitié les chrétiens de toutes confessions se retrouvaient dès là qu'ils croyaient, comme lui, que le Christ est Seigneur, le Fils de Dieu. Pendant des années il a organisé patiemment, en dépit de toutes les difficultés, aussi bien spirituelles que matérielles, des rencontres entre les chrétiens qui souffraient, comme lui, de leur division. Les plus marquantes de ces réunions étaient, chaque année, la Semaine de l'Unité à Lyon et la retraite commune où se retrouvaient soit chez les Trappistes de Dombes, soit dans une maison protestante de Suisse, des théologiens de différentes confessions. Cet effort était encouragé par son archevêque le Cardinal de Lyon et par Mgr l'Évêque de Genève avec l'autorisation du Saint-Siège. La conférence publiée ici fut faite à sa demande. Il en avait demandé fraternellement la publication. (*N. D. L. R.*)

UNION FRANÇAISE : DÉPENDANCE OU INTERDÉPENDANCE ?

Il n'est guère de puissance coloniale qui n'ait ressenti au lendemain de la Libération, — et même dès les années de guerre, — la nécessité d'établir de nouveaux modes de relations avec ce qu'elles étaient encore en droit d'appeler leurs « possessions » d'outre-mer. Réellement mondiale, la guerre venait de provoquer entre peuples soumis à la domination européenne de multiples contacts et brassages. Bien plus, les Occidentaux avaient dû étaler devant eux et jusque parmi eux, leurs discordes, leurs faiblesses, leurs défaites plus ou moins provisoires. Tandis que les États européens recouvraient leur indépendance, assuraient leur libération, les peuples dominés attendaient eux aussi une indépendance, une libération qui, en plusieurs cas (Inde, Indonésie, Philippines, par exemple), leur avait été formellement promise. On proclamait de toutes parts la fin de l'ère coloniale.

L'expérience a pourtant montré que le fait qui est à la base des situations coloniales n'est pas supprimé dès lors que certaines déclarations sont proférées, ou même que certains textes sont écrits. Prudentes ou hardies, les attitudes des États « colonisateurs » n'ont pu empêcher que se lève une intense protestation, une formidable revendication et que se manifeste l'extraordinaire soli-

darité des peuples encore ou anciennement colonisés.

En 1945-1946, la France prétend forger avec un vocable nouveau une communauté nouvelle : l'Union française. La Constitution de 1946 veut être à la fois la Constitution de la République française et celle de l'Union française. Cette Constitution a d'ailleurs été élaborée par une Assemblée constituante comprenant à la fois des élus de la métropole et des députés des territoires et départements d'outre-mer. Avec cette nouvelle loi fondamentale, c'est une doctrine nouvelle qui se trouve consacrée : « A l'idée de possessions, écrit le docteur Aujoulat, est désormais substituée celle de l'association ou de l'union librement consentie [1]. »

A vrai dire, « union librement consentie » est de trop. L'expression se trouvait dans le texte constitutionnel d'avril 1946 qui fut repoussé par référendum; elle fut écartée du texte adopté au moins d'octobre. Était-ce, comme a pu l'écrire le gouverneur Boudry [2], « un pas vers la reconstitution de l'Empire-patrimoine et de l'organisation politique du territoire » ? Les légistes subtils pourraient expliquer que ces termes sont tautologiques, qu'une *union* ne peut être que « librement consentie », qu'une *association* exige au moins deux partenaires et donc deux volontés concordantes; ce serait faire fi trop aisément de l'effet de domination qui s'exerce à l'intérieur de l'Union française, et de la *force*, du *pouvoir* et de la *contrainte* qui s'y manifestent [3].

1. L.-P. Aujoulat, *L'Union française écartelée*, rapport de politique générale présenté au Congrès des Indépendants d'outre-mer à Bobo-Dioulasso le 13 février 1953, fascicule ronéotypé, chez l'auteur.

2. Dans *Esprit*, n° 7, 1950 : numéro spécial sur l'Union française.

3. Pour reprendre en les transposant à un tout autre domaine les termes du professeur François Perroux, « Esquisse d'une théorie de l'Économie dominante », *Économie appliquée*, n°s 2-3, 1948.

Union française et Viet-Nam

C'est que d'une Constitution à l'autre des événements graves se sont produits au Viet-Nam, dont la question avait été pratiquement réservée lors de la première Assemblée. Lorsque le deuxième texte fut voté par l'Assemblée, la Conférence de Fontainebleau à laquelle prennent part le gouvernement français et Ho-Chi-Minh s'est déjà soldée par un échec ou par un *modus vivendi* (très) provisoire qui ne fait illusion à personne. A la faveur de la confusion politique qui règne en France, le haut commissaire de France en Indochine a instauré une politique de force[4].

Le 6 mars 1946, la République du Viet-Nam avait été reconnue un « État libre ayant son gouvernement, son Parlement, son armée et ses finances, faisant partie de la Fédération indochinoise et de l'Union française ». Autant de termes dont il fallait à l'époque attendre les définitions. Ils montrent cependant que les nationalistes vietnamiens n'étaient pas alors à priori hostiles à la notion d'Union française. Le président Ho lui-même l'avait expressément affirmé.

Depuis lors le Viet-Nam (de même que le Laos et le Cambodge) figure dans l'Union française à titre d'État associé. Il ne s'agit cependant pas tout à fait du même Viet-Nam. De l'État vietnamien, il a été fait un État en guerre civile contre la République du Viet-Nam naguère reconnue puis refoulée. Ce nouvel État s'est vu reconnaître une souveraineté beaucoup plus large que celle reconnue à la République le 6 mars 1946. La Cochin-

4. Voir à cet égard les remarquables développements de Ph. Devillers dans son *Histoire du Viet Nam*, Éd. du Seuil.

chine en est devenue la troisième province vainement revendiquée par le gouvernement Ho-Chi-Minh. Tous les services anciens ont été transférés aux services de l'État, dirigés par des hauts fonctionnaires vietnamiens [5]. Les forces armées de ce même État combattent aux côtés de l'armée française, soutenues au même titre que cette dernière par l'aide américaine.

Seule la décision militaire est toujours hors de vue. Mais il est trop clair que, quelle qu'elle soit, — même si le gouvernement de la République était éliminé — les relations qui unissent le Viet-Nam à la France seraient sujettes à amples transformations. L'internationalisation du conflit a toujours été écartée par les dirigeants français... De fait, les appels réitérés à l'aide américaine n'ont guère d'autre sens : sans doute, la participation des troupes américaines à la guerre d'Indochine est encore hors de question; mais la fourniture de l'aide américaine a reçu dans l'ordre d'urgence, le second rang, immédiatement après les fournitures de Corée. Sans le pouvoir d'ailleurs, le haut commissaire de France parle de substituer toujours plus de contingents vietnamiens à ceux du Corps expéditionnaire. Mais les Vietnamiens ont compris que c'est de moins en moins de la France qu'ils sont à même de recevoir ce dont ils ont besoin. « Ce dont nous avons besoin, me disait en substance une haute personnalité vietnamienne (Bao Daïste), c'est d'armes et d'argent. Nous ne pouvons l'attendre que de la France ou de l'Amérique, surtout de cette dernière. Ne vous étonnez donc pas que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour lui donner confiance. L'Occident réclame de nous un gouvernement fort : nous

5. Ceci est rappelé abstraction faite de tout jugement sur la réalité en profondeur de ces transferts de pouvoirs.

nous donnons un gouvernement présidé par un homme à poigne... »

Nul doute qu'au terme encore imprévisible de l'aventure, le Viet-Nam ne se tournera pas vers la France, mais vers la puissance susceptible de lui fournir non plus seulement les armes nécessaires à son armée, mais les capitaux indispensables à la remise en ordre et au développement d'une économie ruinée. Cette association de la France et du Viet-Nam, qui existe sans doute dans les textes, mais rencontre la résistance de toute une partie du peuple en guerre ou l'attente plus ou moins neutre d'une autre, ne peut être que des plus fragiles et des plus incertaines quant à l'avenir.

L'Afrique noire dans le jeu...

C'est dans le contexte africain (noir) que l'Union française devait représenter une innovation réelle et hardie, sinon une révolution. Les élections aux Constituantes avaient consacré déjà le principe de la participation des territoires aux institutions centrales, non seulement de l'Union française, mais de la République. La Constitution de 1946 fut donc élaborée avec le concours direct de représentants de l'Afrique noire. Elle s'inscrivait dans une courbe d'évolution ouverte par la Conférence de Brazzaville (janvier-février 1944) qui jetait les bases d'une « nouvelle politique coloniale » (Éboué), fondée, timidement encore, sur le principe d'association, continuée par l'adhésion à la Charte des Nations Unies, marquée par un certain nombre de réformes telles que : suppression de l'indigénat, abolition du travail forcé, unification de la justice (dans un sens d'ailleurs assez

prononcé d'assimilation), reconnaissance des droits de citoyen à tous les ressortissants de l'Union française. La mise en place des Assemblées représentatives locales dont l'institution avait été votée le 7 octobre 1946 devait surtout compléter, à la base, le nouvel édifice.

La Constitution affirmait que la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs intérêts. A San-Francisco, elle souscrivait à l'engagement « de tenir compte des aspirations politiques des populations et de les aider dans le développement progressif de leurs libres institutions politiques... »

Pour réaliser ce dessein, la France a conçu et choisi une voie : celle de l'association, de l'intégration des territoires d'outre-mer dans la République, et des États associés dans un ensemble constitutionnellement défini. Que cette voie soit encore marquée d'un certain virus « assimilationniste » n'est que trop évident. Dans le même temps, les anciennes « vieilles colonies » devenaient purement et simplement des « départements » d'outre-mer... Leurs populations, il est vrai, demandaient elles-mêmes à être assimilées... Un Dakarois, M. Lamine Gueye qui, soutenant à la Chambre la demande des Antillais, Guyanais et Réunionais, répondait au ministre Marius Moutet, qui se plaignait des amputations qu'allait devoir subir son département : « Ce sera la grandeur du ministère des Colonies que de disparaître. » Au profit des autres administrations centrales, et essentiellement de l'Intérieur. On ne pouvait mieux marquer une tendance alors partagée par les Africains eux-mêmes, même si Léopold Sedar Senghor établissait une utile et subtile distinction : « Assimiler, non être assimilé. »

Une autre voie était concevable, celle qui marquerait d'emblée la volonté d'acheminer délibérément les peuples d'outre-mer vers l'indépendance. Je suis persuadé qu'une semblable direction aurait été incomprise en Afrique et aurait été interprétée comme une volonté d'abandon de la part de la Métropole. C'était en revanche le désir qu'exprimaient les parlementaires malgaches, nationalistes, des premières assemblées. Sans refuser délibérément pour Madagascar son entrée dans l'Union française, ils demandaient d'abord l'abolition de la loi d'annexion de la grande Ile à la France. « Si nous entrons dans l'Union française, disaient-ils, que ce soit par la grande porte, non comme des annexés, mais comme des gens qui s'associent librement. » D'une certaine façon, l'on peut dire qu'eux-mêmes prenaient l'Union française au sérieux, dans son principe premier. Ils ne furent ni compris ni même écoutés. L'on sait ce qui s'ensuivit.

En revanche la Grande-Bretagne, qui venait de reconnaître l'indépendance des dominions de l'Inde, du Pakistan, de Ceylan, l'indépendance (sans autre lien) avec le Commonwealth de la Birmanie, celle de l'Union malaise, devait aussi doter Gold Coast et Nigéria d'une Constitution particulière. C'est que les Anglais ne conçoivent d'évolution politique que dans le sens du Dominion. Dès l'époque de guerre ces deux territoires, qui sont certainement les plus riches de l'Afrique Occidentale, avaient reçu une première constitution. Dans l'un comme dans l'autre un mouvement nationaliste s'était constitué. La gravité des troubles de Gold Coast en 1947 est telle que le gouvernement britannique confie à une commission d'experts africains, présidée par le juge Cusey, Africain lui-même, le soin de présenter un plan de réformes. La nouvelle constitution mise en œuvre, le leader nationa-

liste dont on assurait qu'il était un rêveur, — n'avait-il pas formulé l'espoir de voir se réaliser une Union des Républiques soviétiques africaines ? — passa sans transition de sa prison au poste ministériel le plus important. « Le plus curieux, c'est que la collaboration avec l'administration anglaise eût pu non seulement s'instituer, mais évoluer vers un certain esprit de collaboration [6]. » Si la Constitution par ailleurs conférée à la Nigéria est loin de satisfaire tout le monde, en réalisant une fédération nigérienne, elle constitue une expérience extrêmement intéressante dans un territoire d'environ vingt-six millions d'habitants divisés en trois grands rameaux ethniques différents et fort opposés.

Ces deux politiques française et anglaise paraissent donc profondément opposées. Opposition de méthode avant tout, car les fins poursuivies sont au fond convergentes. On mesurerait ce degré de convergence en comparaison des autres politiques coloniales espagnole et portugaise, ou à la ségrégation de l'Afrique du Sud. Il n'est même jusqu'au riche Congo que les Belges ne persistent à considérer comme un domaine national (hommes et biens) et ne s'efforcent d'abriter jalousement, mais avec angoisse, de la contagion émancipatrice qui sévit dans le reste du continent.

Du moins peut-on se demander si l'une de ces deux politiques n'est pas appelée à exercer sur les Africains un attrait irrésistible. Les Britanniques se résolvent à brûler délibérément certaines étapes. La politique d'Union française ménage les transitions, et permet aux Africains en même temps qu'ils participent aux institutions qui les régissent de faire leur apprentissage d'une chose publique qu'ils ne connaissaient pas à l'échelle

6. L.-P. Aujoulat, fascicule cité.

d'une nation ou même d'un territoire. La politique britannique en tout état de cause maintient le partage, la distinction des communautés africaines et britanniques et ne conduit pas à l'assimilation de leurs droits respectifs; l'Union française assure l'identité des droits de tous les citoyens. L'Union française confère une double citoyenneté; la plus large celle dite de l'Union française; mais il ne faut pas oublier que, les territoires étant partie intégrante de la République, leurs ressortissants sont purement et simplement des citoyens français.

La coexistence est en tout cas de nature à créer une sorte d'*écart concurrentiel* entre elles. C'est qu'il n'est désormais plus d'événément surgissant en un point de l'Afrique, qui ne trouve de résonance au point le plus éloigné. Or, territoires britanniques et français sont contigus. On peut remarquer par exemple, avec H. Labouret [7], que les Baoulés de Côte d'Ivoire auxquels appartient le leader R. D. A, Houphouet, sont apparentés aux populations de Gold Coast. On sait l'existence d'une question éwé, d'un mouvement pan-éwé qui revendique le retour à l'unité du peuple éwé divisé par les hasards des partages intercoloniaux entre Togo britannique et Togo français et qui s'apparente lui aussi à certaines races de Gold Coast. L'on ne peut d'autre part sousestimer certaines tendances africaines vers un nationalisme encore mal défini, dans un monde au sortir de structures tribales, divisé à l'infini. Le docteur Aujoulat, élu des Africains et attentif à leurs pensées, note l'existence de ce courant. Il reconnaît de plus le particularisme des Togolais et Camerounais, qui tient surtout à leur statut international. « Parmi eux aussi, dit-il,

7. H. Labouret, *Colonisation, Colonialisme, Décolonisation*, Larose.

le mot magique est désormais lancé dans la circulation : celui d'indépendance. »

L'Union française, il est vrai, permet le changement de statut politique (au sein de l'Union). Ce changement ne peut être conféré que par une loi (Parlement), Assemblées territoriales et de l'Union française consultées. M. de Chevigné, qui présida à la répression de Madagascar, ne put lui-même ne pas laisser entrevoir la possibilité d'une accession future au statut d'État associé. Le premier des ministres qui visita l'Ile après les événements, M. Mitterand (cependant si réaliste quant à l'Afrique du Nord), déclara pour sa part qu'il ne saurait jamais être question d'un tel statut pour Madagascar.

Autant de ministères, autant de déclarations même contradictoires! S'il est vain de vouloir prédire, aujourd'hui, le sens dans lequel s'effectuera l'évolution d'un peuple, il n'est pas moins dangereux et gratuitement inutile de paraître interdire, à l'avance, tout changement de statut, et, aux nationalistes qui pouvaient l'entretenir encore, tout espoir d'atteindre une indépendance qui ne soit pas une rupture...

Jusqu'à présent, on peut dire que les peuples africains jouent le jeu de l'Union française. Il n'est pas jusqu'aux élus du Rassemblement démocratique africain, un temps apparentés au parti communiste, qui n'en aient décroché pour lier leur sort, provisoirement peut-être, à celui des partis dits de la majorité. Senghor, à Strasbourg, parlait de la « mystique d'égalité dans la coopération » des Africains. Là réside certainement la meilleure chance de vie de l'Union française, dans la multitude des influences qui s'exercent aujourd'hui sur les peuples dépendants. Le problème est alors de savoir si la France, la France tout entière, non seulement celle des administrations centrales, mais aussi, et plus encore, celle des admi-

nistrateurs et des colons, est également prête à jouer le jeu dont elle a prétendu définir la règle. S'il en était autrement, elle serait amenée, tardivement, à se souvenir de cet avertissement de Senghor :

> On ne remonte pas l'histoire à contre-courant. L'Afrique a la mystique de l'égalité dans la coopération. Si vous refusez de la satisfaire, les hommes de bonne volonté que nous sommes seront demain, dans vingt ans, trente ans, des « collaborateurs » aux yeux des jeunes générations. Celles-là auront la mystique de l'indépendance dans la sécession. Au grand dam des deux continents complémentaires... Car l'avenir est à l'interdépendance des peuples.

Union française et nationalismes

Il semble que la France se soit trouvée frappée d'une incapacité totale en face des nationalismes, partout où elle les a rencontrés dans les pays relevant de son autorité. Autrefois, Syrie et Liban. Hier, l'Indochine. Aujourd'hui, la Tunisie et le Maroc. Lorsque, à la tribune de l'Assemblée, M. Paul Coste-Floret comprit les deux protectorats d'Afrique du Nord au nombre des États associés dans le cadre de l'Union française, la réponse ne tarda pas : le sultan du Maroc fit remarquer que les déclarations du ministre étaient sans fondement. Quelles que soient les opinions de juristes éclairés, il est indéniable que les deux protectorats ne pourraient devenir « associés » que s'ils concluaient un traité répondant aux dispositions constitutionnelles[8]. Les souverains et les nationalistes nord-africains ont pris une position formelle. La place que les Constituants avaient

8. En ce sens, cf. F. Luchaire, « Le Maroc et l'Union française », dans *Union française et Parlement*, mars 1951.

entendu leur réserver a toute chance de demeurer vide. Tout d'abord, le gouvernement français s'étant jusqu'alors refusé à la révision des traités établissant le protectorat, il est impossible qu'un autre mode de relations soit instauré. D'autre part, comme l'a souligné M. Mitterand, l'offre d'association constitutionnelle n'est formulée que parce que l'on sait bien qu'elle a toute chance d'être refusée : la politique du gouvernement étant fort loin de tendre à reconnaître au Maroc et à la Tunisie les mêmes prérogatives qu'aux États laotien, cambodgien et vietnamien. Surtout, cette formule d'association est inconcevable pour des États musulmans dont les souverains se trouveraient maintenus dans une situation d'infériorité vis-à-vis du président de la République, président de l'Union française; ils se trouveraient de plus liés « à un système collectif, ordonné autour de la France, ce qui empêcherait leur adhésion à la Ligue arabe[9] ».

Plus que dans l'ordre juridique, la difficulté réside bien en Afrique du Nord même. Elle est dans la politique suivie, dans le moule d'une administration locale directe, dans l'incompréhension des courants nationalistes et de leur signification, dans la volonté des colons de ne rien perdre d'une prépondérance manifestement périmée, dans l'enlisement qui ne permet plus aux représentants de la France d'envisager autre chose que de tenir à merci les souverains, que de gouverner avec l'aide de ministres dociles et par le fait même non-représen-

9. Ch.-A. Julien, *L'Afrique du Nord en marche*, Julliard, 1952. Toutefois, l'auteur émet une opinion plus optimiste dans la conclusion de son ouvrage quant aux possibilités d'association des protectorats à l'Union française. Certaines déclarations récentes du sultan du Maroc conduiraient peut-être à nuancer quelque peu notre argumentation.

tatifs, dans le refus de toute réforme générale, dans le vice de sacrifier les réalités aux apparences, de retenir ce que l'on a fait le geste d'octroyer... Qui donc parlait d'une politique française en « dents de scie » : politique fluctuante s'il en fut, qui tantôt autorise tous les espoirs des nationalistes, tantôt revient au point de départ pour satisfaire les exigences immobilistes du colonat. Politique paradoxale : si l'on compare la politique suivie dans les territoires et celle imposée aux protectorats, force est de constater la supériorité des droits confédéraux ressortissants des premiers, appelés effectivement à la gestion de leurs intérêts.

Semblable état de choses fait réfléchir sur les différentes proclamations relatives à la fin de l'ère coloniale et la disparition du colonialisme. La Tunisie et le Maroc voient renaître un colonialisme autoritaire, appuyé sur l'armée et la police, colonialisme qui n'est pas seulement de l'ordre des sentiments lents à redresser de la colonie européenne mais qui s'inscrit bel et bien dans la politique la plus officielle.

Cette politique ne combat pas seulement les nationalismes de certains peuples dépendants. Elle s'oppose aux engagements les plus clairs de la Constitution et de la Charte de San Francisco auxquels il a été solennellement souscrit. Les puissances coloniales se sont engagées *à tenir compte des aspirations politiques des peuples*. Comment justifier dès lors, face à la conjuration de l'anticolonialisme international, le refus de souscrire aux aspirations tunisiennes à l'établissement d'un régime représentatif et constitutionnel ? En vertu du principe qu'il convient de procéder par étapes, mettre en place les structures de base, telles les municipalités, avant les institutions générales de l'État ? Il faudrait alors avouer que tout l'édifice de l'Union française a été bâti à l'en-

vers. N'a-t-on pas commencé par déterminer la représentation des territoires au Parlement et aux Conseils métropolitains avant que de mettre en place les Assemblées locales ? Et n'est-ce pas seulement aujourd'hui que l'on crée une organisation municipale ?

« Les peuples tunisiens et marocains, dit-on, n'ont pas atteint leur maturité politique. » Mais il faudrait alors induire de la politique d'Union française que les populations de l'Oubangui-Chari ont une maturité supérieure. Qui d'ailleurs définira cette maturité ? Peut-on, d'autre part, pour prendre un point de référence plus proche, soutenir que le peuple tunisien a une maturité politique inférieure à celle des populations libyennes appelées cependant, par la grâce de la Grande-Bretagne, à constituer un État, membre des Nations Unies ?

Il est vrai que l'on veut prémunir la Tunisie et le Maroc du chaos que connaissent, par exemple, depuis le départ des Hollandais, les États-Unis d'Indonésie. Il y aurait déjà beaucoup à dire sur les difficultés que ne peuvent manquer de connaître de jeunes États que leurs tuteurs avaient soigneusement évité de préparer à l'indépendance. Mais cet argument cache mal la faiblesse fondamentale de la nation colonisatrice qui doit avouer son impuissance à conserver des relations avec un peuple dont la personnalité politique s'affirme, et s'affirme d'ailleurs à son contact et son exemple. L'argument peut surtout être sérieusement retourné. Un observateur qui avoue s'être irrité des propositions d'indépendance formulées au sujet de la Tunisie, après avoir assisté en Indonésie, aux conséquences de la politique néerlandaise d'atermoiements se soldant finalement, du fait des pressions internes et extérieures, par le retrait pur et simple, conclut à l'urgence « d'une politique

d'initiative et d'audace pour éviter les mêmes effets[10] ».

La politique d'Union française est loin d'avoir reçu le meilleur accueil auprès des Nations Unies, tandis que le nationalisme des jeunes États y recevait au contraire une audience complaisante. Les puissances coloniales en ont conçu une certaine amertume. « Dès l'instant où il est admis que les Territoires d'outre-mer font partie intégrante de la République, la France devrait refuser de se soumettre aux fantaisies de la quatrième Commission », écrit le docteur Aujoulat. Et l'ancien secrétaire d'État à la France d'outre-mer de reprendre à son compte l'interrogation posée par le brillant reporter de *Match*, Raymond Cartier : « O.N.U. ou Union française ? » Si cette position est juridiquement très forte en ce qui concerne les territoires d'outre-mer, l'on ne peut s'empêcher de penser que pour la soutenir efficacement, il faudrait que la politique française à l'égard de la Tunisie et du Maroc ne puisse être suspectée de mauvaise foi. Le docteur Aujoulat en a conscience qui, dans le même rapport, ajoute : « Or, la politique qui sera suivie en Tunisie nous inquiète tout autant par ses conséquences locales et immédiates que par ses répercussions lointaines sur l'ensemble des territoires de l'Union française. » Au premier rang de ces répercussions, le ministre qui s'est fait le promoteur du Code du Travail des territoires, qui a refusé de siéger dans un gouvernement qui lui semblait devoir aller à l'encontre de la politique que lui-même avait préconisée, ne place-t-il pas celle d'un retour à des conceptions autoritaires que les Africains avaient espéré définitivement exclues ?

10. Opinion rapportée par Francis Jeanson dans son « Aide-mémoire tunisien », dans *Esprit*, février 1951.

Si l'ère du colonialisme est périmée, dit-on encore, celle des nationalismes ne l'est pas moins. Là non plus, l'argument n'est pas de bonne foi. Ceux-là mêmes qui l'invoquent mettent en garde par ailleurs les peuples d'outre-mer contre le danger de vouloir brûler les étapes. Aussi bien pouvons-nous demander sur quel plan on entend se placer. Si, comme le dit Senghor, l'avenir est à l'interdépendance, si les peuples sont appelés à s'intégrer dans des ensembles plus vastes, il n'en est pas moins vrai que les rapports de dépendance anciens ne peuvent survivre à cette intégration. L'interdépendance est très largement le contraire de la dépendance. Pour s'intégrer à des communautés élargies, les nations sont peut-être appelées à renoncer à une partie de leur souveraineté, — mais pour y renoncer il faut la détenir, — non pas à abdiquer leur personnalité. Autrement, il n'y aurait pas adhésion, mais pure contrainte. L'avenir est à l'interdépendance, c'est dire aussi qu'il est au dialogue, mais peut-il y avoir de ces échanges que l'honnête homme en ce siècle désire hautement, sans la reconnaissance, et sans le respect de la personnalité de l'interlocuteur et des valeurs qu'il incarne ?

Union française et Europe

Soutenir que la France ne peut éviter de reconnaître l'autonomie de certains peuples dont elle a la charge n'est pas dire que ses obligations envers eux disparaîtraient du même coup, pas plus que ne pourraient être abandonnés les droits de ses ressortissants. La moindre fécondité de la notion d'Union française n'est certes pas

d'avoir voulu traduire la solidarité profonde des différents pays unis à la République.

Or, si c'est généralement devant les revendications jaillies d'au delà des mers que la métropole éprouve la nécessité de proclamer et la légalité de ses intérêts et les obligations que lui confère son pouvoir de tutelle, dans son comportement international, le gouvernement français oublie trop facilement qu'il est lié au dehors de ses frontières européennes. A l'opposé, les représentants de Sa Majesté britannique, ont toujours présente à l'esprit leur appartenance au Commonwealth des nations. Lorsque la France fit l'Union française, pensait-elle à l'Europe ? C'est douteux. Lorsqu'elle lança les grands thèmes pratiques de solidarité européenne Pool charbon-acier, Armée européenne, il est clair qu'elle n'avait pas envisagé les incidences de semblables institutions sur l'avenir des territoires d'outre-mer.

Ce n'est que devant les dangers que peuvent présenter ces institutions pour l'indépendance nationale que la France est conduite à se retourner et à considérer ce qu'elle entraîne avec elle. Et voici que l'Assemblée de Strasbourg émet une résolution, et paradoxalement sur initiative britannique, tendant à la « coordination des États-Membres du Conseil de l'Europe et des pays d'outre-mer avec lesquels ils entretiennent des liens constitutionnels ». Autant la constitution de dominions africains laisse l'Angleterre libre de ses mouvements, autant la République française (métropole + départements et territoires d'outre-mer) est directement appelée à une intégration élargie.

Pour Léopold Sedar Senghor, il n'y aura pas d'Europe sans l'Afrique, l'interdépendance eurafricaine étant déjà trop étroite. Du moins, l'Afrique entrant dans la communauté européenne désire-t-elle tenir dans les insti-

tutions une place à la mesure de sa participation. *Nous voulons bien dans ce mariage de raison*, disait-il à la tribune du Conseil de l'Europe, *être les pages qui tiennent le voile de la mariée, nous nous refusons à être les cadeaux de noce, ni la vaisselle qui fait les frais des scènes de ménage, ni les poupées pour amuser les enfants de demain. Nous ne sommes pas des choses, pas même des poupées. Nous sommes des hommes vivants : des fins, non des moyens.* De même M. Pflimlin, au Sénat, avait-il souligné « le danger que certains esprits, en France et à l'étranger, s'habituent à penser que l'Afrique pourrait devenir le bien commun de l'Europe ».

Ici se pose, en des termes inédits, le problème de la coexistence de deux économies. Parallèlement au Plan Monnet, la France, dès 1946, a élaboré et mis en œuvre un plan de développement et de mise en valeur de l'Union française. Il est loin d'avoir porté tous ses fruits, les investissements loin d'avoir atteint le volume suffisant. Du moins les territoires ont-ils été conduits sur le chemin de la croissance économique et du progrès social. L'effort entrepris est encore à poursuivre et demandera longtemps encore des concours extérieurs dans l'ordre technique et financier. Les niveaux de vie, améliorés, sont encore faibles; la disparité des revenus, loin de s'amenuiser, s'est plutôt accusée.

Si la communauté européenne devait constituer avec l'Afrique un système de liberté des échanges, les territoires seraient vite condamnés à faire les frais du régime. Loin d'être encouragées, les industries naissantes se trouveraient paralysées. Les États européens dépourvus de responsabilité politique à l'égard des territoires n'éprouveraient aucun scrupule à les considérer, comme au plus beau temps du pacte colonial, comme de simples réservoirs de matières premières. L'action so-

ciale entreprise, dont l'impérieuse nécessité n'est plus à démontrer, ne tarderait pas à être écrasée par les impératifs économiques.

Le régime colonial n'a déjà que trop marqué l'économie des territoires tout entière tournée vers le commerce extérieur, le plus souvent au détriment d'un marché intérieur déséquilibré, comprimé entre l'économie de subsistance elle-même souvent compromise et les productions exportatives. Les tentatives faites en vue de développer l'économie interne des territoires étant encore demeurées très en deçà des nécessités, il n'en est que plus nécessaire de les prémunir contre un nouvel et aveugle écrasement.

Sur ce plan, la France est conduite à mesurer l'écart qui sépare ses responsabilités et ses possibilités. « Car, écrit M. Robert Delavignette, l'avenir de l'Afrique et de Madagascar ne dépend plus de mesures strictement politiques et de politique pure; il est essentiellement dans les solutions économiques qui seront données aux problèmes de l'industrialisation et de la formation professionnelle d'ouvriers qualifiés et aux problèmes de la modernisation agraire et de la bonification et de la création de terres[11]. » Or, l'apport des capitaux nécessaires n'est plus à l'échelle des moyens de la « France seule ».

Le professeur Maurice Byé note pour sa part que les « relations financières mondiales ont toujours dépendu d'actions oligopolistiques, de celles de quelques États, de quelques firmes, de quelques banques[12] ». Entre les plans de ces groupes et celui du développement des ter-

11. R. Delavignette, *La croissance économique des territoires d'outre-mer*, Leçon prononcée à la Semaine sociale de Dijon, 1952.

12. M. Byé, *L'aide aux pays insuffisamment développés*, *ibid.*

ritoires, il est loin d'être sûr que le raccordement soit automatique. A qui appartiendra l'arbitrage? M. René Moreux demande que la France en ce qui concerne l'Union française, ait le dernier mot[13]. M. Byé en appelle à la création de *véritables magistratures économiques supranationales*. Les institutions créées à la suite des accords de Bretton-Woods, les plans d'assistance technique ou de Colombo sont loin de posséder ce caractère. Les institutions européennes sont-elles susceptibles de l'acquérir? Le présent incite à beaucoup de prudence quant à la réponse à donner.

Responsable du devenir politique, économique et social des territoires d'outre-mer, la France, économie elle-même aujourd'hui *dominée*, est à ce point de vue plus solidaire encore de leurs destin. N'est-ce pas un motif supplémentaire pour que, dans sa politique générale vis-à-vis des peuples dépendants, elle ne recule devant aucune action susceptible de maintenir, au delà des cadres politiques rigides et périmés, une association féconde?[14]

PIERRE ALBIN-MARTEL.

13. Dans *Marchés coloniaux*.

14. Une telle action entraîne la volonté d'affronter un certain nombre d'options et peut-être d'effectuer certains paris. Nous nous proposons d'y revenir.

LA PHYSIQUE MATHÉMATIQUE

Un physicien mathématicien est un homme qui s'exprime ordinairement par signes, qui parle naturellement une langue secrète, les mathématiques. Cette langue ne lui a pas été donnée, mais il l'a conquise au prix d'un long et pénible effort, au prix d'une certaine volonté de dépouillement, et il travaille chaque jour à la rendre plus apte à comprendre le réel et par là, paradoxalement, plus secrète.

Cette ascèse des mathématiques, à laquelle il s'est plié, a sans doute détruit chez lui la possibilité de faire jaillir librement les phrases évocatrices, claires et harmonieuses de la plus belle langue du monde. Lorsque, à ces difficultés qui viennent de son métier s'ajoutent l'émoi de parler pour la première fois devant vous, dans cette maison, les résultats d'un examen de conscience qui lui montre le peu qu'il a fait et la grandeur de la tâche qu'on a voulu lui confier, un terrible désir de fuite le saisit et, à défaut de fuite, l'envie de revenir à la sécurité de son langage propre, avec l'espoir que, dessinées sur ce tableau noir, les mathématiques, qu'il juge belles en soi, vous apparaîtront telles.

Cependant, les devoirs que j'ai envers la science qui est la mienne, ma gratitude pour vous tous qui avez

voulu que nos jeunes savants soient initiés *ici* aux recherches de cette science m'obligent à essayer, en quelques mots, de dire ce qu'elle est, à m'efforcer de la saisir un instant à travers son histoire et à travers l'expérience même des recherches actuelles.

Physique théorique et physique mathématique

La physique mathématique proprement dite est née en France dans les premières années du XIXe siècle. Elle fut l'extension aux différents domaines de la physique, chaleur, optique, électricité, magnétisme, alors étudiés expérimentalement, de l'effort entrepris par Newton et ses successeurs, et elle s'enhardit de toutes les réussites de la mécanique rationnelle, de l'œuvre d'un Lagrange ou d'un Laplace.

Retrouvons pour quelques instants notre faculté d'étonnement, émoussée par une certaine familiarité : à l'aide d'un seul postulat simple, les mathématiques viennent de montrer pour la première fois qu'elles sont capables de dénouer la complexité des apparences et de prévoir avec la plus extrême précision le détail du mouvement de tous les astres. S'il en est ainsi, ne pouvons-nous, à l'aide de quelques hypothèses aussi simples, expliquer la propagation de la chaleur ou le détail de ces curieux phénomènes électromagnétiques. La mécanique elle-même doit être considérée comme une branche, la première née, de la physique mathématique qui se constitue.

Il suffit de feuilleter l'annuaire du Collège de France pour y rencontrer les plus grands noms de cette physique mathématique : Biot, qui non seulement fit la première

étude systématique de la polarisation rotatoire, mais encore fut l'initiateur d'une théorie de la chaleur; Ampère, dont le nom reste attaché à l'électromagnétisme, mais qui fit bien d'autres choses, y compris des mathématiques; Joseph Bertrand, dont l'œuvre va de la thermodynamique au calcul des probabilités; Marcel Brillouin, qui, au cours d'une longue vie, mit sa marque dans tous les domaines de la physique, sans oublier l'hydrodynamique; Paul Langevin, qui, à travers la théorie du ferromagnétisme, à travers tant de ses contributions originales à la relativité, fut, par le rayonnement de ses cours, l'un des grands initiateurs de la physique contemporaine; M. Hadamard, enfin, et ses célèbres leçons sur la propagation des ondes.

Mais, curieusement, ces savants sont tantôt connus comme grands mathématiciens, et c'est le cas de Jacques Hadamard, tantôt comme grands physiciens. Ils occupent des chaires soit de mathématiques, soit de physique mathématique, soit même de physique expérimentale, comme Ampère, qui fut, cependant, aussi un mathématicien et enseigna même l'Analyse à l'École polytechnique. Nul ne peut dire si l'œuvre de Fourier, celle de Poisson ou celle de Lamé ont apporté davantage à la mathématique ou à la physique de leur temps, et le précieux ouvrage que M. Bachelard a consacré à la théorie de la chaleur montre avec la plus grande clarté cette ambivalence.

Dans une lettre écrite en 1826, Abel, le pur mathématicien, se plaint amèrement que « Cauchy soit le seul qui travaille aujourd'hui dans les mathématiques pures; Poisson, Fourier, Ampère ne s'occupent absolument que de magnétisme et d'autres affaires de physique ». Mais ces « affaires de physique » devaient nous valoir, par exemple, ces instruments mathématiques raffinés que

sont la série ou l'intégrale de Fourier, et Cauchy lui-même allait bientôt se commettre quelque peu avec la physique.

Quelle est donc cette science qui nage entre deux eaux ?

La situation s'est à la fois éclaircie et compliquée de nos jours avec la distinction apparue peu à peu entre physique mathématique et physique théorique, distinction que marque les titres mêmes des chaires de cette maison.

Qu'il me soit permis d'analyser cette distinction avec un peu d'humour et du point de vue résolument partial du physicien mathématicien. A partir des postulats d'une grande théorie physique, le savant peut vouloir parvenir le plus rapidement possible à une comparaison numérique avec l'expérience; il est alors conduit à penser que la fin physique justifie les moyens mathématiques, souvent peu orthodoxes, employés. Mais, du moins, à travers des approximations et des opérations qui scandalisent généralement le mathématicien, mais qu'un certain sens physique, difficile à analyser, préserve de l'arbitraire, il applique sa théorie sur le concret et l'accord numérique des résultats calculés et mesurés rassure sa conscience. Il a éprouvé sa théorie, qui n'est point vaine, qui n'est pas la théorie d'un monde imaginaire, et c'est sans doute là une première épreuve nécessaire.

Mais elle inflige souvent bien des souffrances au mathématicien. Calculs avec des fonctions représentées par des intégrales singulières que l'on dérive au mépris de l'analyse, approximations directes bien curieuses sur des équations aux dérivées partielles, toutes sortes d'opérations qui feraient échouer un candidat au certificat de Calcul différentiel et intégral et que le physicien pratique avec impunité et même avec bonheur. Aux temps loin-

tains où je reçus pour la première fois le principe de Huyghens des mains d'un physicien, j'eus l'impression d'entrer dans un univers où la démarche logique normale n'était point la mienne. Mais, un beau jour, j'appris, grâce à la collaboration d'un physicien et d'un mathématicien, qu'il y avait là difficulté réelle et que le principe de Huyghens et ses conditions de validité étaient encore source de réflexions fécondes.

Lorsque, aux premiers temps de la relativité générale, Einstein s'efforça de montrer que la gravitation se propage avec la vitesse de la lumière, ou calcula la courbure des rayons lumineux dans un champ de gravitation, il négligea presque sans justification des termes de ses célèbres équations, introduisit dans des buts de pure simplicité des coordonnées dont on ne savait ni si elles avaient un sens physique ni si elles possédaient une existence mathématique. Dans un de ses premiers mémoires, il supposait constamment sa forme quadratique fondamentale telle que son discriminant soit égal à l'unité; il détruisait ainsi le caractère tensoriel de la plupart de ses calculs et faisait de temps à autre des raisonnements de nature globale, alors que, comme nous le savons maintenant, son hypothèse ne peut être, en général, vérifiée que localement. Mais il était Einstein et *grosso modo* la presque totalité de ses conclusions purent être démontrées correctement pas à pas; M. Georges Darmois donna même la définition correcte et les raisons profondes de l'intérêt des fameuses coordonnées dont le rôle avait été si attaqué par Eddington et Hermann Weyl.

Les postulats posés eux-mêmes ne sont souvent pas clairs pour le mathématicien. Ils contiennent encore trop d'implicite pour lui et lui paraissent insuffisants; ce fut le cas de la relativité générale, comme c'est encore le cas pour certaines parties de la mécanique quantique.

Beaucoup des raisonnements utilisés par la mécanique quantique nous paraissent peu convaincants. Si nous savons depuis longtemps ce que signifie mathématiquement la pseudo-fonction δ de Dirac, les récents calculs de la théorie quantique des champs où apparaissent des symboles δ^2 ou δ^3, où s'entremêlent des intégrales curieuses, nous laissent encore profondément rêveurs et perplexes. Un jeune mathématicien pur pouvait me dire sans sourire, il y a quelques mois : « La mécanique quantique serait fort intéressante, si elle existait. C'est une pseudo-science. » Et je pense que c'est là une réaction typique. Pour bien des mathématiciens purs qui parcourent les ouvrages de mécanique quantique, celle-ci n'existe pas, d'une existence mathématique. Et, pourtant, combien les physiciens ont raison d'être fiers des réussites de cette « pseudo-science ».

Taches, difficultés, réussites de la physique mathématique

C'est la tâche propre du physicien mathématicien que d'éprouver les grandes théories physiques non plus expérimentalement, mais dans leur cohérence interne, que de les faire naître à l'existence mathématique. Il doit énoncer en pleine clarté les principes, développer mathématiquement pas à pas la théorie, créer les instruments mathématiques nécessaires à ce développement, démontrer ces théorèmes d'existence ou d'unicité au sujet desquels on le plaisante parfois, mais qui révèlent souvent, à qui les envisage avec suffisamment de profondeur, soit la présence de phénomènes physiques nouveaux, soit les difficultés mêmes de la théorie et les limites physiques de sa

validité. Mais il doit aussi construire des méthodes rigoureuses de calcul, justifier chaque approximation faite pour parvenir aux résultats numériques, de sorte que, quand un désaccord expérimental surgit, on soit sûr qu'il provient des fondements de la théorie elle-même et non pas de telle ou telle approximation un peu arbitraire.

C'est là, au fond, travail de mathématicien, et un physico-mathématicien n'est guère qu'un mathématicien dont l'un des intérêts principaux va aux problèmes posés par le réel, à ces problèmes ingrats, difficiles, d'apparence compliquée et qui ne présentent généralement pas, au premier abord, cette beauté formelle qui réjouit la sensibilité du mathématicien, mais qui lui viennent de l'extérieur et le contraignent à mesurer ses forces, lui jettent un défi et, par là même, parviennent à le passionner. C'est en ce sens qu'Henri Poincaré, Élie Cartan, Hermann Weyl ou von Neumann sont, pour une part importante de leur œuvre, des physiciens mathématiciens.

Mais un danger menace le mathématicien qui se heurte aux problèmes du réel; il est dû à ses habitudes de pensée, à sa formation même. En bâtissant une théorie qui lui paraît mathématiquement solide, qui élimine, à ses yeux, les « expédients provisoires » de la physique théorique, il arrive qu'il construise une théorie qui n'ait plus de sens physique, qui ne puisse plus intéresser le physicien. Les hypothèses qu'il a été amené à faire explicitement et qui assurent la solidité de toute la construction n'ont, par exemple, pas d'interprétations physiques et le vêtement, trop large ou trop étroit, qu'il a fabriqué ne vêt plus rien de réel.

On peut faire reposer la mécanique cinétique des gaz, quand ceux-ci ne sont ni trop raréfiés ni trop comprimés, sur une célèbre équation, due à Boltzmann, qui régit la fonction de distribution des vitesses. Cette équation pré-

sente au mathématicien les problèmes les plus difficiles : c'est une équation intégro-différentielle, non linéaire et, de plus, singulière, parce que les intégrales qui y figurent doivent être étendues à un champ infini constitué par l'espace des vitesses. Les physiciens théoriciens s'en sont accommodés et, à l'aide de nombreuses approximations souvent dépourvues de justification profonde, Chapman, Enskog et Rocard ont déterminé des solutions approchées, retrouvé à travers cette équation des résultats concernant la viscosité ou la conductibilité thermique des gaz, étudié l'influence de la paroi. Hilbert, Hecke, puis Carleman entreprirent, il y a vingt ans, une étude mathématique rigoureuse de cette équation, et Carleman, dans une œuvre mathématiquement admirable, finit par établir à peu près toutes les propriétés nécessaires.

Mon ami Raymond Marrot, disparu prématurément, avait repris dans son principal travail, paru en 1947, l'œuvre de Carleman, mais sous des hypothèses physiques raisonnables. Ces hypothèses étaient, en fait, plus faibles que les hypothèses mathématiques de Carleman, et il dut reprendre entièrement la théorie en affinant encore l'analyse du mathématicien suédois. Mais il réussit à retrouver la plus grande part des résultats physiques de Carleman (à une exception près, qui reste ouverte) et son œuvre constitue le type d'un travail valable de physique mathématique.

Le travail que le mathématicien consacre aux problèmes physiques porte souvent ses fruits dans le domaine des mathématiques pures avant de se réincarner dans une réalité physique. Il s'agit là d'un réseau compliqué d'interactions entre le physique et les mathématiques, qui non seulement concernent les méthodes et les instruments, mais conduisent à varier les points de vue, donc les problèmes et leurs perspectives, leurs interprétations

et les intuitions mathématiques elles-mêmes. J'ai parlé tout à l'heure des séries et intégrales de Fourier; venues de la physique, elles ont fait l'objet de nombreux travaux d'analystes, de Dirichlet à Lebesgue ou Wiener; mais leur principal intérêt est redevenu physique et elles jouent actuellement, en électronique ou en mécanique quantique, par exemple, un rôle de premier plan. La partie de l'œuvre de Lamé qui concerne la théorie des coordonnées curvilignes et qui amorce la géométrie des espaces de Riemann lui a été suggérée par ses études de physique cristalline. Paul Langevin et Léon Brillouin, inversement, appliquèrent de nouveau à la physique cristalline certaines des méthodes de la géométrie riemanienne, développée à la suite de la relativité. Lorsque, en 1913, Élie Cartan rencontre, à propos de problèmes sur la représentation linéaire des groupes, ce qui doit devenir le spineur, il ne suscite qu'un intérêt modéré. Mais toute la perspective est modifiée et ce travail prend une importance insoupçonnée des contemporains, lorsque ces spineurs deviennent, avec Dirac, l'un des instruments fondamentaux de la mécanique quantique.

C'est donc l'un des devoirs du titulaire de cette chaire de varier lui-même ses points de vue, en mathématique et en physique, le plus possible. Il pourra même lui arriver de développer, certaines années, des théories d'apparence purement mathématique, mais dont il sait ou sent qu'elles sont étroitement liées à des théories physiques en gestation, car que nous apportera l'avenir ?

Unité de la physique mathématique

Nous venons d'essayer de placer la physique mathématique par rapport aux sciences voisines, les mathéma-

tiques pures et la physique théorique. Il nous appartient maintenant de tenter de la saisir en elle-même, dans l'unité de sa méthode, dans l'espoir de ses recherches.

Dans une conférence à la Société de philosophie, Cavaillès disait des mathématiques : « Elles sont un savoir qui se constitue à chaque instant d'une manière nécessaire, mais dont l'avenir est imprévisible et inépuisable. » Et ce qui est vrai des mathématiques l'est aussi de la physique mathématique, malgré l'intervention, ici, de connaissances venues de l'extérieur, fournies par des expériences de plus en plus raffinées.

C'est d'abord sur cette constitution en un savoir nécessaire, sur cette continuité profonde en dépit des apparences que je voudrais attirer votre attention. Ce que nous avons appris au cours d'un long effort, nous le savons bien, et les théories physiques successives ne sont point ces châteaux de cartes dont l'un s'écroule de lui-même, abolissant le passé, tandis que les assises majestueuses du suivant sont en train de s'élever. A une théorie qui est devenue fausse succéderait ainsi une théorie qui serait, très provisoirement d'ailleurs, la seule vraie. Dans cette perspective la théorie newtonienne de la gravitation, *renversée*, a dû faire place à la théorie relativiste, à son tour menacée par la dernière création d'Einstein ou de Schrödinger. C'est là, bien évidemment, caricature de l'effort scientifique, mais caricature qui règne dans l'esprit de bien des hommes de notre temps, qui emplit notre presse et s'infiltre même parfois dans des revues sérieuses. Avec quel mépris nous entretient-on, dans l'enseignement lui-même, de l'univers de Ptolémée, qui fut un excellent instrument de prévision du mouvement des astres! Ailleurs, nous entendons parler des travaux de Dirac ou de Pauli, de Schwinger ou de Feynmann sur le même ton que des dernières créations

de la haute couture; on nous dit ce qui se porte en science. Glorifier ainsi, à l'aide du prestige scientifique, l'esprit de mode et le caractère contingent et provisoire de toute vérité est sans doute dangereux, et il n'est certainement pas sans importance, pour le destin même de notre société, qu'elle sache ou non ce qu'est une théorie physique.

Qu'a donc appris, depuis deux siècles, le physicien mathématicien ? A travers des modes de pensée et des techniques, il a pris conscience de l'unité de sa science dans le temps et dans l'espace.

Une théorie physique à l'état naissant lui apparaît comme constituée par des bribes de structures mathématiques, reliées, recouvertes par un discours; un discours où il s'agit, selon les époques, de forces instantanées à distance ou d'éther, d'ondes étranges ou de ces corpuscules qui obsèdent notre temps, le neutron, mais aussi le neutrino, le neutretto, ou cette famille encore bien obscure des mésons τ, π ou μ. La nature, le rôle de ce discours passionne et doit passionner, en effet, le philosophe épris d'épistémologie. Ce discours n'est jamais parfaitement cohérent, sinon il serait, si vous me permettez ce néologisme, entièrement mathématifié. Il n'est pas contraignant aux yeux d'un logicien pur, il est même parfois contradictoire, mais connaît ses limites et sait à quel moment il risque de tomber en défaut. Il n'est pas forcément univalent et Wiener a pu dire que nous étions, sans trop de gêne, relativiste les lundi, mercredi, vendredi, quantique le reste de la semaine. Mais il traduit une telle somme d'expériences de pensée et d'expériences physiques, une telle histoire qu'il est, à un instant donné, la vie même de la physique. Il représente une subtile médiation entre notre volonté de rationalité et le choc d'un réel toujours nouveau, de plus en plus affiné, que l'inter-

rogation de nos instruments serre de plus en plus près, à travers des expériences privilégiées. Ainsi, d'une part, il mesure, par son existence même, notre maladresse constante à mathématifier ce réel, d'autre part il est, concurremment avec l'esthétique propre aux mathématiques, l'une des sources de notre imagination. On comprend qu'il ait été l'objet de certaines des analyses les plus fines de la pensée philosophique contemporaine.

L'ambition du physicien mathématicien est de refouler le plus possible ce mystérieux discours, de détruire, autant que faire se peut, cet échafaudage, cette superstructure, et de transmuer la théorie physique naissante en une théorie mathématique du réel. Il veut prévoir avec la plus extrême précision ce qui se passe dans son univers, relier directement les équations générales posées et les résultats, qualitatifs et quantitatifs, de centaines d'expériences différentes, mais en évitant le plus possible l'introduction d'êtres étranges, qui lui paraissent osciller entre le physique et le métaphysique. Il doit participer à la non-ontologie radicale des structures mathématiques. Une théorie achevée d'une certaine classe de phénomènes physiques est, pour lui, celle qui fournit un *modèle* purement mathématique de ces phénomènes, qui lui permet, à partir d'axiomes explicitement énoncés — pour être moins bavard, il doit être plus explicite — de construire une théorie mathématique, cohérente et contraignante, isomorphe à une certaine portion du réel exploré. Bien entendu, cette « tentative de déduction totale » est bien souvent déçue, au moins partiellement, et le physicien mathématicien rappelé de son ambition un peu démiurgique à une nécessaire humilité.

Modes de pensée

Lorsqu'une théorie physique qui fut « vraie » est englobée par une autre, c'est avant tout le discours qui subit une mutation. C'est le discours antérieur qui nous paraît brusquement sommaire, enfantin; évanoui l'éther, et le savant ne comprend plus par quelle aberration il avait conçu cet être bourré des propriétés les plus saugrenues. La structure mathématique, au contraire, conserve dans une large mesure sa valeur.

Cela tient d'abord à ce que cette structure mathématique ne s'applique pas seulement à un domaine bien déterminé du réel, optique, électricité ou magnétisme, astronomie ou physique corpusculaire, génétique ou phénomènes économiques. Bien souvent, les mêmes structures apparaissent dans des domaines bien éloignés les uns des autres. C'est ainsi que l'équation de Laplace et la théorie du potentiel ont servi à représenter des phénomènes aussi différents que les phénomènes gravitationnels dans leur conception newtonienne, les phénomènes électrostatiques ou certains phénomènes hydrodynamiques. Des principes variationnels, de formes presque identiques, le principe de Fermat et celui de Maupertuis, déterminent l'un la trajectoire d'un rayon lumineux à travers un milieu transparent dont l'indice de réfraction varie d'une manière quelconque et peut comporter des sauts, l'autre la trajectoire d'un point matériel dans un champ de forces dérivant d'un potentiel de position. De l'aveu même de Louis de Broglie, c'est une méditation sur l'analogie de ces deux principes qui lui donna l'idée première de la mécanique ondulatoire. Von Neumann, en élaborant les éléments d'une théorie

des jeux, a récemment pensé qu'il obtenait ainsi des structures applicables, d'une part, à l'étude de phénomènes économiques simples, d'autre part, à l'analyse théorique du fonctionnement de certaines machines électroniques.

Ainsi, la physique mathématique ne se partage pas nécessairement en différents chapitres correspondant aux différents champs du réel, mais, découvrant des structures mathématiques complexes communes à certains de ces champs, elle doit s'efforcer d'analyser ces structures, de prévoir ces rencontres et d'en comprendre les raisons profondes. Il se développe ainsi une curieuse phénoménologie proprement physico-mathématique : l'étude des équations de la chaleur nous a appris ce qu'est *un processus de diffusion* et les modes de pensée conçus sur elles nous serviront aussi bien dans l'étude de problèmes de population. L'analyse de phénomènes acoustiques, par exemple, qui se traduisent par une équation aux dérivées partielles de type hyperbolique, nous a enseigné ce qu'est une onde et une *propagation par ondes*, et un schéma analogue apparaîtra en électromagnétisme ou en mécanique ondulatoire. L'hydrodynamique nous a fait dégager la notion de *tourbillon* qu'Élie Cartan a liée à l'existence d'un invariant intégral, et j'ai pu montrer comment cette notion manifeste sa fécondité dans la théorie relativiste d'un milieu chargé, par exemple. A partir de l'étude mécanique ou électrique de vibrations est apparue la notion de *processus de résonance* et l'importance physique de fréquences ou valeurs propres très voisines; là encore, la mécanique quantique a puisé certaines de ses intuitions profondes et de ses techniques.

On pourrait multiplier les exemples de ces modes de pensée propres à la physique mathématique et qui manifestent son unité. Mais un événement historique aussi me

paraît probant, malgré son apparence anecdotique. Au temps même où naissait, avec Louis de Broglie, la mécanique ondulatoire, paraissait en allemand la première édition d'un gros ouvrage de Courant et Hilbert, consacré aux méthodes de la physique mathématique. Il s'agissait là de physique mathématique au sens le plus classique et la relativité même n'y trouvait guère de place. Il s'agissait seulement des structures mathématiques mises en jeu par la chaleur ou l'électromagnétisme élémentaire, par le mouvement des cordes ou des plaques vibrantes, par l'hydrodynamique classique. Cependant, cet ouvrage fut une aide considérable pour les premiers théoriciens de la mécanique ondulatoire. Ce que leur apprenaient barres et plaques, en fait de schèmes mathématiques, était les trois quarts de ce qu'ils devaient savoir pour tenter de dominer les phénomènes quantiques, et ces volumes, tels quels, sans modernisation du discours physique, restent des livres de chevet du théoricien contemporain.

Avec l'apparition des grandes mécaniques de notre temps, le discours de la physique classique s'est trouvé périmé. Mais il n'en a pas été de même non seulement, comme nous venons de le voir, des modes de pensée physico-mathématiques, mais encore des techniques mathématiques elles-mêmes. La physique classique représentait la plupart des phénomènes à l'aide de grandeurs soumises à des équations aux dérivées partielles, et ce que nous appelons le type de ces équations jouait un rôle essentiel dans l'intelligence profonde des phénomènes. L'étude de l'équation de Laplace-Poisson nous enseigna que les singularités d'un champ peuvent fournir une trace de la distribution matérielle capable de l'engendrer, et ainsi le rôle des singularités fut mis en évidence. Avec Volterra et Fredholm, nous apprîmes à représenter les

problèmes mêmes de la physique par des équations intégrales qui réalisent la synthèse, en une formulation unique, des équations aux dérivées partielles et des conditions imposées aux solutions cherchées, conditions initiales et conditions aux limites des différents types.

Ce schéma subsiste *grosso modo* : Fourier ou Poisson seraient peut-être fort surpris de nos discours sur la physique corpusculaire, mais l'équation de Schrödinger, en tant que telle leur paraîtrait presque familière. Les derniers chapitres de l'œuvre d'Henri Poincaré, les *méthodes nouvelles de la mécanique céleste,* nous ont apporté, sans beaucoup de travail, des méthodes pour la résolution de certains problèmes de physique atomique; et cette rencontre ne vient, certes, pas de l'imagerie planétaire dont on a voulu naguère habiller l'atome. Les problèmes mêmes de la gravitation relativiste se présentent comme des problèmes sur un système d'équations aux dérivées partielles et le schéma de la propagation par ondes de Jacques Hadamard s'y applique directement. Un fragment notable de la classique théorie du potentiel a été employé tel quel par Levi-Civita dans la recherche des ds^2 à symétrie axiale et a fourni effectivement la solution cherchée. Bien entendu, ces rencontres n'ont résolu qu'une faible part des problèmes posés et les physiciens mathématiciens, au prix d'un long effort, ont élargi considérablement leur univers, mais celui-ci n'est pas devenu un univers radicalement autre.

Validité des théories

Même dans son contenu proprement physique, une théorie qui fut « vraie » — il y en a d'autres — garde une validité. C'est seulement son domaine de validité qui

avait été exagéré et qui doit être déterminé soigneusement, à la lumière des théories nouvelles et de leurs expériences de contrôle. Utiliser la formule relativiste d'Einstein pour composer des vitesses inférieures à 1.000 km./sec. serait manquer à tout l'esprit de la physique et la cinématique galiléenne garde toute sa valeur, toute son efficacité, pour les vitesses humaines quotidiennes. De même, l'apport pratique de la théorie relativiste de la gravitation à l'astronomie de position se limite au calcul de termes de seconde approximation, très petits (les 40'' du périhélie de Mercure), à partir de termes de première approximation fournis par la mécanique céleste la plus classique. Ainsi, comme il est bien connu, la première exigence à laquelle doit satisfaire une théorie physique nouvelle est d'englober les précédentes. La théorie relativiste de la gravitation doit expliquer pourquoi les lois de Newton rendent compte, avec une telle précision, du mouvement des astres, de même que Newton permit de comprendre sur quoi reposait le succès de l'univers de Ptolémée et pourquoi cet univers était pleinement satisfaisant pour les anciens. La mécanique quantique doit expliquer pourquoi les foules d'atomes constituent des systèmes obéissant à la mécanique classique, qui conserve ainsi, dans son domaine de validité propre, une valeur absolue.

Ces tentatives de déduction totale que sont les plus élaborées de nos théories sont fondées sur un système d'axiomes posé *a priori* par le libre jeu de l'imagination d'un savant — et il y faut toujours quelque génie — un système d'axiomes qui doit satisfaire strictement à deux conditions : la théorie qui en découle doit absorber les théories précédentes; elle doit assurer une meilleure convergence des approximations du réel, le représenter mieux, si peu que ce soit, et avoir un domaine de validité

plus grand. Si elle vérifie cette double condition, si le mathématicien la juge satisfaisante et belle, elle n'a pas d'autres titres à présenter, de justifications à fournir : elle est une théorie physique valable.

En particulier, on ne saurait lui reprocher le fait très général que ses équations fondamentales ne peuvent être atteintes expérimentalement. Nulle vérification directe ne peut être imaginée des équations d'Einstein et il en est de même pour les équations fondamentales de la mécanique quantique. Il peut arriver que la théorie elle-même montre qu'en droit ses équations sont inaccesibles à nos mesures humaines. Les théories physiques contemporaines sont ainsi bien souvent des théories à équations cachées, je dirais presque « à paramètres cachés », pour reprendre une expression à la mode, et c'est le treillis serré des conséquences des équations de base qui doit seul valoriser celles-ci. De là vient cet aspect de « quasi révélation » que présentent ces théories, les axiomes, dont la justification n'est qu'*a posteriori*, devant être admis comme les règles du jeu royal que le savant joue.

On voit quel est l'intérêt épistémologique de cette démarche et comment notre savoir, constitué à chaque instant, ne nous apparaît comme nécessaire que rétrospectivement.

L'AVENIR « IMPRÉVISIBLE ET INÉPUISABLE »

A travers la diversité des théories physiques, à travers l'unité d'esprit de la physique mathématique, l'avenir « imprévisible et inépuisable », dont parle Cavaillès, nous plonge au cœur même de nos recherches, de leurs réussites et de leurs difficultés.

Notre univers de pensée n'est pas devenu radicalement

autre, mais il s'est si brusquement étendu que nous nous sentons comme pris dans une explosion. Les mathématiques qui sont les nôtres ne sont plus seulement, comme au XIXe siècle, celles qui reposent directement sur les nombres réels, celles qui, présupposant une certaine sagesse des phénomènes, s'efforcent de les représenter par des fonctions à valeurs réelles de variables réelles, d'abord moulées dans le cadre étroit des fonctions analytiques, puis s'en évadant timidement. Et ce n'est plus seulement l'honnête groupe des déplacements à trois dimensions qui régit la variance d'équations scalaires ou vectorielles. Nous savons maintenant que les nombres dits réels n'ont pas de si grands privilèges pour la représentation du réel et que toutes les ressources de l'algèbre moderne doivent être, en fait, mobilisées. Nombres complexes, systèmes hypercomplexes, matrices interviennent directement dans nos équations de base, et nous avons dû recourir à toute la richesse de la théorie des groupes, chaque groupe fondamental étant accompagné de tout son cortège de représentations linéaires. Les théories unitaires usent des géométries nouvelles comme d'un réservoir de modèles mathématiques aptes à représenter certains aspects des différents champs fondamentaux. En même temps, ailleurs, les fonctions introduites ne sont plus astreintes qu'à être des carrés sommables ou se trouvent remplacées par autre chose que des fonctions. L'intégrale de Lebesgue devient un outil physique élémentaire et ce que M. Fréchet nomma l'analyse générale nous sert de cadre de pensée.

Partout, la physique mathématique presse le mathématicien pur, attend, pleine d'espoir, ses créations nouvelles. Il n'est sans doute aucun domaine des mathématiques dont on puisse dire *a priori* qu'il n'est pas applicable au réel. La topologie algébrique elle-même, sur

laquelle notre collègue Jean Leray porta des vues, si nouvelles, intervient indirectement dans l'étude d'équations fonctionnelles de la physique mathématique, directement dans l'étude des mouvements stables ou périodiques de certains systèmes physiques ou en cosmologie relativiste. L'univers de la relativité, qui doit admettre une métrique partout régulière de type hyperbolique normal, ne saurait, par exemple, être homéomorphe, semblable au point de vue forme, à une sphère à quatre dimensions; l'univers dit sphérique d'Einstein ou de Lemaître ne peut être globalement sphérique, en tant qu'espace-temps, et ceci c'est la topologie algébrique qui nous l'apprend. Elle supplée, dans les espaces nouveaux, à l'absence de nos intuitions géométriques élémentaires.

C'est armés de toutes les ressources des mathématiques contemporaines que nous faisons face au réel. Quel est donc le bilan actuel de cette physique mathématique, où réussites et échecs s'entremêlent curieusement ? Il m'est impossible ici, en quelques mots, de le dresser. Dans une telle tâche, mon esprit de chercheur me conduirait, d'ailleurs, nécessairement à négliger les réussites, à mettre en pleine lumière les échecs actuels que nous ressentons douloureusement. Qu'il me suffise de dire que, si nous avons quelque idée de la cohérence interne de la théorie relativiste de la gravitation, de l'axiomatique qu'il conviendrait d'adopter pour elle, bien des problèmes théoriques et pratiques demeurent ouverts, et que nous ne savons même pas, par exemple, résoudre en toute rigueur le premier problème de gravitation, le problème des deux corps, qui, sous son aspect newtonien, est si simple (c'est à peine si, en relativité, nous sommes capables de le formuler correctement), que les théories dites unitaires constituent sans doute, jusqu'à présent, une suite de brillants et passionnants échecs,

que, si certaines parties de la mécanique quantique nous sont devenues relativement accessibles grâce aux travaux de Hermann Weyl, Carleman, von Neumann, Koopman ou Segal, elle demeure pour nous une mine de problèmes et que nous sommes parfois conduits à penser que les fondements mêmes de cette mécanique devraient être entièrement revisés et repensés. D'autre part, des domaines entièrement nouveaux s'ouvrent à nous avec la théorie des jeux, avec les réflexions sur les fondements possibles d'une théorie des messages et de l'information dont nous sentons confusément toute l'importance.

Bien entendu nous avons résolu, depuis vingt ans, de nombreux problèmes relatifs soit aux grandes mécaniques, soit à d'autres théories, hydrodynamique, mécanique, statistique, etc. Nous avons même voulu prouver d'une manière évidente que nos forces s'étaient accrues en résolvant des problèmes de dynamique classique que nous avaient légués nos prédécesseurs, un Henri Poincaré, un Painlevé, un Levi-Civita, par exemple. Mais ces problèmes nous paraissent maintenant faciles, puisque nous en sommes venus à bout. Seul l'avenir nous intéresse.

Le mathématicien au travail

Les membres de cette maison ont un privilège : c'est de pouvoir donner à leurs auditeurs sinon les pensées de l'avenir, du moins celles de l'extrême présent, de pouvoir les faire participer pleinement à l'esprit de recherche, au travail de recherche.

Mais le professeur peut-il donner la genèse exacte des idées qui ont amené tel résultat qu'il expose et qui est sien ? Certainement non; dans la mesure où il pourrait

reconstituer avec exactitude cette genèse, le récit détaillé de ses erreurs et de ses naïvetés serait un piètre enseignement et ses leçons n'y gagneraient qu'une sorte d'obscurité pittoresque. Il doit seulement donner une version censurée de cette genèse, après avoir coupé ce qui ne provenait que de sa propre maladresse; mais il peut, et ce n'est presque possible qu'ici, indiquer certains échecs et leurs causes, révéler que certains chemins tentants sont des chemins morts, dire qu'il en a parcouru d'autres qui l'ont laissé perplexe, bref apprendre à certains de ses auditeurs leur métier de chercheur et former leur jugement scientifique. Mais, comme la genèse indiquée est toujours une genèse reconstituée, comme l'oubli a bien souvent recouvert pudiquement les erreurs initiales, il doit, une fois au moins, analyser concrètement son expérience personnelle de la recherche.

Nous avons une telle analyse d'Henri Poincaré, au sujet de ses travaux sur les fonctions automorphes, et M. Hadamard en a rassemblé quelques-unes de mathématiciens contemporains. Elles nous apprennent que ce que chaque chercheur sait d'expérience personnelle est vrai des plus grands mathématiciens comme des moindres.

Un mathématicien au travail n'est pas un virtuose inspiré et il n'éprouve pas si fortement la séduction du maître mot de l'univers. C'est un homme qui travaille humblement et beaucoup. Il est préoccupé par tel problème et entreprend péniblement de faire une hypothèse sur le résultat, de construire une méthode capable de l'atteindre. Son hypothèse initiale est toujours naïve et presque toujours fausse; sa méthode reste généralement en chemin, ou lui fournit un résultat déjà bien connu. Dans le cas le plus favorable, elle pourrait lui fournir un résultat nouveau, mais qui n'est pas celui qu'il cherche,

et il ne s'en aperçoit généralement pas. Ce n'est pas cela qui l'intéresse. Plus tard, quand il aura une certaine expérience de la recherche, il pensera que sa méthode, dans ce qu'elle peut avoir d'original, est plus importante que le problème qui a servi de prétexte à la construire, il s'efforcera de donner à cette méthode le maximum de généralité et analysera systématiquement les problèmes sur lesquels elle est capable de mordre. C'est ce qu'il fera, mais avec une sorte de mauvaise conscience; c'était le problème initial qui l'intéressait et il se reprochera de l'avoir délaissé.

Après quelques jours, il parvient laborieusement à un état presque obsessionnel. Le domaine sur lequel il réfléchit lui apparaît comme un étrange univers, ontologique et non logique, où tout est simultané et non linéairement ordonné. Il en connaît les lois d'interaction et les lacunes, mais tout cela s'exprime bien souvent, pour lui-même, en un discours fort peu cohérent. A ce stade, plume et papier sont presque inutiles, et, quand il marche dans la rue ou écoute une conversation qui l'ennuie, il rêve à cet univers et à ses lois.

Cela dure quelque temps, semaines ou mois. D'autres intérêts peuvent le saisir et l'oubli vient sur cette recherche. Puis, un beau jour, il regrettera peut-être cet univers et, en quelques minutes, son esprit, qui a retrouvé sa fraîcheur, fera les rapprochements qui s'imposent, renversera complètement les hypothèses ou le point de vue, plaçant ainsi le problème dans son vrai cadre, trouvera les systèmes formels qui permettent de rendre le discours cohérent; il aura brusquement la sensation de saisir le résultat cherché, d'être capable de le démontrer. Sensation souvent trompeuse, d'ailleurs, mais dont un nouveau travail, lent et méthodique, lui permettra d'apprécier la valeur, de voir les limites.

Quelquefois, des années séparent les différentes phases. En 1936, étant très inexpérimenté, je m'intéressai à un problème de la théorie de la relativité sur lequel je reviendrai. J'obtins un résultat partiel, m'obstinai à vouloir aller plus loin et n'y parvins pas. En 1939, je rédigeai soigneusement mon résultat dans un article et, me résignant mal à cet échec partiel, je m'efforçai de n'y plus penser et me tournai vers d'autres intérêts. Fin 1945, je tombai sur un travail fait en collaboration par Einstein et Pauli, en 1943, et consacré au même problème. Du fait de la guerre, ils ignoraient, d'ailleurs, tout de mon travail; leur méthode était autre et échouait aussi, mais différemment. Je lus rapidement ce travail, presque sans y rien comprendre ma faculté d'attention étant comme masquée par l'irruption des souvenirs de mes recherches. Je posai le livre sur ma table et, un mois après, un dimanche après midi, en regardant le livre, je sus brusquement quelle était la clef de la question. Cette clef était une remarque que j'avais faite explicitement, quelque six ans auparavant, par pure conscience professionnelle : elle ne me paraissait présenter aucun intérêt. Mais cette remarque, brusquement, me revenait à l'esprit et m'imposait une méthode différente de toutes les précédentes, dont je savais qu'elle me donnerait le résultat cherché. Cette méthode supposait, comme les autres, des calculs assez délicats; les prenant très mal, je les fis faux deux ou trois fois, mais la sensation de certitude persistait et, au début de 1946, le théorème cherché était entièrement établi.

Après un retour bref et trop technique pour être publié ici, sur « les fondements de la théorie relativiste de la gravitation », « sur ce qu'il y a de satisfaisant dans l'axiomatique qu'on en peut donner et sur ce qu'elle a

de radicalement incomplet », le nouveau professeur au Collège de France concluait ainsi :

Je ne sais si ces « modèles d'univers » assez austères, dont je viens de vous entretenir, vous ont paru entièrement satisfaisants. Je pense que non. Un mathématicien, disait un de mes amis philosophes, « un mathématicien, c'est d'abord un être vivant, un homme ». Et cet homme vit dans ce monde, dans notre monde; un monde où le mouvement se prouve en marchant, où les qualités sensibles des corps matériels se manifestent de façon changeante, charmante ou cruelle, un monde que les poètes aussi recréent ou transfigurent chaque matin. Cependant, ces « modèles d'univers » sont effectivement des modèles, bien imparfaits sans doute, de notre univers, des signes de ce que nous offre, en l'an de grâce 1952, la physique mathématique : l'univers où nous vivons est déjà un univers très mathématifié et la pensée mathématico-physique le transforme chaque jour davantage. La plus grande partie de nos connaissances objectives sur ce monde, les pouvoirs les plus impressionnants de l'homme nous apparaissent comme strictement liés à une sorte de jeu ascétique, le jeu qui consiste à construire pour le réel des théorèmes d'existence, les mathématiques.

André Lichnerowicz,
Professeur au Collège de France.

Le texte publié est, en sa plus grande partie, la leçon inaugurale faite le mercredi 3 décembre 1952 par le nouveau professeur de Physique Mathématique.

LES JOURNÉES UNIVERSITAIRES DE NANCY

(7-10 avril 1953)

Venus de tous les points de France et même d'Afrique du Nord, pour le rassemblement auquel ils sont fidèles depuis plus de trente années, les chrétiens de l'Enseignement public se sont retrouvés à Nancy. Sous le ciel gris de la Lorraine, un accueil fraternel attendait les membres de la Paroisse universitaire, continuant la tradition qui, de Lille à Aix, de Strasbourg à Bordeaux et à Lyon, permet à chaque région de recevoir le bienfait de la présence des paroissiens de partout.

La comparaison entre les premières « Journées de Nancy » et la rencontre actuelle permettait de mesurer le chemin parcouru depuis lors. En 1925, deux cent cinquante universitaires chrétiens, s'entourant d'une volontaire discrétion, avaient étudié ensemble les problèmes posés par l'enseignement de l'histoire. Les seize cents participants de 1953 n'auraient pu passer totalement inaperçus, même au cœur d'une grande ville. Cela n'était d'ailleurs pas nécessaire : de plus en plus les chrétiens ont appris à se sentir à l'aise dans l'Université, tandis que celle-ci — et c'est tout à son honneur — regarde désormais, sans en prendre ombrage, le rassemblement de ses membres qu'anime une même ferveur religieuse.

Si le lieu de la réunion change chaque année, l'esprit est le même qui anime les activités de la Paroisse universitaire.

La semaine des vêtements blancs imposé un carac-

tère à la célébration liturgique, objet premier de la rencontre. La spiritualité pascale l'éclaire de sa lumière et marque de son sceau l'action de grâce et l'intercession. Spiritualité eucharistique, elle rayonne à la fois sur le déroulement des offices et sur les séances d'études orientées, selon les années, vers les problèmes plus proprement religieux ou vers ceux qui touchent davantage à la vie professionnelle. L'unité profonde des Journées était plus sensible encore cette année, où le sujet mis à l'étude était celui du Salut. Une admirable continuité portait les fidèles de la cathédrale, où la messe inaugurait chaque journée, à la salle où se tenaient les séances d'étude. Entourant le chef du diocèse, ou simplement groupés autour de leurs prêtres, ils trouvaient, dans la liturgie matinale l'orientation profonde de la journée. L'austérité même des cérémonies invitait au recueillement, favorisait l'engagement personnel de ces chrétiens pour mieux apprendre à ne faire qu'un dans le Christ. Et la même intensité de prière animait la veillée de Saint-Epvre ou l'audition du *Messie* de Haëndel, tandis que la foule recueillie communiait à l'œuvre magistrale où l'artiste a traduit l'attente et le triomphe du salut du Christ.

En un brillant exposé Pierre Danchin, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Nancy, présenta, au cours de la première séance d'étude, « le salut des chrétiens devant les hommes de notre temps ». Un vaste tour d'horizon, enrichi d'exemples précis et nombreux montra que si, chez beaucoup de nos contemporains, la vie est tout entière absorbée par le souci de l'immédiat (besoin du pain dans les masses populaires sous-alimentées — préoccupations futiles de la vie mondaine) divers courants manifestent des préoccupations plus larges, mais qui risquent de se perdre à la recherche de saluts de remplacement : exaltation de la puissance humaine, avec l'espoir du salut par le progrès technique, — affirmation du dynamisme de l'homme, et, a l'opposé, pessi-

misme à l'égard de la destinée humaine, confiance dans la conquête morale de l'homme par lui-même. Mais que l'homme puisse accomplir ce dépassement par ses seules forces ou seulement à l'intérieur de la communauté, que le salut soit proche ou rejeté dans un avenir plus ou moins lointain, il y a toujours refus ou ignorance du salut chrétien qu'on accuse d'être une conception étriquée, égoïste, ou la poursuite d'un idéal transcendant inaccessible à l'homme... La manière dont nous pratiquons le christianisme n'est-elle pas responsable, en partie, de l'image fausse que nos contemporains s'en font ? Péguy avait su trouver le sens du charisme dont trop d'entre nous n'ont que l'obsession. La formation chrétienne, donnée surtout au cours de l'adolescence, n'atteint pas, chez beaucoup, sa pleine maturité. Les chrétiens enfin cèdent à la tentation du repli, se tournent vers le passé et gardent pour eux seuls le message qu'ils devraient offrir au monde.

Avant de proposer des solutions à la crise religieuse du monde moderne ainsi mise en lumière, une confrontation avec l'expérience des premiers temps du christianisme ne manquait pas d'être instructive. Ce fut la tâche de M. l'abbé Schmitt, professeur à l'Université de Strasbourg. Son exposé, d'une densité doctrinale particulière, marqua l'un des sommets de ces Journées. Il avait pour objet « L'Église apostolique et le fait du salut ».

Différents de nous par plusieurs aspects de leur vie et de leur pensée, les milieux apostoliques étaient avant tout pénétrés de deux faits : la permanence de l'action divine et la continuité de la révélation au lieu de cette fixité que nos habitudes de pensée nous portent à lui attribuer. Nous sommes tentés d'accorder notre attention à la doctrine plus qu'aux faits et nous prêtons volontiers aux anciens nos propres pensées et nos attitudes d'esprit; mais, dans la tradition biblique, la révélation de Dieu s'opère par les œuvres autant que par des discours :

l'ambiguïté du terme de « rhèmata » désignant à la fois les unes et les autres est significative. C'est ainsi que la réflexion apostolique, qui s'attache particulièrement au salut, aboutit à une reconsidération permanente de la doctrine. Celle-ci valorise les résultats acquis au cours d'une expérience qui se développe, comme un commentaire vivant éclaire le texte sur lequel il s'appuie.

Les thèmes de la toute première prédication peuvent être, malgré des difficultés sérieuses, dégagés des récits élaborés au cours des premières décades et que nous ont livrés les synoptiques. L'aspect essentiel du message est une conception théocentrique du salut. Le salut révèle et réalise la présence de Dieu dans le monde. Il est de dimensions cosmiques et exige la formation d'un peuple de Dieu, d'une Église, communauté du Christ, se séparant de la communauté juive pour réaliser l'idéal théocratique, affirmation de la seigneurie divine. Dans ce drame eschatologique, l'homme a sa part : en acceptant la « pauvreté » spirituelle de l'Évangile, il entre dans la communauté et opère ainsi « son » salut. Il n'y a pas seulement conversion intérieure mais accession à un ordre transcendant, incarné dans la personne du Christ, ordre qui est proprement celui du salut.

Le mystère du salut est lié à celui du Christ. Le décalage souvent sensible entre le développement de la sotériologie et celui de la christologie explique, pour une part, les crises de l'Église des temps apostoliques. La première se développa dans l'Église de Jérusalem, qui groupait des disciples aux fortes attaches palestiniennes, à la foi encore rudimentaire. N'ayant pas conscience de la transcendance divine du Christ pendant la période évangélique, ils attendaient la manifestation du Christ-Dieu dans une Parousie imminente, et la résurrection des justes comme signe de la venue des « derniers temps ». Crise religieuse que saint Pierre résoudra par une première affirmation de la valeur du temps, par l'appel à la purification des âmes dans l'at-

tente du retour divin. Mais aussi, crise doctrinale dont on doit la solution aux hellénistes, théologiens de la Bible, parmi lesquels s'est élaboré le récit de la Pentecôte : c'est le règne de l'Esprit qui est la marque des temps messianiques. Saint Paul développera cette tradition en montrant comment doit s'opérer la croissance du corps du Christ. — A la chute de Jérusalem, seconde crise parmi les chrétiens qui attendaient, après le jugement d'Israël, l'accomplissement des promesses divines. La doctrine du salut n'a pas évolué au même rythme que la christologie. Saint Jean voit le danger de la discordance : la première Épître et le quatrième Évangile formulent la synthèse nécessaire. Ils mettent en relief l'économie de l'Incarnation, par où s'est réalisée la présence substantielle de Dieu dans le monde, et la place de l'homme qui, par une option libre, s'insère dans le drame salvifique consommé par l'immolation du Christ. Par là les écrits johanniques méritent d'occuper une place centrale dans la réflexion actuelle sur le salut et le fait chrétien.

Le troisième rapport revenait aux préoccupations actuelles : Gaston Maire, professeur au lycée de Dijon y disait « Comment annoncer le salut pour notre temps ». Exposé austère, conduisant vers une synthèse difficile : le salut, s'il est acquis déjà par la mort et la résurrection du Christ, ne s'applique aux hommes que par un effort indéfiniment poursuivi et sans cesse renouvelé. Pour annoncer le salut il faut d'abord cerner le mystère, le saisir au delà des antinomies qui en marquent les approches : antinomie du divin et de l'humain qui collaborent pourtant dans le salut — antinomie du spirituel et du charnel qui exige qu'on joigne à l'ascèse le respect du travail et de l'effort humain — antinomie du salut de la personne et de celui de la totalité du peuple de Dieu, car la personne est sauvée par l'édification de l'humanité dans le Christ. Mais le mystère que l'on saisit est inspirateur d'action : par là Dieu fera éclater

ses merveilles. L'espérance requiert les vertus : attachement à l'Église visible et participation au combat dans la cité, effort de purification pour distinguer l'aspect temporel et l'aspect éternel, pour christianiser chaque civilisation sans affadir le message divin, pour agir parmi les hommes dans un engagement total, selon la plénitude de nos vocations particulières, sans céder cependant à la séduction trop absorbante des tâches historiques, à l'idolâtrie du progrès humain. Les universitaires ont, par leur profession même, une belle tâche. En travaillant à ouvrir les intelligences à la vérité, ils préparent les âmes à la rencontre de Dieu. Mais il faut, au delà des apparences, accéder au sens surnaturel de l'échec ou du succès. L'annonce du salut est pour le chrétien exigence de dépassement perpétuel.

C'est à ce dépassement qu'invitaient, sur un plan différent de celui des rapports, deux témoignages vivants, divers mais profondément émouvants : celui d'un jeune instituteur retraçant à travers sa propre histoire, les exigences apostoliques d'une vie d'enseignant, témoignage très simple, mais dans lequel bien des auditeurs pouvaient reconnaître leurs propres étapes, leurs hésitations et leurs reprises, la saisie de Dieu s'accomplissant dans la banalité quotidienne. L'autre témoignage, qui devait ébranler l'auditoire par son ardeur et sa sincérité était celui d'un prêtre ouvrier venu nous montrer non pas tant la misère de ses frères de travail — et pourtant comme cette misère accuse notre indifférence — que le travail de la grâce, le salut s'opérant parmi tant d'âmes qui ne paraissent refuser Dieu que parce qu'elles ne le connaissent pas.

Une séance spéciale était réservée, avant la clôture, à la discussion des rapports. Elle permit, en un échange fructueux, à l'auditoire de manifester son inquiétude devant telle perspective brusquement ouverte ou tel silence inexpliqué, aux orateurs de préciser leur pensée, d'ajouter un dernier accent aux leçons de la veille et du

jour. Et la tenue des débats, après l'attention soutenue, durant les trois jours, était un nouveau signe de la maturité intellectuelle et spirituelle, fruit de longues années de travail, d'effort, de fidélité à la grâce qui semble le signe du règne de l'Esprit au sein de la Paroisse universitaire.

Au cours de la cérémonie de clôture, à la cathédrale, S. Exc. Mgr Lallier développa, en conclusion, « L'Église et le salut ». Il montra, dans la crise religieuse qui secoue le monde actuel, une crise d'adolescence dont l'étendue et la violence ne doivent pas nous décourager. L'Église demeure, unie au Christ, la source du salut de l'humanité. En elle, le chrétien possède la sécurité qui n'empêche pas l'humble défiance de soi-même et s'allie au respect des frères séparés. Avec elle, il a la charge de travailler au salut du monde, ministère qu'il doit réaliser par le don de lui-même à ses frères et à l'Église elle-même... La récitation fervente de l'acte d'oblation traditionnel était la meilleure réponse de la foule à celui qui, avec tant de bienveillance, représentait l'Église au milieu d'elle.

Pour exprimer la richesse de ces Journées, il faudrait dire bien autre chose : l'activité des divers groupes au cours des réunions spécialisées, les conversations animées prolongeant le travail au cours des déplacements et les repas laissant place à l'expansion joyeuse et à l'amitié... Enfin le pèlerinage aux sanctuaires vénérables : Toul et son siège épiscopal, Sion, haut-lieu où la Lorraine monte depuis des siècles en hommage à la Vierge, Saint-Nicolas-de-Port, qui reçut longtemps les pèlerins d'au delà des frontières : sanctuaires qui invitent à prier pour les hommes proches et lointains, pour le monde... Puissent les Paroissiens de ces Journées être maintenant à travers le pays de bons artisans du Salut!

ODILE OLANIÉ.

Les Signes du temps

Perspectives soviétiques

Le 23 mars, la situation paraissait encore assez fluide au Kremlin [1]. Dans la lutte sur le front intérieur, Malenkov avait dû céder au parti son poste de premier secrétaire du Comité central qui échut à Khrouchtchiov. Les événements des dernières semaines montrent que la lutte se poursuit sur le front intérieur soviétique. Il y a donc lieu de dénombrer les forces en présence. Si Staline a pu réussir au cours de sa carrière à s'appuyer tour à tour sur le parti et sur la classe des natchalniki, ce ne fut qu'au prix de tournants accompagnés de purges sanglantes. Le camouflage d'un capitalisme d'État par une façade socialiste coûtait somme toute très cher. Il fallait toujours un *bouc émissaire* dont l'immolation tenait lieu d'explication du décalage entre la théorie et la réalité.

Tantôt c'était le parti, tantôt la classe des natchalniki qui indiquaient la direction du mouvement. A la mort de Jdanov, la période kominformiste dirigée par le parti prenait fin. Le titisme fut un échec idéologique dont toutes les conséquences n'apparaîtront que dans un avenir plus ou moins proche. Avec Malenkov et son équipe commença en 1948 une période nouvelle au cours de laquelle on rechercha un équilibre des forces au

1. Cf. *La Vie Intellectuelle* du 1er avril 1953, p. 83.

moyen d'un commun dénominateur acceptable aussi bien par les jeunes du parti que par les natchalniki et l'armée. L'impuissance grandissante de la bureaucratie régnante, c'est-à-dire du parti, ne fut plus escamotée au moyen d'un paravent révolutionnaire, mais par un nationalisme chauvin. Il s'ensuivit que le parti ressemblait de plus en plus à un parti nazi [2]. Certes, ce serait une erreur de penser que cette ligne fut acceptée d'un cœur léger par tous les éléments du parti. Une tendance se fit jour dont le représentant en quelque sorte symbolique était l'économiste Iarochenko, que Staline essayait de réfuter longuement et avec une ironie lourde [3], sans d'ailleurs se demander un instant pourquoi un économiste « marxiste » formulait en U.R.S.S. des théories dont le seul but était de faire à nouveau du parti le moteur de la vie économique. Il y avait aussi une autre tendance, celle de la bureaucratie du parti s'appuyant sur la force, c'est-à-dire sur la police, tendance représentée par Beria. Elle connut une défaite après la mort de Jdanov quand Beria dut quitter la direction de toutes les polices. A partir de cette date, octobre 1948, il y eut à côté du ministère de l'Intérieur (M.V.D.) un ministère de la Sécurité d'État (M.G.B.) sous la direction d'Abokoumov, disparu mystérieusement. Son remplaçant fut Ignatiev, un jeune du secrétariat de Malenkov. Depuis quelque temps déjà Beria semblait être la cible de certaines attaques, notamment à la suite de la découverte en Géorgie d'une situation à tout point de vue désastreuse [4].

Il est assez difficile de suivre les différentes étapes de la bataille qui se livrait sur le front intérieur soviétique :

2. Cf. *La question soviétique,* dans *La Vie Intellectuelle,* 1952, nº VII, pp. 124 sq.

3. Staline, *Problèmes économiques du Socialisme, Réponses au camarade Iarochenko,* Moscou, 1952.

4. Cf. *Réalité russe* de novembre 1952 : La crise géorgienne. Au cours de l'année 1951, plus de 50 % de kolkhoziens n'avaient pas donné un seul jour de travail à l'État !

la tendance Malenkov d'une part, la tendance Beria de l'autre, toutes les deux devraient tenir compte à la fois de la classe des natchalniki et de l'armée aussi bien que de la classe ouvrière et paysanne. Il faudrait suivre de près dans la presse des cinq dernières années les attaques du parti contre le sabotage des techniciens et leur non-vigilance de même que les attaques venant en premier lieu de Malenkov et de son groupe contre le formalisme bureaucratique du parti. Une statistique précise de ces attaques permettrait de dresser un tableau de la bataille dont le point culminant fut atteint le 13 janvier 1953 par le communiqué sur les « assassins en blouse blanche ». Mais les préliminaires de la bataille ont eu lieu dans les républiques populaires et en France. La liquidation d'Anna Pauker, le procès Slansky, l'affaire Marty-Tillon, c'étaient autant de coups portés contre les hommes mis en place par Beria. Le « complot » du 13 janvier devait achever Beria puisque, en tant que chef des polices, c'est lui qui portait la responsabilité de l'assassinat de Chtcherbakov et de Jdanov. Or, ce ne fut pas Beria qui disparut, mais bien Staline. Et la mort du généralissime permit à l'ancien chef des polices de retrouver son ministère, perdu en 1948.

Il ne faut pas perdre de vue cette situation si l'on veut comprendre les événements assez spectaculaires qui caractérisent la nouvelle phase de la bataille sur le front intérieur soviétique. La veille des Rameaux, Malenkov accorda une amnistie qui intéresse au premier chef la classe des natchalniki et les militaires. En même temps, une révision du code pénal est promise. La classe ouvrière se voit gratifier d'une nouvelle baisse de prix.

Ce recul stratégique sur le front intérieur est accompagné de gestes extérieurs qui créent une détente internationale. Malenkov montre ainsi au parti que sa méthode est infiniment plus efficace que tous les appels de Stockholm. Mais voici qu'éclate le samedi saint une des affaires les plus sensationnelles de l'histoire soviétique.

Un communiqué du M.V.D., c'est-à-dire de Beria, annonce la libération et la réhabilitation des assassins en blouse blanche et dénonce en même temps les *aveux arrachés* et *l'antisémitisme.* Qu'est-ce à dire, sinon que tous les procès du passé sont brusquement mis en cause, Staline et ses méthodes sont condamnés? Et avec Staline ceux qui ont été ses instruments, donc en premier lieu Malenkov. Un haut fonctionnaire de la police, Rioumine, est arrêté, et Ignatiev, un homme de l'équipe Malenkov, est à la fois renvoyé de son poste de ministre du M.V.D. et du secrétariat du parti.

La suite de la bataille dépendra de la position que prendront l'armée et la classe des natchalniki, qui semblent toujours appuyer Malenkov. Il paraît peu vraisemblable que dans les circonstances actuelles Beria veuille pousser ses avantages et livrer une bataille décisive pour le pouvoir en *liquidant* la tendance Malenkov déjà fortement affaiblie par la « libération » d'Ignatiev. La situation de Malenkov est d'autant plus délicate que Beria, en dénonçant les *aveux extorqués*, en assurant tous les soviétiques de leur droit à la *liberté* qui ne sera plus menacée par l'*arbitraire,* a également fait un pas vers l'armée, vers les natchalniki. Son offre sera-t-elle prise au sérieux? c'est douteux. Les généraux et les techniciens n'ont aucune raison de faire confiance à la police. Et ce n'est pas le parti, incarné par la police, qui pourrait faire cette seconde révolution russe que les citoyens soviétiques attendent secrètement parce qu'elle correspondrait à la revendication de la *vie libre*[5], de la *koultoura,* d'une égalité vraie avec l'Occident.

Il reste le problème de la guerre et de la paix. Si, du point de vue économique et social, le régime soviétique se présente comme un capitalisme d'État autoritaire, sa politique est impérialiste. Les Russes exercent le rôle de nation dirigeante à l'égard des populations non-russes de

5. Cf. *Mon ami Vassia*, Plon, Paris.

l'U.R.S.S. et des républiques populaires. Engels, en examinant à la fin du dernier siècle le problème de la guerre et de la paix, considérait l'impérialisme tzariste comme une cause de guerre plus dangereuse que le conflit entre la France et l'Allemagne au sujet de l'Alsace-Lorraine. Et Engels n'attendait la paix que d'une révolution russe. En 1934, Adoratski, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution, voulu publier cette étude d'Engels. Staline s'y opposa en prétendant qu'Engels avait surestimé l'impérialisme russe et son désir d'expansion en direction du Bosphore. Il est cependant permis de donner en l'occurrence raison à Engels. Aujourd'hui, c'est dans des termes semblables que se pose la question de la paix et si un espoir nous est permis, il ne peut s'accrocher qu'à la possibilité d'un changement profond dans les structures sociales et économiques de l'U.R.S.S. Un retour aux sources de 1917 est désiré par la classe ouvrière; il signifierait pour elle une libération grâce à la cogestion; la paysannerie y gagnerait l'autonomie des fermes collectives sous la forme de coopératives qui ne dépendraient plus du fonctionnaire nommé par Moscou. Mais ce nouveau départ de la révolution demeure malgré tout assez hypothétique. Il existe également la possibilité d'une révolution bourgeoise réalisant le désir de sécurité de la classe des techniciens et de l'armée. Une politique occidentale réaliste pourrait opter pour ce changement qui ouvrirait la perspective d'une coexistence et même d'une collaboration économique et culturelle avec l'Union soviétique.

Toutefois, il est encore trop tôt pour se prononcer sur les chances d'une telle perspective. Il faut attendre l'issue de la bataille qui se déroule aujourd'hui en U.R.S.S.

JEAN ROUNAULT.

Consécration de la renaissance allemande

L'opinion publique eut, en général, une fausse idée des buts et des résultats possibles des récents voyages des hommes d'État européens aux États-Unis. Bien à tort, on pesa les résultats obtenus par tel ou tel pays en observant avec amertume les mains vides de ses propres ministres. En réalité, la politique américaine n'est pas encore suffisamment mise au point pour autoriser des engagements fermes. Le travail des émissaires européens ne pouvait donc avoir qu'un caractère préparatoire. Avant de juger de ses fruits, il faudra attendre quelques mois. Il serait donc injuste d'affirmer sous cet angle que le chancelier allemand a remporté à Washington un succès éclatant, tandis que le président du Conseil français fit figure de parent pauvre. N'oublions pas que la Grande-Bretagne, qui avait espéré la renaissance de l'alliance anglo-saxonne, fut contrainte quelques semaines plus tard à s'intégrer à égalité et sans aucune prétention dans une communauté européenne qu'elle avait la plus grande envie de renier avec éclat.

Le chancelier Adenauer chercha à Washington surtout la consécration solennelle et frappante de sa politique des quatre dernières années. Pour lui, l'invitation en Amérique sur un pied d'égalité avec tous les autres chefs de gouvernement européens fut un triomphe personnel. Elle sera, dans sa prochaine campagne électorale, la pièce maîtresse de sa propagande. Avec prudence et acharnement, il a travaillé depuis la constitution de la République fédérale allemande en 1949 à la renaissance diplomatique de son pays, à sa transformation progressive de territoire occupé en nation souveraine. Pour y parvenir, il a joué avec habileté la carte européenne et renoncé à un certain nationalisme fort tentant et aussi à la possibilité nullement aléatoire d'une collaboration directe et plus étroite avec les États-Unis. En 1951, la position stratégique de l'Allemagne occidentale fut, en effet, déjà suffisamment forte pour permettre au gouvernement de Bonn de refuser sa collaboration à une armée européenne, de tenter sa chance en direction d'un réarmement direct et de miser sans réserves sur la volonté américaine de créer des divisions alle-

mandes. Contrairement aux avis de l'opposition socialiste, Adenauer a choisi le chemin européen qui vient de l'amener à Washington où il a obtenu comme résultat essentiel de son voyage la consécration psychologique de l'égalité des droits.

Le gouvernement de Bonn souffre en permanence d'un grand cauchemar : l'entente directe Est-Ouest sur le dos de l'Allemagne. Les efforts faits par la diplomatie d'Adenauer pour déranger les contacts entre l'Est et l'Ouest et subordonner un accord éventuel à des conditions difficilement acceptables par les Russes s'expliquent par cette crainte, subjectivement compréhensible, d'être sacrifié sur l'autel d'un nouveau Potsdam. Ni la Grande-Bretagne ni la France ne sont disposées à donner à cet égard au gouvernement de Bonn des garanties valables, car ces deux pays ne voient aucun inconvénient dans un retour à la diplomatie de Yalta et de Potsdam. Le chancelier allemand devait donc s'adresser au général Eisenhower et essayer d'obtenir du gouvernement américain les assurances indispensables pour calmer son opinion publique et prouver la justification et le bien-fondé de sa politique européenne. A-t-il obtenu satisfaction ? Peut-être dans la mesure où les États-Unis, en tant que première puissance mondiale, sont disposés à limiter leur liberté d'action diplomatique, probablement dans la même mesure dans laquelle les États-Unis ont reconnu la position mondiale de la France...

ALFRED FRISCH.

L'unification de l'Europe

Les projets d'unification européenne sont-ils menacés par les « gestes de paix » de M. Malenkov ? Le « revirement » du Kremlin semble avoir renforcé l'hostilité des socialistes et des gaullistes à l'armée européenne. Pour le maréchal Juin, cette dernière doit être coiffée par une autorité politique supra-nationale, ainsi que l'ont préconisé MM. Robert Schuman et Teitgen. Répondant à ceux qui voudraient que la création d'une communauté politique pré-

cédât la naissance de la communauté militaire, M. Letourneau prophétise : « *Si l'on ne fait pas la communauté de défense, on ne fera jamais la communauté politique.* »

L'autorité politique supra-nationale, d'après le projet de traité élaboré par l'assemblée pré-constituante et remis aux six gouvernements intéressés, comprend essentiellement :

— Une *Chambre des peuples* élue au suffrage universel. Répartition des sièges : France : 70, Allemagne : 63, Italie : 63, Belgique : 30, Pays-Bas : 30, Luxembourg : 12.

— Le *Sénat* élu par les parlements nationaux. Répartition des sièges : France : 21, Allemagne : 21, Italie : 21, Belgique : 10, Pays-Bas : 10, Luxembourg : 4.

— Un *Conseil exécutif*, ou gouvernement, dont le président, élu par le Sénat, choisit les autres membres. Les présidents de la Haute-Autorité charbon-acier et du commissariat à la défense en font partie de plein droit, avec leur statut personnel.

Dès lors, deux questions sont posées : D'abord, la France est favorisée dans sa représentation à la Chambre des peuples (et non pas au Sénat) en raison de ses territoires et départements d'outre-mer, qui seraient intégrés dans la communauté. Les conséquences politiques et économiques de cette décision n'ont pas encore été sérieusement étudiées par le gouvernement ou par les membres de l'Assemblée préconstituante.

D'autre part, la constitution du Conseil exécutif implique la limitation des pouvoirs de l'autorité aux secteurs charbon-acier et défense. La compétence économique de la communauté serait toutefois étendue par la suite. Les Pays-Bas, rappelons-le, ont déposé à Rome un projet d'intégration économique complète.

Le projet prévoit, en outre (troisième problème crucial), que le *conseil des ministres des Affaires étrangères* des six pays aura droit de regard, dans certains cas assez limités, sur les décisions de la communauté. Les abandons de souveraineté restent limités, et la coordination des organismes nationaux et supra-nationaux soulèvera évidemment d'innombrables difficultés... qui ne sont pas insurmontables dans la mesure où les gouvernements sont décidés à aller de l'avant.

Or, précisément, le doute le plus grand subsiste à cet égard. En l'état actuel, le texte du traité est aussi satisfai-

sant qu'une Constitution peut l'être. L'idée d'une communauté politique rencontre dans l'opinion moins d'objections que l'armée européenne. Si l'on veut aboutir, n'aurait-on pas intérêt à faire ratifier le traité politique avant le traité de défense ? L'autorité politique supra-nationale devrait en effet, un jour ou l'autre, d'une manière ou d'une autre, disposer d'une force militaire commune.

Comment réagiraient les six gouvernements et les États-Unis devant une proposition acceptable d'unification de l'Allemagne ? L'accepter serait renoncer évidemment à l'armée européenne et à la communauté politique. Cette perspective est officiellement envisagée avec la plus grande défaveur, bien que la C.E.D. soit violemment combattue et la communauté politique encore en gestation...

Depuis la fin de la guerre, la France a eu une seule grande idée politique : unifier l'Europe. Cette idée, elle a peur de la perdre. Les solutions politiques doivent pourtant évoluer avec les données du problème. Mais cela demanderait un effort d'imagination supplémentaire. La seconde idée serait peut-être moins brillante que la première.... « *Un tiens* vaut mieux... » Mais les proverbes sont-ils infaillibles ?

CLAUDE JULIEN.

Le pool vert : la comédie continue

Il y a bientôt trois ans que le ministre de l'Agriculture française de l'époque, M. Pierre Pflimlin, commença à élaborer son plan d'une union agricole européenne entré dans l'histoire sous la désignation peu élégante de « pool vert ». A cette époque, on suivit les grandes lignes du plan Schuman et envisagea une organisation supra-nationale fort probablement limitée aux six pays ayant accepté le principe de la communauté du charbon et de l'acier. M. Pflimlin voulut battre le fer tandis qu'il était chaud et convoquer rapidement une conférence internationale. Le premier mémorandum français fut ainsi expédié aux capitales européennes en mars

1951. Les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay n'ont malheureusement jamais cru à l'opportunité d'un pool vert, comme ils se sont d'ailleurs opposés dans les limites de leur pouvoir à la réalisation du plan Schuman. Préoccupé par le charbon et l'acier, Robert Schuman délaissa pendant longtemps le pool vert qui s'enlisa ainsi de plus en plus dans une procédure volontairement dilatoire.

Dans ces conditions, la première conférence internationale ne put se réunir qu'en mars 1952. A ce moment-là, M. Pflimlin avait quitté l'Agriculture pour la France d'outre-mer et se désintéressa de son enfant. Son successeur ne comprit pas grand chose à l'affaire et cette première conférence n'aboutit à aucun résultat, hormis la désignation d'une commission d'experts subordonnés, chargée de rassembler une documentation aussi vaste que possible. Ceci fut fait avec une assiduité de fourmis entre juin 1952 et janvier 1953.

Mi-mars de cette année, une deuxième conférence réunit à Paris les ministres de l'Agriculture de l'Europe occidentale ou leurs délégués, pour continuer à discuter dans l'équivoque et dans l'obscurité. Une réunion dite d'information des six ministres de la Communauté du charbon et de l'acier, qui précéda de deux jours la conférence principale, ne donna aucun résultat; les ministres de l'Agriculture des six pays ne réussirent pas à se mettre d'accord sur la méthode à suivre. Aucun plan précis ne fut ainsi soumis à la conférence, qui ne prit qu'une seule décision relativement importante, celle d'inviter l'Espagne qui fit ainsi pour la première fois son entrée dans le cercle de la communauté européenne. Finalement, on chargea un comité dit intérimaire d'élaborer des propositions concrètes sans se mettre d'accord sur l'orientation de ses travaux, c'est-à-dire sans se prononcer sur le caractère supranational ou purement consultatif de la future organisation.

L'échec provisoire du pool vert s'explique en grande partie par l'absence d'une personnalité capable de diriger les négociations et, en outre, par l'indécision des gouvernements intéressés. En Italie, le ministre de l'Agriculture, Fanfani, a été dès le début hostile au pool vert mais contraint à chaque conférence de prendre une position favorable, cédant à la pression de M. de Gaspari. Le gouvernement allemand réserve visiblement sa décision. Quant à la France, la question n'a jamais été examinée sérieusement depuis le départ de

M. Pflimlin. Seuls les Pays-Bas savent ce qu'ils veulent, mais ils sont trop faibles pour imposer leurs vues et pour jouer un rôle directeur. Si l'on fait exception de la position anglaise, suisse et en partie scandinave, abandonnant la coordination des agricultures européennes, comme dans le passé, à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (O.E.C.E.), il ne reste plus que l'alternative de l'organisation et de l'unification des marchés. L'organisation consiste essentiellement dans la conclusion d'accords d'échanges à long terme avec des prix minima et maxima fixés d'avance, garantissant aux cultivateurs un revenu suffisant. Aucune institution supra-nationale n'est nécessaire. Les accords peuvent être négociés par les gouvernements avec l'assistance des professionnels. En marge, la constitution de quelques comités de coordination n'est pas exclue. L'unification des marchés, par contre, exige un travail permanent de coordination et d'harmonisation des conditions de production en vue de l'accroissement du rendement, de l'élimination raisonnable des productions non rentables et du renforcement constant et sensible du potentiel agricole européen pris dans son ensemble. Sans l'existence d'une autorité supra-nationale, même à pouvoirs limités, cette unification n'est guère concevable.

Le ministre français a choisi l'organisation, tout en envisageant l'unification comme un but lointain, sans pourtant s'exprimer clairement à ce sujet. Cette solution est extrêmement mauvaise et inacceptable. L'organisation des marchés agricoles d'après les conceptions de M. Laurens et aussi d'après celles du délégué allemand, le docteur Hermes, ne correspond qu'aux seuls intérêts des cultivateurs et ne contribue pas à l'abaissement des prix de revient. Les consommateurs seraient ainsi entièrement sacrifiés tandis que l'unification les ferait profiter de la réduction progressive des prix de revient européens, tout en assurant aux cultivateurs eux-mêmes une plus grande stabilité économique. Espérons que le bon sens et l'intérêt général s'imposeront à temps contre un protectionnisme agricole borné et dépassé.

ALFRED FRISCH.

Remous chez Peron — Élection surprise au Brésil

Depuis que le général Peron est revenu du Chili, les événements se produisent à une cadence accélérée et dans une grande confusion. Pendant son séjour à Santiago, Peron avait remis aux deux partis féministes chiliens, dont le plus important est le Fenafui, dirigé par Maria de la Cruz, la plus chaleureuse admiratrice du justicialisme, une somme d'environ 15.000 dollars pour leurs œuvres sociales. On annonce maintenant que Maria de la Cruz va se rendre à Buenos-Ayres et retourner à Peron le montant de ses largesses. Il semble, en effet, que ce dernier, voulant assurer une large victoire des partisans d'Ibanez aux élections législatives chiliennes, avait demandé aux partis féministes de s'unir derrière le président. Le résultat de ces élections oblige le président chilien à pratiquer une politique beaucoup plus nuancée que ne l'auraient souhaité Peron et ses admirateurs chiliens. Les partisans d'Ibanez se partagent donc maintenant en une multitude de groupes et de sous-groupes, tous plus ou moins mécontents. Maria de la Cruz est sans doute celle dont la déception est la plus forte, et elle se prépare à une opposition démagogique. Le fait qu'elle se rende à Buenos-Ayres indique que, si elle refuse les conditions du don, elle ne renie nullement ses sympathies. Ne va-t-elle point converser avec Peron des moyens de forcer la main à Ibanez ou d'assurer, par d'autres méthodes, une certaine unification de l'Argentine et du Chili ?

Cependant en Argentine, Juan Duarte, frère d'Éva Peron, renonce à ses fonctions de secrétaire particulier du président, puis met fin à sa vie. Il est imité, jusqu'au suicide exclusivement, par Juan Maria Freire, ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Le Conseil supérieur du parti péroniste exclut, sous le prétexte de propagation de fausses nouvelles, huit membres de ce parti, sept anciens parlementaires et l'ancien gouverneur de la province de Buenos-Ayres. Ces événements doivent être rapprochés des difficultés économiques de l'Argentine. Nous avons déjà dit[1] les effets désastreux pro-

1. *La Vie Intellectuelle*, janvier 1953.

duits par une industrialisation artificielle et les conséquences qui en découlent sur l'approvisionnement en viande et le prix des denrées alimentaires. La situation est devenue si sérieuse que Peron menace d'employer l'armée pour assurer l'envoi de ravitaillement vers les villes et de placer dans chaque magasin un soldat chargé de faire respecter les prix officiels. Ces difficultés, le chômage grandissant amènent les « sociaux » du régime à critiquer la politique économique de Peron, intimement liée, comme nous avons essayé de le montrer, à ses visées internationales. C'est aussi pour cette raison, semble-t-il, que les communistes argentins se préparent à rentrer dans l'opposition. L'occasion est trop belle; il serait insensé de leur part de ne point profiter du mécontentement. Peron pourrait donc se trouver bientôt devant la nécessité d'obtenir à tout prix un succès d'ordre international s'il ne veut pas rester dans une situation intérieure inextricable.

Les maires — les préfets municipaux, comme on dit — de Rio, de Sao-Paulo et de quelques autres grandes villes brésiliennes considérées comme des points stratégiques importants, étaient nommés par le gouvernement fédéral. Une réforme récente a remis aux électeurs le choix du préfet de Sao-Paulo. Il s'agissait donc de désigner le successeur de M. Armando Arruda Perreira, ancien président du Rotary International, que le gouvernement avait placé à la mairie de Sao-Paulo.

Le résultat ne faisait aucun doute pour les observateurs. Soutenu par les deux grandes forces politiques du pays, le parti de Getulio Vargas, l'ancien dictateur redevenu par des élections démocratiques président de la République des États-Unis du Brésil, par celui d'Adhémar de Barros, jadis préfet de Sao-Paulo, aujourd'hui leader politique de tout premier plan, par Lucas Garcez, gouverneur de l'État de Sao-Paulo, qui, dans ses messages et ses discours, cite les ouvrages du R. P. Lebret et se réclame d'*Économie et Humanisme,* par la presse tout entière, par une propagande merveilleusement organisée, M. Cardoso devait remporter une victoire éclatante.

Les observateurs se trompaient. Un inconnu, sans appui, sans moyens financiers, Janio Quadros, a été triomphalement élu.

Cette élection-surprise témoigne du grand désappointement, mais en même temps de la résolution des masses brésiliennes qui avaient remis leur sort et confié leurs aspirations à Getulio Vargas et à Adhémar de Barros. Voici deux ans, le portrait du *baixinho* (le petit), comme on appelle familièrement le président, était dans presque toutes les demeures populaires; autour de la photographie, on lisait parfois : « *De ti eu espero muito* » (J'attends beaucoup de toi). Adhémar de Barros était acclamé dans les rues. On a beaucoup attendu, et rien n'est venu. Et à Sao-Paulo la situation est pire que partout ailleurs, à l'exception du nord-est qui a connu dernièrement une nouvelle famine : une législation sociale merveilleuse sur le papier, et qui date d'ailleurs de la dictature, reste inappliquée et inapplicable; le manque de dollars a fait réduire des importations nécessaires à l'industrie, mettant au chômage des milliers d'ouvriers, en particulier ceux de la société Philips et de la General Motors; la sécheresse et l'invraisemblable organisation de la Light (compagnie électrique), aux mains de financiers américains, ont réduit la production de courant amenant ainsi de nouveaux arrêts du travail; l'eau fait défaut dans bien des quartiers; le riz, base de l'alimentation populaire, coûte vingt cruzeiros environ.

Pour protester contre cet état de choses, 300.000 ouvriers sont en grève. L'élection de Janio Quadros est aussi une protestation contre l'incapacité des partis et des hommes en qui le peuple avait mis sa confiance. Coup de tête irraisonné, peut-être insensé, l'élection de Janio Quadros prouve cependant que le peuple brésilien a conscience de sa misère et veut en sortir.

JEAN BOANERGE.

La victoire du docteur Malan en Afrique du Sud

Comme l'on s'y attendait généralement, le parti nationaliste au pouvoir depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis la consultation électorale de mai 1948, l'a emporté une nouvelle fois aux élections générales sud-

africaines du 15 avril dernier. Bien que, encore une fois, il ne recueille qu'un nombre de voix inférieur à celui de l'opposition, ses progrès sont sensibles et les particularités du système électoral, favorable aux campagnes où se recrutent la plupart des partisans du docteur Malan, lui assurent une majorité substantielle qui atteindra une trentaine de voix contre douze dans la précédente législature. Sur les 159 membres que comprend la Chambre, les nationalistes seront en effet 94 contre 57 membres du Parti unifié, l'ancien parti du maréchal Smits, 4 travaillistes et 3 représentants blancs des indigènes.

La victoire des nationalistes risque d'avoir d'importantes et graves conséquences; elle engage, non seulement le destin de l'Afrique du Sud, mais aussi, dans une large mesure, celui de toute l'Afrique noire. Les élections sud-africaines, en effet, se sont jouées avant tout sur la question des relations entre les Blancs et les Noirs. Dans un pays où les Blancs détiennent tous les droits et privilèges en matière économique et sociale, et ne sont pourtant que 2.500.000 contre 8.500.000 Noirs, 1 million de métis et 300.000 indiens, cette question est évidemment capitale, surtout à une époque où, partout dans le monde, les peuples de couleur contestent la suprématie blanche.

Pour résoudre ce problème, les nationalistes ont une doctrine fort précise : l'*apartheid* ou ségrégation raciale, dont ils ont commencé l'application au cours de ces dernières années, non sans rencontrer d'ailleurs d'extrêmes difficultés. C'est cette politique d'*apartheid* qu'une majorité d'électeurs sud-africains — majorité réduite d'ailleurs — vient de ratifier et de donner mandat aux nationalistes de poursuivre.

Que représente au juste cette ségrégation raciale ? Selon les nationalistes, c'est la séparation des races en communautés distinctes de facon qu'Européens et non-Européens puissent se développer côte à côte, dans la

même patrie, sans se mélanger. Chaque race ainsi séparée des autres pourrait vivre et se développer selon son dynamisme propre; et la race blanche pourrait, sans métissage, sauvegarder son identité et sa culture. Cette entreprise gigantesque de séparation des races doit être réalisée sous la direction et le contrôle des Blancs qui resteraient les maîtres du pays. Les nationalistes affirment cependant, qu'un jour, ces communautés raciales distinctes deviendront parfaitement indépendantes, dans le cadre d'une Fédération au sein de laquelle chacune d'elles aura des droits égaux. Il est clair qu'à leurs yeux il s'agit d'un avenir très éloigné, si éloigné que l'on peut parler d'une sorte d'objectif aussi idéal qu'inaccessible.

Le grand Parti unifié, qui vient de perdre une nouvelle fois la partie aux élections, considère cette politique d'*apartheid* inapplicable et dangereuse. Inapplicable parce que, selon lui, il ne peut être question de se passer de la main-d'œuvre indigène qui fait la prospérité générale du pays comme la prospérité personnelle des Blancs. Dangereuse, parce que son application brutale, sans la moindre tentative de collaboration avec les Noirs ou simplement de consultation auprès d'eux, déchaîne déjà l'ensemble des gens de couleur contre les Blancs et qu'elle a mis fin à leurs divisions intérieures. C'est un front uni de Bantous, Indiens et Métis que les Blancs trouvent maintenant devant eux.

Cela dit, les membres du Parti unifié, comme d'ailleurs ceux du petit parti « travailliste », sont aussi hostiles que le nationalistes à « l'égalité des races » et ne sont pas davantage prêts à supprimer le *Colour bar* qui met les Blancs, dans les relations sociales (quartiers résidentiels, trains, gares, parcs...), à l'abri du contact des Noirs.

Entre nationalistes et membres du Parti unifié se manifestent des différences de tempérament et d'origine. Les nationalistes se recrutent parmi les descendants des

Boers, les *Afrikaners*, qui forment 60 % de la population environ. Pour ces hommes généralement terriens, qui n'ont plus de relation avec leur pays d'origine, l'Afrique du Sud est l'unique patrie. La suprématie des Blancs est donc pour eux une question de vie ou de mort car ils n'ont pas de lieu de refuge; en conséquence ils sont prêts à maintenir leur suprématie par tous les moyens. Les membres du Parti unifié en revanche sont en majorité de souche britannique. Ils ont cette confiance que leur donne leur appartenance à la puissante communauté des nations britanniques et conservent encore certaines conceptions anglo-saxonnes, à la fois réalistes et libérales, qui les poussent à se montrer plus conciliants et plus diplomates vis-à-vis des non-Européens, à faire même les concessions inévitables et susceptibles d'empêcher dans l'avenir de désastreuses explosions sociales et raciales.

L'esprit libéral et conciliant du Parti unifié en matière raciale s'est cependant fortement atténué au cours des dernières années, dans la mesure même où tous les Blancs, de quelque origine qu'ils soient, sentent désormais leurs biens et leurs privilèges menacés par les revendications croissantes des autochtones africains. Ce fait constitue peut-être la meilleure explication de la victoire récente des nationalistes; il a déjà expliqué leur première victoire eux élections générales de mai 1948. Pour défendre leurs biens et leurs privilèges, les Blancs font de plus en plus confiance à ceux qui se montrent les plus fermes à l'égard des Noirs.

C'est déjà avec une très faible majorité, quelque peu renforcée par les six sièges créés par le gouvernement dans l'ancienne colonie du Sud-Ouest africain, que les ministres nationalistes, gens têtus et décidés, sont allés de l'avant depuis 1948 et qu'ils ont inflexiblement poursuivi l'application de leur politique. D'une part ils ont fait voter leurs premières mesures d'*apartheid*, d'autre part ils n'ont rien négligé en cinq ans, pour affaiblir

l'influence britannique et pour donner à leur pays le caractère boer qu'il n'aurait jamais dû perdre à leurs yeux. C'est pourquoi l'on parle si souvent aujourd'hui de revanche des Boers pour caractériser la situation en Afrique du Sud au cours de ces toutes dernières années.

Le gouvernement du docteur Malan s'est attaqué d'autre part, au cours de la précédente législature, à la constitution sud-africaine, le *South-Africa act* de 1909, voté par le Parlement britannique; si ces attaques, qui avaient pour but de retirer aux métis du Cap le droit de voter sur les mêmes listes que les Blancs, échouèrent finalement devant les résistances de la Cour suprême, elles provoquèrent de très graves tensions au sein de la nation entre l'élément afrikaner et l'élément britannique.

Les Sud-Africains d'origine britannique, qui constituent l'élément majoritaire du Parti unifié, estiment depuis lors que les garanties constitutionnelles sont désormais fragiles et qu'un jour ils seront complètement à la merci des éléments afrikaners dont la progression démographique est nettement supérieure à la leur. De plus en plus effrayé par des procédés gouvernementaux qui ne lui paraissent pas démocratiques, et convaincu que s'il ne l'emportait pas cette fois-ci aux élections, il serait à jamais écarté du pouvoir, le Parti unifié soutenu par son élément de choc « le Toch Commando », organisation d'anciens combattants, a déployé des efforts désespérés pour gagner la partie le 15 avril dernier. En vain, comme les événements viennent de le prouver.

Il a perdu la partie et l'on peut être assuré que les nationalistes vont plus inflexiblement et plus rudement que jamais poursuivre leur politique de renforcement de la suprématie des Blancs vis-à-vis des Noirs et parmi les Blancs fortifier encore la position des Afrikaners (descendants des Boers) aux dépens de l'influence britannique.

Le fait qu'au cours des dernières années leur majorité parlementaire ne correspondit pas à une véritable

majorité électorale ne les a pas empêchés de gouverner à leur guise et d'appliquer leur politique sans tenir grand compte de l'opposition; il est donc certain que leur victoire récente, si limitée qu'elle soit, ne les empêchera pas de poursuivre plus loin leur politique, bien au contraire.

Pas plus qu'auparavant, les nationalistes ne détiennent la majorité des deux-tiers qui leur permettrait de modifier la constitution selon les règles et d'assurer ainsi la suprématie absolue du Parlement sur le pouvoir judiciaire. Ils affirmeront sans doute que cette primauté du Parlement était l'un des points essentiels de leur programme et qu'en leur donnant la majorité le peuple sud-africain leur a donné le droit et le pouvoir d'en promouvoir l'application.

Le parti nationaliste ne reculera sans doute devant aucun moyen pour appliquer les mesures d'*apartheid* et briser les résistances désespérées de ceux qui s'y opposeraient. Le docteur Malan lui-même n'a pas caché dans le passé, que s'il s'avérait nécessaire pour maintenir la suprématie des Blancs, de mettre fin au régime parlementaire en vigueur en Afrique du Sud, il n'hésiterait pas à le faire. Or, dans le cabinet nationaliste, le docteur Malan est l'un des plus modérés. Des hommes comme Strydom, en qui l'on voit généralement l'un des successeurs possibles du docteur Malan, aurait depuis longtemps déjà, si on l'avait écouté, coupé les liens de l'Afrique du Sud avec la Grande Bretagne, érigé le pays en République et assuré la suprématie absolue du Parlement sur le pouvoir judiciaire.

La loi sur la suppression du communisme déjà, votée sous la législature précédente, donne au gouvernement des pouvoirs de police qui seraient considérés comme purement arbitraires dans les démocraties occidentales. Comme il suffit de s'opposer à la politique raciale du gouvernement ou de se déclarer favorable à l'égalité des races pour être suspecté de communisme, nul opposant n'est aujourd'hui à l'abri d'une action policière ou même

judiciaire. Des Blancs, en assez grand nombre, en ont fait l'expérience au cours de ces derniers mois, il s'agit de syndicalistes pour la plupart. Un plus grand nombre encore en fera bientôt l'expérience, si comme il est probable, la répression contre le communisme est renforcée. Les membres du Parti unifié eux-mêmes risquent un jour de voir leur activité contrôlée et tout au moins leur presse bâillonnée.

Le problème des relations entre les Blancs et les Noirs sera-t-il réglé par l'application stricte de l'*apartheid* ? Il est à craindre que non. Pour les Noirs et autres gens de couleur, l'*apartheid,* n'est qu'un système d'oppression raciale; davantage encore, la pire des oppressions raciales. Cette ségrégation n'aboutit selon eux qu'à les assujettir totalement en vue de fournir aux compagnies minières une main d'œuvre bon marché qui commence à se dérober. Les indigènes invoquent en outre à l'appui de leurs accusations une série impressionnante de preuves, telle que la surpopulation des réserves, la retribalisation des Noirs, l'impossibilité pour ceux-ci d'apprendre et d'exercer un travail qualifié, l'interdiction qui leur est faite de se déplacer d'une ville à une autre sans un permis, la surveillance armée des travailleurs dans de nombreuses fermes, etc., etc...

La plupart de ces accusations semblent hélas fondées, même si l'on reconnaît par ailleurs que le gouvernement nationaliste dépense des millions et même des milliards pour des services sociaux (hôpitaux, maternités, écoles) à usage des gens de couleur. On ne s'étonnera point dans ces conditions qu'un sourd malaise se développe en Afrique du Sud et qu'il se soit exprimé ces derniers mois sous la forme de tentatives de résistance passive aux lois de ségrégation, tentatives que la police a brutalement réprimées. Des émeutes sanglantes ont eu lieu à Port-Elisabeth en octobre dernier. Elles constituent un avertissement; elles manifestent que les Noirs sont de moins en moins résignés à leur condition d'in-

fériorité et qu'ils accumulent contre les Blancs des haines telles qu'ils commettront les pires excès le jour où les Européens perdront, sur un territoire ou sur un autre, la supériorité écrasante de forces dont ils disposent aujourd'hui. La barbarie avec laquelle les Mao-Mao assassinent aujourd'hui au Kenya les Blancs et ceux qui leur sont fidèles est à cet égard révélatrice.

A vrai dire, le problème des relations entre les races est le même dans toute l'Afrique. Il ne sera résolu, semble-t-il, nulle part par des procédés faciles et dangereux tels que le maintien par la force des privilèges des Blancs (c'est le cas de l'Afrique du Sud)) ou, tout à l'opposé, par l'octroi démagogique aux non-Européens de faux droits politiques qu'ils sont bien incapables d'exercer et dont l'effet sur eux est particulièrement corrupteur (ce qui est le cas dans certaines de nos colonies). On pourrait beaucoup espérer en revanche si les Blancs s'attachaient au difficile travail de la promotion véritable des indigènes en multipliant dans tous les domaines : social, professionnel, culturel, les contacts vraiment directs et humains que ceux-ci désirent d'autant plus passionnément qu'ils sont davantage évolués. Sans doute, les Noirs sont-ils pour la plupart de grands enfants qu'il convient encore de diriger, mais les enfants sont vite des révoltés, s'ils ne font pas l'objet d'une grande compréhension, si leur personnalité naissante et leurs possibilités d'avenir ne sont pas prises en considération, bref, s'ils ne sont pas traités avec cet amour qui seul amène les parents à faire les sacrifices inévitables.

JEAN SCHWOEBEL.

Le problème du logement deviendra-t-il explosif?

Il arrive de loin en loin que des logements s'écroulent sur ceux qu'ils avaient mission d'abriter, ensevelissant les uns, blessant gravement les autres, — ainsi durant ces dernières années à Dieppe et à Metz; alors, et durant quelques jours, l'attention de tous est tournée vers la ruine menaçante des immeubles de ce pays. Mais qu'il suffit de peu de chose pour détourner cette attention! Car, après tout, pense communément chacun de ceux qui sont suffisamment logés, il ne s'agit là que d'accidents isolés. Les statistiques dont on dispose à ce sujet ne sont pas, il est vrai, largement diffusées et la publicité qui leur est faite n'est pas celle réservée aux inaugurations officielles de logements terminés, ou aux poses solennelles de premières pierres; elle se dissimule dans des publications de peu de lecteurs.

Ainsi, d'année en année, la vétusté des immeubles, si lourde pourtant de conséquences de tous ordres, prend dans le silence public, à la dérobée, un caractère menaçant. Pour Paris seulement, et à titre d'exemple, le nombre des immeubles frappés d'arrêtés de péril ne cesse de progresser : 202 en 1939, 821 en 1946, 1.240 en 1947, 1.310 en 1948, 1.505 en 1949, 1.890 en 1950.

Ainsi, d'année en année, le problème du logement devient plus difficile aux jeunes foyers, car dans le même temps où vieillissent les constructions, les grands logements qu'elles renferment sont progressivement occupés par de vieux ménages, puis par des personnes seules, tandis que s'achève dans le pays un nombre terriblement insuffisant (70.000 pour 1952) de logements nouveaux.

Ainsi, d'année en année se constitue cette aristocratie des gens logés, versant de maigres loyers et délivrés, sur ce point, de toute inquiétude, assurés qu'ils sont d'une défense résolue au Parlement, tandis que grandit le nombre de ceux qui, entassés dans des chambres d'hôtel ou des mansardes sans

confort d'aucune sorte, sont lourdement taxés par des tenanciers d'exorbitantes redevances.

C'est sans doute que beaucoup se rassurent en secret, qui pourraient aider aux solutions nécessaires, persuadés qu'ils sont que le problème du logement n'est pas, dans ce pays, de ceux qui peuvent devenir explosifs. Seul pourrait le devenir, selon leur jugement, le problème de la nourriture et du pain de chaque jour, si n'était assuré un minimum au reste assez étroitement mesuré. Mais du logement dépendent l'équilibre du foyer et la santé d'enfants nés plus nombreux depuis quelques années. Qui peut savoir si les charges d'explosif qu'accumule notre pays avec un cynisme, une inconscience et une injustice farouches ne sont pas de nature à ébranler un jour tout le monde de pensées et de vie auquel par tant de liens nous aimerions rester attachés.

R. Parès.

Le plan d'équipement scolaire

Lors du débat d'investiture à la séance du mercredi 8 août 1951, le Président du Conseil désigné a déclaré à l'Assemblée Nationale : « J'ai rappelé tout à l'heure la nécessité d'incorporer dans la liste des besoins essentiels à satisfaire un élargissement du programme de constructions scolaires. Vous savez, comme je le sais moi-même, que trop de nos écoles sont vétustes et mal agencées, et, pis encore, que l'insuffisance des locaux, déjà manifeste avant la guerre, pose un problème angoissant à mesure qu'arrivent à l'âge scolaire les enfants dont une heureuse politique familiale a multiplié le nombre. Il nous faut non seulement accorder des crédits plus importants pour la création de nouvelles classes, mais tout autant veiller à ce que, par l'emploi des techniques modernes de construction, ils soient utilisés de façon plus efficace. »

Ainsi se trouvait définie la mission impartie à la Commis-

sion du Plan d'Équipement scolaire, universitaire, scientifique et artistique qui vit le jour en novembre 1951. Sous la présidence de M. Le Gorgeu, conseiller d'État, et avec le concours des techniciens des ministères intéressés, la Commission établit un plan des besoins à satisfaire au cours des années 1952 à 1956.

La Commission a établi ses propositions en partant du cadre actuel de l'Éducation nationale. Répondre aux demandes des diverses directions, et non pas esquisser un nouvel agencement de l'Université, tel a été le but de ses travaux. Il s'agit donc d'un plan purement matériel qui précède de façon quelque peu paradoxale une Réforme de l'Enseignement; mais l'urgence des besoins justifie une procédure hâtive. Les estimations — pourtant très mesurées — qui ont été faites, ne font que renforcer les informations publiées depuis quelques années :

Enseignement du premier degré : 25.000 classes à construire nécessairement dans le Plan de cinq ans.

Enseignement du second degré : 10.000 classes.

Enseignement technique : 4.200 classes, sans compter les locaux d'internats, les ateliers, etc.

La tâche considérable et impérieuse qui incombe aux pouvoirs publics n'a pas pour cause, comme certains le croient, une situation exceptionnelle :

— Les effectifs de l'enseignement du premier degré n'ont rien d'excessif, mais reprennent simplement le niveau qu'ils avaient avant la première guerre mondiale. Une politique imprévoyante, profitant de la faible proportion de jeunes, a laissé vieillir l'équipement scolaire au cours des dernières décades. Les destructions de guerre et le retour à une situation démographique plus normale posent le problème avec acuité : l'État pourra-t-il faire face à ses obligations légales à la prochaine rentrée scolaire ?

— L'afflux des élèves dans les établissements secondaires et techniques n'a évidemment pas encore pour cause la reprise de la natalité; il correspond à un changement psychologique et économique qui, lui aussi, était loin d'être imprévisible dans l'évolution d'une nation moderne.

Face à cette situation, le gouvernement ne pouvait qu'approuver « le Plan Le Gorgeu », ce qu'il fit au mois d'octobre dernier. Cette approbation fut, hélas! accompagnée de l'am-

putation d'une bonne part des crédits indispensables. Le tableau ci-dessous se passe de commentaires.

	Propositions gouvernementales	Propositions de la commission	
		A	B
1er degré	72,8 milliards	145,3 milliards	46,9 milliards
2e degré	45 —	101,5 —	46 —
Technique	56 —	101,1 —	81,6 —
Supérieur	31,8 —	49 —	13 —
	205,6 —	396,9 —	187,5 —
		584,4 milliards	

La tranche A correspond à des obligations « légales ou inéluctables ».

La tranche B correspond à des projets « souhaitables ».

Ainsi donc, le gouvernement offre LE TIERS *des crédits nécessaires à notre équipement scolaire et il manquera environ 200 milliards pour satisfaire les besoins les plus urgents de l'Éducation nationale.*

Ces simples faits permettront de comprendre l'inquiétude des milieux universitaires pour l'avenir du service public de l'Éducation nationale.

P. C.

Histoire ou politique

A quel genre appartiennent quatre livres qui viennent de nous passer entre les mains, nous serions bien embarrassés pour le dire. Ouvrage d'information politique pure, l'*Anatomie du parti communiste français,* d'Alain Brayance

(Denoel, 1952), a presque l'objectivité d'un traité de botanique et elle est méritoire sur un sujet pareil.

Juin 1936 (Éditions ouvrières, Paris, 1952), de Jacques Danos et Marcel Gibelin, préfacé par Edouard Dolléans, aurait pu être un livre d'histoire puisqu'il est écrit seize ans après les événements. Il l'est en un certain sens par le nombre des références et des chiffres cités. Il l'est aussi par le désir de ne charger sur le plan de la polémique aucun des trois partis du Front populaire et pas plus le gouvernement Sarraut que le gouvernement Léon Blum. Certes, il pèche par des omissions qui ne peuvent guère être fortuites, comme celle qui porte sur le rôle de Bergery. Il ne l'est franchement pas et nous paraît d'autant plus contestable qu'il est par ailleurs agréable à lire et intellectuellement honnête en ce qu'il nous paraît une pierre d'attente pour la construction d'un mythe quarante-huitard et romantique sur la période qu'il envisage. Ce mythe, nous le signalons au passage parce que rien ne nous paraît plus dangereux pour la conscience ouvrière française, c'est celui de juin 1936, mouvement spontané, victorieux de la masse, mouvement dans lequel le rôle des militants, des cadres et des chefs se serait borné à suivre la foule, d'ailleurs avec décalage, puis à la trahir. Ce mythe serait peut être sain à propager dans certains pays où la classe ouvrière étouffe sous l'appareil de son organisation, mais en France (ou en Espagne), terre d'individualisme et d'anarchie, nous n'avons que trop tendance à mépriser toute structure et il est dangereux de présenter ce défaut national comme un idéal et un gage de victoire.

Assez curieusement, les *Souvenirs de sept ans* (Flammarion, 1953), de Jérôme Carcopino, qui narrent pourtant les événements récents et encore brûlants où son auteur fut engagé personnellement et directement, sont infiniment plus un livre d'histoire. Signalons aux curieux de la solution d'un problème inachevé qu'on y trouve pour la première fois une histoire précise du problème de l'enseignement libre sous le gouvernement de Vichy. Surtout reconnaissons honnêtement que nous avons été agréablement surpris du tact avec lequel l'auteur termine son histoire en 1944, se tait sur les persécutions dont il fut l'objet, s'efface devant les événements dont

il fut l'acteur. Il a su à la fois faire sentir la complexité de l'histoire de Vichy, la complexité même de la période Darlan, où il fut ministre. Se désolidariser de bien des choses sans chercher à accabler ceux dont il se désolidarisait. C'est la première fois qu'un livre sur cette époque nous paraît aussi nuancé, et c'est peut-être le premier qui soit vraiment un livre d'histoire sur cette période.

M. Jacques Isorni (Flammarion, 1953), sous le titre *Témoignages sur un temps passé,* vient de réunir quelques-unes de ses plaidoiries sur les procès d'épuration. Nous sommes très loin de ses opinions politiques et même de son attitude politique. Nous sommes d'autant plus libre de dire qu'aucun de ses textes ne nous a choqués. Volontiers nous ajouterions même qu'en lisant sa préface nous avons fait un beau rêve : M. Jacques Isorni, député, montait à la Tribune et lisait tout ce qu'il a écrit comme avocat sur l'impossibilité juridique d'un procès politique honnête, sur l'erreur de tactique que constituent pour un gouvernement quelconque de tels procès vis-à-vis de l'opinion, sur la fatalité qui veut que ces procès se retournent toujours contre ceux qui les déclenchent... Ses amis politiques suivaient le député de Paris, mais c'était à propos, non du passé, mais du débat qui ne peut manquer de s'ouvrir devant la Chambre à propos de la levée d'immunité des parlementaires communistes et des arrestations des dirigeants de la C.G.T.

Craignons que ceci ne soit qu'un rêve, et pourtant si l'on veut un jour sortir du cycle infernal des épurations successives et contradictoires il faudra bien un jour qu'un geste analogue soit fait, provenant des hommes au pouvoir et non de ceux qui sont dans l'opposition et encore moins de ceux qu'on poursuit.

HENRI MULLER.

AZIMUTS

Libérés pour être libres

J'avais réservé pour aujourd'hui quelques textes de derrière les fagots, ce qui ne veut pas dire qu'ils sentent le fagot. Je voudrais cependant mettre en conserve jusqu'au prochain mois leur brûlante actualité, car je viens de tomber sur une dizaine de pages anonymes de *Wort und Wohrheit* (avril 1953, pp. 245-254) dont je vous offre, avec quelques brèves coupures et résumés, la plus grande partie. Le tout sans commentaire faute de place, et parce que je crois qu'elles n'évoquent pas les critiques que j'avais cru pouvoir faire aux thèses antérieures dont elles sont la continuation (cf. *La Vie Intellectuelle*, Azimuts, oct. et nov. 1952). Au titre emprunté à l'épître aux Galates est ajouté un sous-titre se référant à l'article précédent d'avril 1952 : Derechef pour l'examen de conscience des catholiques.

1) Liberté, c'est un bien chrétien... De la liberté l'Apôtre fait la « loi » chrétienne. La plénitude de cette liberté dans l'Esprit — dont il faudra encore du temps à la théologie pour atteindre les profondeurs — devrait marquer notre être entier. Elle doit émerger dans l'espace historique, sa réalité spirituelle doit se manifester dans le comportement pratique du chrétien — dans la communauté, dans la société hiérarchique de l'Église, dans leur agir « mondain »...

2) Parmi les diverses expressions de la liberté chrétienne à l'intérieur de l'Église, il faut mettre au premier rang la participation au colloque sur les problèmes de foi... Mais au-

jourd'hui ce colloque semble presque suspendu. Les problèmes de foi émeuvent peu la chrétienté actuelle, mais seulement les questions disciplinaires et morales, en particulier de morale sexuelle et conjugale. La discussion théologique n'intéresse que des cercles de spécialistes; la communauté les ignore.

N'en faisons pas porter la faute à la seule communauté... La théologie elle-même manque de dynamique et de courage. Car il y a trop grande angoisse chez l'autorité doctrinale, comme aussi chez les théologiens eux-mêmes; la théologie marque le pas. Trop rares les esprits théologiques prêts à prendre sur eux le risque d'une nouvelle pensée ou seulement d'une nouvelle conception. Trop souvent ces rares hommes sont renvoyés tourner le manège de la théologie traditionnelle. Ce n'a pas été non plus un bénéfice pour la théologie qu'aujourd'hui — par opposition à des époques antérieures... — on ait mis une cloison étanche entre elle et les fonctions pastorale et prophétique. L'élément prophétique en particulier (et par là un élément de liberté) s'en est détaché, et cette étanchéité diminue sa faculté de répondre concrètement à une situation concrète. Un purisme technique l'en écarte...; la théologie est une science, mais un certain scientisme pourrait la dessécher.

L'absence d'un colloque théologique ouvert dans et devant la communauté entraîne aussi la clandestinité des erreurs et des hérésies, et des problèmes théologiques ne trouvent issue et solution, douteuses, que dans le roman.

3) Les intérêts publics de l'Église, maintenant, qui concernent non la foi, mais l'ordonnance entière de la communauté croyante et son agir dans le monde, ont également besoin, pour se mettre au clair, du colloque ou même de la discussion. Hiérarchie n'est pas autocratie; les décisions de l'autorité ecclésiastique et des organes qui participent à l'autorité épiscopale ne doivent pas être des « diktats » mais chercher à être d'accord avec les dispositions de la communauté; elles doivent faire leur profit de ce que les fidèles possèdent d'expérience et de pénétration. Seule une libre expression des opinions peut mettre au jour ce qu'ils possèdent; elle devrait précéder toute décision autoritaire.

En fait la liberté d'expression des opinions dans l'Église est dangereusement ratatinée : du publiciste catholique, ce qu'on attend surtout en moyenne, c'est un brave conformisme... sous peine de perdre sa place..., mais un journalisme doucereux et poli jusqu'à en être plat ne remuera jamais personne. Il peut au plus aider à l'interprétation de

décisions déjà prises, ou favoriser un byzantinisme ecclésiastique, mais non promouvoir le développement ni apporter la clarté aux questions qui veulent une solution. Or ... ce service nécessaire ne peut être rendu que par la critique – bien sûr dans les limites du respect et de l'objectivité –, mais critique ouverte et, au besoin, sévère, à quoi l'autorité et ses comportements ne devraient pas être soustraits par principe.

Cette critique fait défaut ou bien se réfugie dans des feuilles confidentielles ou dans des chuchotements; le ressentiment fait pulluler les dénigreurs et les Gros-Jean, et provoque la formation de groupements sectaires... Sans doute il faut à cette critique sa légitimation : l'intelligence, la compétence, la maturation, le sérieux moral...

4) La quatrième thèse est consacrée à regretter la sécheresse et la sclérose des programmes catholiques. Leur manque d'imagination, leur référence au passé, leur infécondité. Seule une atmosphère de libre critique pourrait corriger ces défauts ainsi que cette psychose obsidionale qui nous empêche d'aller sur le terrain de l'adversaire.

On devrait examiner, par exemple, s'il est légitime de reconstituer les grandes Centrales catholiques allemandes d'avant 1933; si le danger n'est pas réel que l'égoïsme de ces grandes machines à diriger ne détourne de tâches plus importantes des forces valables; et finalement si la manière dont ces centrales cherchent à se maintenir ne bouche pas le chemin à de nouvelles formes de communauté et d'action.

5) On constate donc et on regrette la répugnance du catholique contemporain à reconnaître sa responsabilité chrétienne de l'Histoire, et à oser. Conséquence de cette psychose de défensive et de cette stérilité de notre pensée en matière surtout politique, sociale et économique, cette répugnance dépend aussi d'un manque de liberté d'action, réel ou imaginaire, qui a pour cause l'autorité ecclésiastique.

Précisément au temps où la vie ecclésiale se centralisait et disciplinait, se sont levés des génies politiques qui, de leur propre responsabilité, sans mandat épiscopal et même, à l'occasion, en opposition avec la volonté déclarée de l'épiscopat, ont apporté des contributions politiques de valeur, des hommes comme Windthorst, les prélats Schofen et Seipel... En ces temps où l'on n'était pas bon catholique si l'on n'était

un brave adhérent du « Zentrum » ou un « chrétien-social »... ceux-là surent cependant s'assurer pas mal d'indépendance, même lorsqu'ils étaient des clercs; grâce à eux, la conduite de l'action « mondaine » dépendit des politiques plutôt que des autorités ecclésiastiques. Par contre, à l'intérieur de l'Église, la responsabilité personnelle et la liberté d'action du laïc resta extraordinairement limitée.

Avec la fondation de l'Action catholique, la situation changea : on reconnaissait au Laïcat sa majorité; mais en même temps l'action apostolique du chrétien dans le monde fut, en théorie, étroitement soumise à l'Autorité hiérarchique. Ce n'est pas à cela, toutefois, qu'il faut attribuer qu'aujourd'hui on manque de gens à militer politiquement de leur propre responsabilité, que l'on court après le mandat, qu'on ne montre aucune inclination à quitter l'abri des autorités ecclésiastiques. Vraisemblablement cette peur du risque dans l'action publique est un prolongement du temps où la Réglementation a déshabitué de la liberté ecclésiale; cette conséquence a survécu à sa cause. Et elle se double du fait que l'Église aussi est soumise à cette tendance née de la massivation et collectivisation, qui veut la sécurité, évite toute responsabilité personnelle, et recherche donc l'injonction disciplinaire. La liberté chrétienne doit résister à cette influence; autrement nous perdons toute puissance sur la réalité et toute force d'audace créatrice.

. . . . . .

7) Des legs donnés à l'Église par l'histoire, le plus important est peut-être la tâche d'être spirituellement la puissante dirigeante et protectrice de la liberté. Dans la seconde moitié du XXe siècle l'Église avait à tenir bon contre les assauts d'un faux libéralisme... Aujourd'hui la situation est entièrement changée. Le libéralisme hostile à l'Église n'est plus en mesure de dire ce qu'est la liberté... à ceux qui luttent non seulement contre la menace communiste, mais davantage encore peut-être contre le totalitarisme immanent à la démocratie, aux masses, à la grande Industrie, à l'appareil de sécurité, aux alliances d'intérêts, au nivellement civilisateur...

L'Église seule administre le trésor de la vraie liberté, seule elle a le mot décisif, seule elle peut apprendre à l'Humanité que le Christ est le libérateur et a apporté la liberté.

A cet appel, à cette exigence du temps, nous n'avons donné qu'une réponse très imparfaite. De la foi chrétienne nous n'avons sorti aucune doctrine de la liberté qui puisse retenir et émouvoir nos contemporains. Nous n'avons su exposer de façon persuasive comment créer un ordre de liberté dans la

politique et l'économie. Surtout, nous ne donnons pas le bon exemple. Chez nous, ceux qui ont la main, ce ne sont pas les chrétiens qui connaissent leur liberté et en font un usage courageux, mais les angoissés, les réactionnaires, les attentistes, opportunistes, conformistes, les serviles, les chuchoteurs, les tireurs de toit. Nous ne sommes pas une communauté d'hommes libres, mais une société où règne le schéma...

8) Personne n'a introduit sciemment cet état de choses. Les lutteurs d'avant-garde pour les droits des laïcs dans l'Église, selon qui une « clérocratie » aurait réalisé son plan de priver les laïcs de leurs droits, sont victimes d'un ressentiment irrationnel.

Deux causes d'une tout autre espèce sont ici en jeu. D'abord l'affaiblissement, depuis le XVIIIe siècle, de la foi et de la vie de grâce, résultat de crises spirituelles et d'une mutation dans le royaume des âmes : or une foi faible signifie diminution de la liberté et courage affaibli. Une seconde cause, dépendant de celle-là, c'est qu'une tendance générale dans la société moderne a mordu sur l'Église qui est aussi, sous un de ses aspects, société : la tendance à démolir la société libre au profit d'institutions « objectivées ».

Dans l'Église aussi, quelque chose est homologue à la « société libre » avec ses assemblages spontanés et ses communautés organiques : ce royaume de la liberté et de la croissance vitale, c'est le *corpus catholicorum,* les catholiques comme société, dans la famille, dans la libre association, dans la rencontre de colloque et de prière, dans la formation de travail non réglementée à buts ecclésiaux, culturels ou politique, tels autrefois le mouvement de jeunesse, ou aujourd'hui le mouvement marial.

Ce domaine de la société libre est devenu presque aussi restreint dans l'Église que dans le monde, en face d'une croissance toujours plus forte de l'institutionnel, de l'« Appareil ». De là une progressante bureaucratie dans l'administration ecclésiastique; l'accroissement des attributions aux centrales; la planification de la vie ecclésiale et les puissants monopoles...; l'accent mis sur la discipline, ... le standard, le schéma; la formation et la mise en place de fonctionnaires interchangeables, à grand commandement et à pensée clichée; ce type déjà menace d'envahir les couches inférieures et médianes du personnel de maîtrise, et à l'occasion s'infiltre dans la plus haute...

Une grande partie de tout cela est « allé de soi » et a pris, pour ceux qui y participent, un caractère d'inéluctabilité.

Mais c'est nécessairement aux frais de la liberté dans l'Église : liberté de penser et d'agir. La prolifération de l'institutionnel vit de la substance de la liberté du chrétien individuel et l'absorbe. La vie spontanée est paralysée.

9) Le grand danger d'une telle institutionnalisation et centralisation ecclésiastique, c'est que la tentation est forte pour elle de mettre à son service, outre la fonction hiérarchique, la fonction doctorale : c'est-à-dire au service d'une unité ou union préfabriquée des catholiques, entendue au sens d'une organisation politique... en des questions même qui n'ont qu'un rapport très médiat avec des vérités religieuses ou éthiques... On ne se contente pas d'une discipline d'action; on met aussi la pensée sous un joug.

La conséquence en est non seulement une diminution de la liberté chrétienne, une réglementation spirituelle justifiée à tort par une obligation d'orthodoxie, donc pour le chrétien un retour en tutelle, mais c'est de plus une utilisation de l'autorité doctrinale de l'Église pour des buts subordonnés... Et le danger n'est pas exclu qu'on quasi-dogmatise des opinions quelconques, lesquelles sans doute répondent à une possibilité chrétienne, mais appartiennent au domaine de l'agir « mondain »... Même un certain manque de goût artistique se fait ainsi canoniser.

D'autre part, on ne trouve pas toujours la résolution à pousser jusqu'à leur réalisation les décisions de l'autorité supérieure; ainsi l'excommunication portée contre les communistes est restée lettre morte; pareille reculade devant les conséquences d'une décision regardée comme valable nuit finalement à la considération due à l'autorité ecclésiastique.

10) Le *corpus catholicorum* comme société libre doit devenir modèle pour le monde. La vie de la liberté de l'Église doit prendre force dans la mesure où elle est conforme à la loi de liberté sous laquelle sont les chrétiens. Cet appel s'adresse à tous les croyants de la communauté, il doit retentir comme une « Réclamation à l'autorité ecclésiastique ». Il n'y a rien qui ressemble à un complot clérocratique, mais il arrive que des hiérarques aussi soient prisonniers de leur « Appareil ». Au reste, ce sont les chrétiens eux-mêmes, et pas seulement parmi eux les laïcs, qui ont silencieusement comploté contre la liberté. Ils éprouvent de l'aversion à faire usage de leur liberté; et trop souvent les plaintes nombreuses contre l'oppression de l'autorité épiscopale ne sont que des plaidoiries en faveur de la paresse. L'autorité ecclésiastique n'est plus aujourd'hui contre la liberté dans l'Église; elle

attend au contraire... souvent avec trop de patience, qu'on mette en œuvre cette liberté.

Il peut se faire que la période récente de la rigueur du pouvoir disciplinaire dans l'Église, en face du libéralisme laïciste, et plus tard du socialisme, ait déshabitué ces chrétiens de l'usage, et peut-être de la conscience de leur liberté. Cette période est close. Les fidèles doivent à la fin s'en persuader. Ils doivent reconnaître qu'actuellement leur liberté a pour vocation de faire éclater les habitudes de pensée héritées d'un institutionnalisme et d'une centralisation envahissants, et d'inventer pour la société libre des chrétiens une forme adaptée à l'Église et à notre époque. — Cela ne sera possible que si la foi et la vie spirituelle sont fortes. Autrement la liberté ne sera qu'une revendication stérile.

11) On ne peut invoquer la liberté chrétienne comme prétexte à démolir un ordre authentique... L'appel à la liberté dans l'Église ne signifie nullement « démocratisation de l'Église »... La norme de la hiérarchie est reçue dans la volonté du chrétien. Les tensions et conflits cependant qui peuvent naître de la faiblesse de notre cœur et des obscurités de notre connaissance doivent être réglés dans la liberté et à ciel ouvert : se contenter de les recouvrir ou les étouffer serait empoisonner le Corps de l'Église.

Cet appel à la liberté n'a rien, non plus, d'hostile aux nouvelles formes d'organisation nécessitées par une action mondiale coordonnée des catholiques, Action catholique, œuvres catholiques. Celles-ci ne doivent cependant pas tourner en machines de puissance, capables d'écraser les mouvements spontanés et l'initiative de petits cercles; et, dans leur domaine, elles ne doivent pas réduire au silence la libre discussion.

12) La liberté de discussion et de critique dans l'Église ne se dresse pas contre l'autorité doctrinale des évêques et du Saint-Siège... La distinction de l'Église enseignante et de l'Église écoutante demeure à bon droit. En fait, l'Esprit-Saint est descendu sur toute l'Église et est à l'œuvre dans toute l'Église; sa voix parle par la communauté aussi. La fonction hiérarchique qui seule possède le droit de lier et de délier devrait donc prêter l'oreille à l'opinion des fidèles, davantage, en provoquer l'expression...

C'est une authentique obligation des catholiques de faire part ouvertement à leur évêque de leurs opinions, et précisément lorsqu'ils divergent de la moyenne officieuse... ainsi

mettent-ils leur évêque en état de satisfaire à son devoir de rendre au pape un compte exact...

13) La tâche de l'Église d'apporter au monde la liberté et de l'y protéger rend nécessaire une attitude nette dans la question de la tolérance. Nous ne devons pas provoquer le reproche de louer la liberté civile et la liberté de pensée là où, minorité ou groupe faible, nous avons besoin de leurs avantages — et par contre, là où nous sommes les plus forts, d'utiliser les forces de police contre des religions, confessions ou sagesses, non catholiques. (Une discussion ouverte entre le cardinal Segura et l'hebdomadaire jésuite *America* — rare exception dans la conjoncture ecclésiastique actuelle — a posé le problème dans toute sa netteté.) Nous ne devons pas cependant confondre tolérance et capitulation devant l'erreur... Une contrefaçon sentimentale de la charité chrétienne se propage aujourd'hui et conduit à de fausses fraternités...

14) L'Église doit s'équiper de liberté afin de mener la lutte pour la liberté. Si, pour faire front au libéralisme laïciste du XIXe siècle, il a fallu raidir extraordinairement la discipline, nous ne serons à la hauteur du totalitarisme que par une grandiose mise en œuvre de la liberté chrétienne... Au reste, une organisation clérocratique de l'Église serait en fait trop facilement vulnérable; quelques coups d'un régime de force contre les Centrales suffiraient à la paralyser, comme le montre le sort de l'Église dans les démocraties populaires.

Aussi est-ce une exigence que chaque chrétien soit un centre, une Existence qui rayonne la force de la foi, une personne au sens plein, qui, décidant librement sous sa responsabilité chrétienne, sache par soi penser et agir, indépendamment de l'ordre et de la directive, avec le courage du sacrifice et de l'extrême audace. Une tyrannie antichrétienne ne viendrait jamais à bout d'une Église faite de tels hommes et femmes; elle pourrait faire sauter toutes les organisations et frelater la hiérarchie en en faisant occuper les sièges par ses créatures, que le cœur de la résistance demeurerait inviolé...

Même dans le monde occidental, le totalitarisme insidieux, sous son déguisement humanitaire, ne rencontrera d'opposition efficace que si les chrétiens vivent si intensément leur liberté qu'ils ne se laisseront pas mystifier, ni conduire par un tournant dialectique aux antipodes de la liberté, que l'on peut voir par exemple dans le collectivisme de la sécurité, ou le totalitarisme syndical, ou l'idolâtrie du standard de vie. Seul le chrétien éveillé à la plénitude de la liberté saura au-

jourd'hui établir la frontière si difficile entre communauté et collectif. Surtout lui seul pourra empêcher que ne se développe dans l'Église un collectivisme parallèle à celui du monde, comme autrefois l'on a vu le libéralisme s'introduire dans l'Église sous la forme du modernisme. Le nouveau modernisme serait un collectivisme sous camouflage chrétien.

15) La liberté est difficile à apprendre. Elle veut, comme la vertu, l'exercice. Elle ne se laisse pas instituer dans l'Église par des mesures externes, même si des mesures de cette sorte, surtout l'enseignement et l'éducation, peuvent en faire naître l'exigence; mais, dans l'exercice qui nous entraîne à la liberté, nous ne devons pas oublier qu'elle a ses dangers spécifiques; elle se contente volontiers de nier, elle s'enfle facilement jusqu'à l'arrogance, elle a tendance à perdre l'estime légitime de soi et le respect. Elle peut dégénérer en hybris, dont la fin est l'évasion hors de l'ordre et la catastrophe intérieure. La liberté du chrétien n'est jamais assurée d'échapper à de tels vertiges. Aussi réclame-t-elle pour sa propre protection l'autorité.

Mais elle réclame aussi la confiance de l'Autorité, sa largeur de cœur, son courage et sa bonté. Autrement elle ne pourrait croître ni donner ce qu'elle a à donner : une contribution créatrice courageuse — qui ne peut s'épanouir dans l'atmosphère hostile ou mi-favorable d'un protectionnisme ecclésiastique — et une critique ouverte. Celle-ci aussi, présentée de la juste façon, est un service à l'ensemble, et en particulier à l'Autorité, qui a besoin du miroir de la critique pour se connaître, et par là avoir une continuelle conscience de sa responsabilité, et pour ne jamais transgresser ses propres limites. — Les catholiques et l'Autorité doivent retrouver le courage de la liberté chrétienne.

Pour mériter de mettre ici ma signature, je n'ajouterai qu'une réflexion : A ne parler que des risques du risque, on oublie les risques de la sécurité.

A.-Z. Serrand.

Chroniques

LA RELIGION

Catholicismes étrangers

La dernière *Lettre de Latour-Maubourg* a dit quelques mots, en annonçant la parution du bi-mensuel illustré *L'Actualité religieuse dans le monde,* d'un projet dont *La Vie Intellectuelle* comptait parler prochainement à ses lecteurs : la publication d'une nouvelle série de cahiers *Rencontres* sur le catholicisme en différents pays étrangers. On sait que *Rencontres* remplaça *La Vie Intellectuelle* pendant l'occupation, on pouvait, en effet, éditer des livres sans aucune censure, ce qui était impossible à une revue. Au contraire d'autres collections lancées dans le même but à la même époque, *Rencontres* continua après la Libération. C'est que plusieurs de ces cahiers ne s'étaient pas contentés d'être des cahiers de circonstance, mais avaient posé de vrais problèmes, telle la série sur les nouvelles méthodes d'apostolat commencée par *France, pays de mission.*

Or le moment a semblé venu de commencer une nouvelle série qui marquerait à nouveau la liaison étroite entre *Rencontres* et la Revue, pour un travail dont chacun voit le rapport avec celui de *L'Actualité.* Il importe, en effet, que sans tarder les catholiques des différents pays apprennent à se connaître. Or ils s'ignorent totalement. On a entendu parler hors de France des prêtres ouvriers et de certains événements marquant du catholicisme français, mais ce qui fait sa trame journalière et

sa particularité, on en parle beaucoup moins. Quant aux catholiques de France, ils ignorent totalement la vie propre des catholicismes étrangers, si l'on excepte quelque attention, portée différemment d'ailleurs, au cas des démocraties populaires. La conviction que la vie chrétienne ne connaît sa forme véritable que dans les pays où l'on vit est peut-être la conviction la plus répandue, bien qu'elle revête naturellement une forme différente selon le pays. Il faut donc apprendre à se connaître. Le bénéfice peut en être immense pour l'action, car les expériences sont diverses et complémentaires. Par exemple, dès que l'on quitte les pays latins, que l'on va en Suisse allemande, par exemple, ou en Hollande protestante, on découvre que pour accroître le nombre des catholiques en une ville il suffit de bâtir une usine; la paroisse catholique voit, en effet, grandir le nombre de ses pratiquants dès que le nombre des ouvriers s'est accru. Le plus curieux pour un Français (ou un Italien ou un Espagnol) est que ce fait si extraordinaire à ses yeux — car le nombre des catholiques n'a pas crû dans la banlieue parisienne, ni dans la banlieue romaine ou madrilène, avec la construction des usines, — semble banal aux catholiques de ces pays. En effet, le même fait se répète dans les régions protestantes de l'Allemagne, en Angleterre, en Amérique. En toute une partie du monde, vie ouvrière et catholicisme sont liés. Il y aurait peut-être bénéfice à ce que des catholiques aux expériences si différentes, prennent connaissance réciproque de leurs conditions de vie.

On voit déjà comment, en rejoignant *L'Actualité* dans un même effort, les cahiers de *Rencontres* s'en distingueront. *L'Actualité* est un bi-mensuel; *Rencontres*, une collection de livres. L'une s'attachera aux événements qui se présenteront; l'autre à ce qui dure. On risquerait de ne pas saisir l'événement si l'on s'attachait uniquement à lui et négligeait la connaissance du milieu où il arrive. Or nous ignorons les constantes fondamentales

des catholicismes dont nous suivons les nouvelles les plus sensationnelles. Lorsque le catholique de France arrive en Allemagne et que pour comprendre la vie de l'Église il regarde la carte des diocèses, comment n'aurait-il pas un choc ? Au lieu de l'ordonnance rationnelle, œuvre du premier consul après la Révolution, qui répartit le territoire en quatre-vingt-sept diocèses, aux proportions semblables et chacun d'un seul tenant, l'Allemagne (en sa *totalité*, est et ouest réunis) compte *dix-huit* diocèses, chacun couvrant le territoire de sept ou huit départements français et le plus souvent par morceaux séparés. En Italie, au contraire, il trouve environ *deux cent quatre-vingt-cinq* diocèses dont la carte ne peut être d'ailleurs montrée, car la géographie exacte n'en est pas fixée. En Belgique, en Hollande, vu la dimension du pays, il devra tenir compte du rôle effectif tenu par le primat de Malines ou d'Utrecht. Ce seul fait extérieur suffit à montrer combien la contexture des catholicismes est différente. C'est cette contexture que voudrait dégager *Rencontres*. On voit déjà combien cette préoccupation rejoint celle de *La Vie Intellectuelle* qui affronte la foi et les événements. Car, précisément, il s'agira de déceler la structure humaine qui a donné naissance à la forme propre au catholicisme du pays. Ce que la Revue essaie de faire chaque mois pour la France. *Rencontres* s'y appliquera en envisageant une plus longue période de temps pour les catholicismes des différents pays.

La méthode sera la même : chaque cahier fait appel à une équipe du pays, équipe composée d'amis de la Revue, venus des horizons les plus divers et attachés à la Revue à cause de l'ouverture qu'elle manifeste à la diversité des situations et des opinions. Comme l'équipe de la Revue ils s'appliquent à prendre conscience de ce qui a été la foi et la vie chrétienne en leur pays face aux événements de ces derniers siècles. Peut-être alors aboutira-t-on à une vue d'ensemble assez dis-

semblable de celle esquissée dans l'intéressant document (pp. 148-149) du C.I.C. que la revue publie cette fois-ci. L'intérêt sera précisément de compléter l'une par l'autre ces recherches aux méthodes nécessairement différentes. Peut-être les cahiers préparés ou amorcés (Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, Pologne, Irlande et bientôt Canada, U.S.A., Mexique) évoqueront-ils une autre image que celle des « problèmes d'incarnation » dont parle le Document. *Rencontres* aimerait parler plutôt du grain de la parabole qui est semé en différentes terres : même lorsque la terre est bonne et riche le blé pousse différemment selon la qualité du sol et la façon dont il est travaillé. Avant qu'il pousse, seul le semeur connaît son grain. Celui qui le regarde pousser s'applique à en avoir connaissance en regardant la richesse infinie des plants qu'il visite. Il ne s'agira donc pas simplement de la diversité des modes d'incarnation pour une foi dont on prétendrait bien connaître le contenu; il s'agira encore plus peut-être d'approfondir ce contenu en se voulant en communion avec l'Église entière dont la richesse se manifestera mieux à notre regard : richesse des œuvres réalisées, mais richesse aussi des tâches que le Christ a suscitées pour elle en ces différentes nations où il a voulu que l'Église suscite des disciples.

On voit combien méthode et préoccupation rejoignent *La Vie Intellectuelle*. Aussi espère-t-on que ces cahiers aideront la Revue à poursuivre son travail dans un horizon, avec une collaboration plus internationaux. Les mois à venir seront utilisés à tirer pour la Revue elle-même tout le fruit de cet effort. Elle s'y prépare d'ailleurs par l'élaboration d'un Cahier où l'équipe de la Revue s'applique à mettre noir sur blanc l'effort commun tel qu'il s'est dégagé au contact des faits les plus divers depuis huit ans. Mais il est trop tôt pour donner plus de précisions. On ajoutera pour terminer que l'auteur de ces lignes présentera aussi dans un autre cahier un ensemble de la doctrine chrétienne tel que pourrait

l'envisager celui qui s'applique à affronter la foi aux événements [1].

On voit donc que l'équipe de *La Vie Intellectuelle* n'a pas chômé cette année. Un vœu est seulement à ajouter : qu'elle tire tout le bénéfice de cet effort.

A.-J. Maydieu.

L'ART

Au berceau de l'art religieux moderne

Sous ce titre schématique la revue *L'Art Sacré* a organisé pour Pâques un voyage circulaire qui a conduit les participants à Dijon, Audincourt, Bâle, Genève, Assy et retour par Tournus et Vézelay, avec visite, tout au long, des églises modernes ou récemment rénovées abondantes dans ces régions.

Nous avons, voici peu, évoqué le problème de l'Art Sacré à la lumière du beau livre du R. P. Régamey. Nul doute que le public intéressé par ces débats y apporte tout son cœur, ses convictions, son intelligence. Mais une chose est de discuter avec des mots sur des notions abstraites et des descriptions, même sur des reproductions, et une autre de prendre un contact direct, personnel avec ces œuvres, de les ressentir, de les vivre des yeux, de les parcourir physiquement.

Ce voyage d'ailleurs ne permit pas seulement la rencontre avec les églises les plus récentes : on ne peut passer à côté

1. Qu'il me soit permis de signaler aux lecteurs intéressés par la philosophie que j'ai récemment publié aux Presses Universitaires de France (Bibliothèque de Philosophie contemporaine) un livre, *Le Désaccord,* où j'ai essayé de préciser la pensée selon laquelle pouvait être mené cet effort. Il n'eût guère été plaisant qu'une revue que je dirigeais en fît un compte rendu. Mais certains m'ont signalé que ses lecteurs aimeraient peut-être connaître l'existence du volume. Voilà qui est fait.

de la cathédrale de Sens, des abbayes de Pontigny et de Fontenay, de Saint-Bénigne de Dijon, de Tournus et de Vézelay, de Brou même, sans leur consacrer une visite. L'autocar aussi, traversant les agglomérations, circulant de plain-pied à travers la campagne, révèle mieux l'esprit du pays que le chemin de fer : ainsi lorsque apparaissent les édifices, ils se trouvent naturellement insérés, dans l'esprit du voyageur, au milieu du contexte géographique et humain pour lequel ils ont été conçus. Par là une confrontation permanente s'établit entre les styles et les arts des anciennes époques chrétiennes, qu'il n'est pas mauvais de ramener plus précisément en sa mémoire, et l'esprit de renouveau qui anime les créations d'aujourd'hui. Le caractère hautement fonctionnel de l'architecture romane de Fontenay, Tournus, Vézelay, dominée par les problèmes éternels et fondamentaux d'équilibre et d'éclairage, la grande leçon de sobriété et de sûreté esthétique et plastique du style cistercien, le matériau d'alors — la pierre — pliant à ses lois l'élan novateur des maîtres d'œuvre préparent mieux que tout discours à goûter le sens réaliste des architectes du béton. La puissante maîtrise des médiévaux dans le jeu des effets de volumes et de masses, de pleins et de vides, d'ombre et de lumière, conduit naturellement à prendre conscience des qualités que les meilleurs des constructeurs du XXe siècle ont su appliquer à la nature du nouveau matériau : le béton, et à ses exigences mécaniques et plastiques.

Une autre richesse est encore la diversité des œuvres, des artistes, des conceptions et des solutions. Aveugle serait qui prétendrait à une uniformité moderne, condamnable en bloc, alors que le caractère de la recherche artistique est aujourd'hui la vie, plus foisonnante et plus libre que jamais. Quoi de commun entre les architectures de Novarina, Baur, Dumas ? entre les vitraux de Manessier, Mehoffer, Stocker, Léger ? entre les mosaïques de Léger, Bazaine, Severini ? Rien d'autre que la volonté d'un grand artiste d'être à la hauteur de sa tâche sacrée, l'humilité d'un créateur devant les conditions de la création.

L'art religieux moderne ne date pas de ces dernières années : ce que Dom Bellot a réalisé depuis quarante ans, il en avait pris le germe en Hollande; c'est en 1895 que le verrier précurseur Joseph Mehoffer s'attacha à refaire tous les

vitraux de la cathédrale de Fribourg, et cela dura jusqu'en 1936! C'est en 1916 que Maurice Denis exécuta la fresque du chœur de Saint-Paul de Genève, alors que le verrier Cingria y avait fait des fenêtres, après avoir commencé dès 1912 celles de Notre-Dame de Genève. L'art religieux moderne n'est pas non plus cantonné à cette région.

Il se trouve cependant que la Suisse tant alémanique que romane, le diocèse de Besançon plus récemment, et la célèbre église d'Assy groupent en un cercle suffisamment restreint un ensemble imposant et varié d'exemples modernes de haute valeur.

Chronologiquement, la première manifestation d'un esprit nouveau eut lieu à la cathédrale de Fribourg, lorsque Mehoffer fut chargé d'en refaire toutes les fenêtres. Travail d'une vie que cet artiste, venu de Cracovie, accomplit dans son style expressionniste exubérant, un peu baroque, d'un feu extraordinaire : feu qu'il communiqua à Cingria — et celui-ci, avec son tempérament si personnel aussi exceptionnel, en élargit les conséquences : pour le comprendre il n'est que de lire sa brochure : *la Décadence de l'Art Sacré,* publiée dès 1915. Voici alors toute une renaissance du vitrail : y participent Maurice Denis, Hans Stocker, Giacometti, Staiger, Roesch, Hoffmann, Düblin, Steck, Gehr, Thévoz, Schär, Wanner, Poncet, Schweri, Bille, Hunziker et Ganz, et bien d'autres encore.

Cependant, l'architecture ne restait pas en arrière. Tandis que Dumas, en Suisse romande principalement, adaptait à la vie et au paysage de chaque village les quelques vingt-six églises qu'il réalisait, respectant la forme régionale du toit en pente, du clocher carré surmonté d'une flèche aiguë très mince, disposant des arcades intérieures et des charpentes ou plafonds, un style original de béton jaillissait avec le « Saint-Antoine » de Bâle, de Karl Moser, élevé en 1930. Moser, architecte chargé d'honneurs, professeur à l'École polytechnique de Zurich, y découvrit soudain tout ce à quoi il aspirait, dit-il, depuis toujours : Perret, le Corbusier, l'exemple hollandais n'y sont sans doute pas étranger. On pourrait encore parler ici de « gothique du Béton », et le parti du berceau sur la grand'nef retombant directement sur le plafond de béton caissonné des bas côtés rappelle celui des « Hallenkirche »; mais la pureté des lignes, l'effet aussi de l'entrée

où l'emplacement des orgues se dessine comme dans quelque conception fantastique, donnent la mesure du talent de l'architecte.

Moser eut des élèves qui poussèrent plus loin son élan. Parmi eux Dreyer, Metzger, Baur sont les plus marquants. Metzger réalisa dès 1933 son chef-d'œuvre : Saint-Charles de Lucerne. C'est un parallélipipède rectangle terminé par une abside semi-circulaire; le tout est couvert d'un plafond uni, et une rangée de colonnes fait intérieurement le tour de l'édifice. Entre le plafond et les murs court en bandeau continu un étage de fenêtres. C'est le parti que reprendra Novarina à Audincourt (les supports en moins) et qui permettra de placer l'admirable série de vitraux de Léger. De Dreyer, dont le talent n'est pas inférieur, il faut citer les églises de Littau et Saint-Joseph de Lucerne.

Le maître actuel de l'architecture religieuse, sans diminuer le mérite des autres, est Hermann Baur; comme Dreyer et Metzger, il a élevé une huitaine d'églises : il a réalisé une œuvre bien proche de la perfection avec l'église de « Tous les Saints » à Bâle. Déjà à Dornach on pouvait prendre conscience de son sens extraordinaire des proportions, de la simplicité; on reste confondu devant la justesse et le goût de chaque détail, la majesté du volume intérieur. Ce qui frappe d'ailleurs ici — comme chez les grands architectes de notre temps, les Wright, Gropius, etc. —, c'est le souci constant du moindre détail : rien n'est laissé au hasard, l'architecte est vraiment le maître d'œuvre qui contrôle tout s'il ne le dessine lui-même : luminaires, bancs, pavement, décor peint ou sculpté même. D'où cette impression d'unité et de fini si rare en France.

La décoration, en Suisse, tient une grande place : fresques et mosaïques abondent. Ce qui ne veut pas dire qu'il y en ait partout; cette abondance se combine avec la discrétion, et rarement surcharge la structure de l'édifice. Les peintres-verriers cités précédemment furent aussi fresquistes pour la plupart, et peu de noms nouveaux apparaîtraient en cette technique. Il en est de même pour la mosaïque. Toutefois, à ces artistes il faut ajouter le maître Gino Severini, tant pour la peinture murale que pour la mosaïque dont il est le grand spécialiste, formé à l'École italienne. Peintre italien — un des fondateurs du futurisme, un des premiers cubistes — qui

a presque toujours travaillé à Paris, n'est-il pas curieux que ce soit la Suisse seule qui sut lui donner à décorer de grandes surfaces ?

La sculpture également profita du mouvement : Baud, Schilling, Rossi, von Matt sont parmi les plus célèbres; et les ferronniers, orfèvres, brodeurs, etc.

Qu'y a-t-il donc, en France, de comparable ? D'architecture ne parlons point : Assy, Audincourt n'ont rien qui approche des qualités des édifices cités ci-dessus. Ce sont des partis cherchés, dessinés, tout en mensonges et trompe-l'œil. La franchise du matériau n'a pas cours ici. Et cependant, si nous retirons Assy quelque peu disparate et tellement connu, il reste dans le diocèse de Besançon un élan magnifique d'art moderne. Tout d'abord des églises de campagne ont été purifiées de tout leur Saint-Sulpice, de toute leur décoration de mauvais goût ou simplement disparate et sans valeur : on a demandé à des artistes d'étudier une maquette de peinture intérieure. Quelques tons simples bien harmonisés, judicieusement répartis, soulignent la structure de l'édifice, mettent en valeur les volumes des murs comme de l'espace intérieur. On voit à quel point s'impose la qualité de l'artiste. Olin a repeint les églises de Saône et de Nancray d'agréable manière. Le Moal, à Maiche, a réalisé un fort bel ensemble simple, doux, joyeux. Dans la même voie, des vitraux modernes ont été demandés pour rajeunir de vieilles petites églises : celle des Bréseux a reçu ainsi des vitraux de Manessier, non figuratifs, qui doivent marquer une date dans l'histoire de l'art religieux moderne. Peut-être quelques esprits chagrins trop entichés de formalisme non figuratif regretteront que certaines fenêtres gardent encore une allure historiée, par un éclaircissement des tons, vers le centre, qui suggère comme une silhouette. Mais le rythme des tons et des lignes, la qualité chromatique propre à cet artiste accentuée encore par le jeu des transparences concourent à une œuvre exceptionnelle de spiritualité presque pure.

D'un esprit tout différent procèdent les vitraux de Léger à Audincourt. Ce bandeau de dix-huit rectangles allongés qui courent ininterrompus autour de l'église est digne de prendre place, selon le mot de M. Georges Salle, à côté des ensembles de Chartres. Le thème ? les instruments de la Passion. Et cela convenait bien à Léger, qui donne à ces objets une

présence si dense, une réalité si puissante que leur spécification même n'importe plus : ils existent avec tant de force qu'ils transcendent leur qualité d'objet, et par leur autorité plastique touchent au sacré et au sublime. Là sans doute Léger a-t-il réalisé son œuvre la plus riche : car toute son œuvre était sous le double signe du mural et du volume; dessins, peintures, sculptures ne se différencient pas, chacune regrettant de n'avoir point les qualités des autres. Or ici s'allient le dessin ferme de la forme, la vigueur d'accord des tons purs et la valeur d'une troisième dimension donnée par la transparence sans détruire la vocation murale.

Pour cela aussi la mosaïque du porche d'Assy s'affirme comme une œuvre maîtresse. Il manque cependant la transparence, et la technique de grosses tessères disposées en surface lisse l'assimile plus à une mosaïque de pavement qu'à une vraie mosaïque murale, où le chatoiement des petites tessères irrégulièrement inclinées devrait ajouter une vie qui n'est pas incompatible avec la grandeur et la force (Ravenne n'en est-il pas la preuve ?). Mais là aussi la puissante simplicité, le réalisme absolu de l'objet outreprassent sa qualité matérielle jusqu'au spirituel.

C'est ce même reproche qu'on peut faire à la mosaïque de Bazaine à Audincourt, d'être lisse, plus proche de la peinture. Et pourtant plus encore que pour l'art de Léger une véritable mosaïque, exécutée sous la direction de l'artiste ou de sa main même, eût convenu à l'art de Bazaine. Il faut remarquer qu'à Assy comme à Audincourt l'architecte a disposé devant l'entrée d'énormes colonnes — factices, car sans nécessité portante — qui interdisent d'avoir une vue d'ensemble de l'œuvre. Ce qui pour la composition fragmentée de Léger n'est qu'un inconvénient mineur, mais constitue une gêne intolérable devant l'œuvre de Bazaine conçue comme un bandeau continu.

Quelle que soit l'opinion de chacun au sujet de ces réalisations, il faut les avoir vues pour sentir la réalité de l'art religieux moderne, son caractère vivant, sa grandeur. Connaître est le premier pas, le premier devoir aussi. Pour cette raison, des voyages comme celui de *L'Art Sacré* doivent porter de beaux fruits.

ROBERT VRINAT.

LITTÉRATURE

Folie collective ou vraie révolution?

Analyse critique du roman de Jean Rounault :
Le Troisième Ciel, Plon, 1952

Nous sommes dans le village russe de Kitaïevkoïe, canton d'Alexandrowskoïe. Les moujiks, dans leurs isbas, mènent leur existence misérable. Toute liberté individuelle est supprimée. Agofonov, président du Soviet local, le camarade Tchoubar, président du Kolkhose « Lénine », aidé d'un agronome, surveillent le travail et les réactions des habitants, surveillés eux-mêmes par des inspecteurs de Moscou. Ce ne sont que déclarations, vérifications, et aussi... délations, arrestations, disparitions et déportations. Au slogan de Lénine : la victoire du blé c'est la victoire du socialisme, s'est substitué celui de Staline : la victoire de l'acier est la victoire du socialisme. De son côté, l'instituteur, Iossif Pavlovitch Chtcherbakov, nommé depuis deux ans à Kitaïevkoïe, « construit des hommes » selon les principes et les méthodes de l'idéologie communiste. Sa classe est un atelier de montage. Avec ensemble, ls élèves scandent les refrains :

— Vive l'Union soviétique, la patrie du Progrès!

— Vive son chef bien-aimé!

— Vive le plan quinquennal!

— Il n'y a pas de ciel, il n'y a pas de Dieu!

Malgré son zèle, il constate, dans le village, les survivances capitalistes, et déplore des absences scolaires de plus en plus nombreuses. A Kitaïevkoïe règne un climat d'angoisse, de détresse, d'insécurité permanentes. On évoque le vieux temps « où l'on priait, aimait les icones, respectait les popes, même quand ils se saoulaient », où l'on était libre. Le vieux Belimov, forgeron, muet depuis vingt ans sans que personne ne sache la cause de ce mutisme, est tombé gravement malade. Dans son agonie, il rompt le silence. Varvaka Pavlovna, qui est à son chevet, l'entend soudain parler :

— Je te vois, mon fils, tu viens!

Ce fils, il ne l'a pas revu depuis vingt-cinq ans. Il était parti, à l'âge de treize ans, avec un régiment de rouges qui remontait vers le Donetz.

En un autre moment, le vieillard inspiré s'écrie :

— Hilarion Alexandrovitch, ton chemin est long, mais tu viens...

Belimov meurt sans revoir son fils. Il est enterré comme un chien.

La prophétie se réalise. Hilarion rentre au village. Il ne reprend pas le métier de son père. Il prie. Il est témoin de Dieu. Autour de lui se réunissent ces êtres domestiqués en qui sommeille et ne demande qu'à se réveiller le mysticisme atavique des Slaves. Et ils entendent un message simple, net : travailler pour Moscou, c'est servir le Diable. Satan est le maître des terres russes. Donc, refus absolu de tout travail. Purifier son cœur, renoncer à la possession des choses. Éliminer de son âme la peur. Le martyre des innocents peut sauver le monde. Attendre le ciel sans impatience : « Quand la terre appartient au Démon, Dieu ouvre une nouvelle patrie à ceux qui l'aiment. » C'est le temps du Saint-Esprit.

Hilarion fait un rêve étrange (pp. 174-179), au cours duquel il revoit le P. Ceïtchass, qu'il a connu dans un camp de prisonniers. Un ange lui touche l'épaule et lui dit : « Tu as vu le Troisième Ciel. Tu témoigneras. Tu connais la voie. Tant que tu aimeras le Fiancé Céleste, tu n'as rien à craindre. Il t'attend. » Le mystique trouve dans ce rêve un signe divin. Rêve extatique, analogue à la vision de saint Paul (2 Cor., 12, 2).

Les assemblées religieuses se multiplient, de jour et de nuit; on se hâte vers la forge pour écouter Hilarion; avec lui on prie devant l'icone. Beaucoup sont gagnés, même la femme de Tchoubar. Et la grève est déclenchée, et la fréquentation scolaire diminue encore. L'instituteur perd ses meilleurs élèves : Macha et Valia. La résistance spirituelle est maintenant organisée.

Le président du Soviet, le président du Kolkhoze interviennent sans résultat. L'instituteur en réfère aux autorités supérieures. Makarenko, chef de la Milice, fait procéder à l'arrestation d'Hilarion. Il est transporté à Stravropol; on le considère comme un fou. Au village, on s'aperçoit vite de son enlèvement. Ses amis se groupent près de sa maison, sont

saisis d'une ivresse mystique, s'embrassent avec effusion, distribuent tous leurs biens, ces parcelles individuelles auxquelles ils tenaient tant, leurs jardins, leurs outils, leurs vêtements, leurs provisions. Ils ne mangent plus, ils attendent le ciel. « Nous ne voulons plus vivre sur cette terre du Démon! Nous voulons partir. » Daria et ses deux filles, Macha et Valia, ont disparu. Et on parle de leur départ pour le ciel. Toutes les recherches échouent. Tous les « Amis » sont arrêtés et, pendant les interrogatoires, même sous la torture, les « Partisans de Dieu » se taisent.

Hilarion comparaît devant le tribunal. Aux questions posées il ne répond pas. Il entend retentir dans son âme l'appel à la fidélité : obéir à Dieu. De ses lèvres seulement s'échappe cette prière sereine : « Donne-moi la force d'obéir, donne-moi la force de souffrir, donne-moi la force de mourir pour Toi! » ... Au cours d'une séance, il s'évanouit... On le ranime et, sous l'action du sérum, il répond. Mais c'est sa conscience religieuse qui s'affirme encore... Le P. Ceïtchass (qui l'a converti), la Vierge Marie... On lui suggère un texte :

— J'ai voulu tuer tous les kolkhoziens de Kitaïevkoïe.

Il ne prononce que les premiers mots : « J'ai voulu... J'ai voulu... » Et avant que ne puisse lui être injectée une ampoule de cardiazol, il succombe. Hilarion est mort.

Les amis d'Hilarion défilent devant le cadavre, pendant que les haut-parleurs hurlent inlassablement :

— La fosse commune et non le troisième ciel!

Cette propagande ne peut ni atteindre leur foi, ni éteindre leur espérance, ni briser leur résistance. Ils seront fidèles.

Un grand roman. La langue est sobre, limpide, classique. La curiosité du lecteur est tenue en haleine, est satisfaite progressivement. C'est ainsi que, par tranches, la vie de Belimov est retracée. Le personnage principal, Hilarion, émerge d'un ensemble bouleversant d'êtres douloureux et de monstres et se dresse dans une ligne très pure. La terre russe, avec son passé nostalgique, son présent agonistique, est évoquée avec le mystère qui convient. Le vrai Mystère surgit, dans sa réalité transcendante, avec un contexte historique précis, mais sans qu'une intention politique ne nous détourne de la trame rectiligne du récit. L'auteur ne fait même pas appel à une intrigue amoureuse, du moins prédominante,

pour soutenir un thème religieux qu'on jugerait insuffisant par lui-même à maintenir l'attention. A peine des préludes sentimentaux aux touches si délicates. Vania aime Frossia. De brèves rencontres, puis le départ définitif. A ce moment, la jeune fille pleure, mais nous connaissons vite le motif réel de ses larmes :

— Écoute, mère, je ne pleure pas à cause de son départ, mais parce qu'il est lâche.

Un roman à thème mystique d'une interprétation difficile. Les faits qui composent le récit ont-ils *quelque* référence historique ? Sont-ils une construction purement imaginative donnant, à un rare degré, le sentiment du vécu ? Comme nous sommes dans la perspective d'un roman, nous ne pouvons que poser des problèmes.

Le problème essentiel est celui-ci : sommes-nous en face de *vrais* ou de *faux* mystiques ? Folie collective ? ou, sous l'influence d'un homme de Dieu, transformation spirituelle authentique d'âmes fidèles au Saint-Esprit ? A nous en tenir aux données du roman, il est presque impossible de répondre, car elles sont insuffisantes. Nous inclinerions vers l'hypothèse favorable à la réalité surnaturelle de certains phénomènes. Cependant nous ne formulerions cet avis — à défaut d'une conclusion ferme — qu'après avoir confié quelques impressions négatives et avoir énoncé quelques difficultés qui créent un malaise, difficultés qui persistent à la réflexion.

Le caractère *collectif* de l'expérience nous trouble, d'autant que des Russes ont une structure caractérologique particulièrement impressionnable et recherchent le surnaturel que les théologiens appellent : *quoad modum,* celui où fleurit l'illusion. De plus, le phénomène élianique de « l'ascension » de Daria et de ses filles nous gêne davantage encore et même nous indispose. Enfin la doctrine théologique qui déclenche et anime et soutient l'expérience mystique n'est pas, du moins dans sa formulation, immédiatement orthodoxe; cet aphorisme : *la propriété, c'est le mal* (p. 200), demande à être explicité. Il est vrai que le double contexte, antécédent et subséquent, invite à se placer dans une perspective spirituelle qui détermine une rectification. « C'est par fraternité qu'il faut renoncer aux choses et n'aimer que la pauvreté dans la pauvreté », et : « On commence par posséder des choses,

on finit par posséder des hommes. » Désappropriation qui enchantait Fénelon mais que ne désavouerait pas saint Jean de la Croix quand il s'élève contre l'esprit d'asservissement aux choses, dépouillement que pratiquaient, dans leur ferveur, les Premiers Chrétiens.

Ces réserves faites, il faut avouer qu'on est saisi par le climat évangélique que crée le roman... climat des *Actes des Apôtres*. Mystique de la Résistance ferme devant l'ennemi par la passivité, mystique du Royaume de Dieu contemplé dans le réalisme de la foi, mystique de l'obéissance inconditionnée à Dieu d'inspiration biblique, mystique de la prière d'une infaillible efficacité, mystique du détachement effectif dans un but de témoignage, mystique du martyre. Cette attitude prise par Hilarion et ses disciples constitue « la vraie révolution ». Si nous étions tentés de souscrire au jugement des athées devant ces « partants » pour le ciel : « Ce sont des fous », l'affirmation de saint Paul devrait nous arrêter, au moins pour une réflexion plus poussée : « *Nos stulti propter Christum* » (1 Cor., 4, 10).

Belimov et ses amis, une secte d' « Ascensionnistes » ou une communauté de Premiers Chrétiens ?

Mystique orientale d'évasion à résonance fortement eschathologique, qui nous replace dans la psychologie de l'âme russe dont Jean Rounault a une intuition d'une étrange profondeur.

PIERRE BLANCHARD.

NOTES. — 1) Nous nous permettons de renvoyer les lecteurs qui s'intéressnt plus spécialement aux problèmes soulevés dans cette analyse, à la biographie du *Vénérable P. Antoine-Sylvestre Receveur* (1750-1809), par Mgr Fourier Bonnard, Lyon, Vitte, 1936. La résistance opposée par ce serviteur de Dieu à la Révolution française n'est pas sans analogie avec celle dont il est question ici.

2) Il est, en outre, trois problèmes que pose le roman, de signification psycho-sociologique et métaphysique :

a) Qu'est-ce que l'expérience mystique collective, et quels sont ses critères de vérité ?

b) Quelle est la nature de l'influence personnelle dans la naissance et le développement des mouvements spirituels ?

c) Quels sont les rapports de l'expérience mystique et des catégories psychologiques ? L'expérience mystique est-elle de l'ordre de l'extrême, de l'excès ?...

LITTÉRATURETTE

(Nouvelle revue franco-parisienne des lettres nouvelles. N° 2)

Habitudes mentales

Les *Cahiers du Communisme* de février 1953 publient le rapport de Victor Joannès présenté à la séance plénière de la section idéologique du Comité central, le 6 janvier dernier : « Le travail idéologique et politique dans le domaine de la littérature et des arts. » Il va de soi que je ne suis pas qualifié pour commenter réellement ce texte. Je me sens totalement en dehors. Mais c'est cette absolue extériorité, cette expulsion qui m'arrêtent. Je puis essayer de comprendre et je parviendrai à comprendre les mots. Toutefois, à ceux-ci, ou bien je donne un sens différent ou bien c'est Victor Joannès qui les emploie en dehors de ma compréhension.

Le rapporteur se plaint de la baisse de *qualité* des romans publiés en 1952 par les éditeurs communistes par rapport à ceux qu'ils publièrent en 1951 (*Les Communistes*, d'Aragon, *Le premier choc*, d'André Stil, *Jimmy*, de Pierre Courtade, *Les lilas de Saint-Lazare*, de Pierre Gamarra, *Classe 42*, de Pierre Daix, *Le colonel Foster plaidera coupable*, de Roger Vailland, *œuvres* données en *exemple*). Il demande donc aux auteurs de *comprendre d'une façon juste* le sens des événements *historiques*, d'apprécier les problèmes de la vie, en *partant* de justes positions idéologiques, car « chaque écrivain qui *part de la vie*, qui lutte pour ce qui est beau et progres-

siste, trouve *nécessairement* des moyens à lui... ». A quoi attribuer ce fléchissement d'une année à l'autre? C'est que le temps d'une année est peut-être *insuffisant* à un romancier, « il n'est *sans doute pas exagéré* de dire que deux ou même trois ans » peuvent être nécessaires. Mais, surtout, les écrivains éprouvent un *manque de clarté* dans l'appréciation de la situation politique. Enfin, un certain opportunisme a contribué à « *démobiliser* un certain nombre de nos écrivains ».

J'ai souligné quelques mots. Leur signification est claire, mais celle que je leur attribue n'a certainement rien de commun avec celle que leur donne le rapporteur. Ne nous hâtons pas de conclure, ne nous hâtons pas de juger. Il faut avoir peu de souci du contenu humain des idées ou des paroles pour dire que les communistes ne font rien d'autre que de museler l'expression, tuer l'art, assécher les cœurs et chloroformer l'intelligence. A lire Victor Joannès, il me semble que je dois, si je veux seulement comprendre, changer de monde mental, débarquer dans un univers où les structures éthiques et esthétiques sont entièrement étrangères aux miennes et accepter d'abord une table rase. Cette table rase, Picasso, Cézanne, Gide la demandaient aussi. Cela n'a rien de commun? Bien sûr, mais l'arrachement exigé est toujours le même. Je puis seulement me demander si Victor Joannès pense ou ne pense pas, s'il accomplit consciemment un travail de mutation dans les habitudes intellectuelles ou s'il se trouve occupé à une besogne de détermination dont les moyens importent moins que la fin. Et je ne trouverai pas la réponse tout de suite. N'importe, voici un monde mental qui s'élabore au cœur d'un monde idéologique, dont je n'aurai la clef qu'une fois placé à l'intérieur même de ce monde. Et c'est cela qui est important : on ne peut comprendre sans pénétrer, mais comment accepter de pénétrer sans comprendre?

Un roman canadien

Les romanciers canadiens, dans le seul fait d'avoir à répondre à la nécessité d'écrire, ont à se poser beaucoup plus de questions que les romanciers anglais, français ou allemands. Nous, c'est par rapport à une littérature que nous avons à écrire; eux, c'est par rapport à une société.

En parodiant Comte, peut-on dire qu'il existe un âge théologique du roman? Peut-être, sans doute. Mais Roger Lemelin lui échappe totalement dès qu'il a décidé de saisir le taureau par les cornes. Je veux dire que son livre[1], alors même que son espace et son temps sont déterminés par une chrétienté vivante et solide, n'a pas sérié les drames dont il est fait en fonction d'un moralisme hiérarchisé ou d'un ordre abstrait. Le drame social, l'aventure sexuelle, l'aventure de la foi, le drame de l'individu, il les présente dans leurs combinaisons inextricables et non étagés, car c'est ainsi qu'ils sont d'abord, dans un mélange toujours inquiétant, qui est l'ordre de la vie. S'il les avait numérotés, tout était perdu. Au lieu qu'il faut lire *Pierre le Magnifique* comme exemple d'une littérature canadienne en pleine santé. Si Roger Lemelin avait montré la même audace, c'est-à-dire en fait le même naturel, sur le plan du langage, s'il avait accepté de faire courir aux mots l'aventure à laquelle, eux aussi, ils ont droit, il eût écrit un grand livre.

Pourquoi militer?

A l'époque où il n'est pas un intellectuel qui ne se torture pour pouvoir répondre à cette question : comment AGIR? il y a une phrase qu'il ne faut pas laisser

1. Roger Lemelin, *Pierre le Magnifique* (Institut littéraire du Québec).

perdre. Elle est de Roland Barthes, puisée dans les *Lettres Nouvelles* et vaut son pesant d'avenir : « Introduire l'explication dans le mythe, c'est pour l'intellectuel la seule façon efficace de militer. »

Poésies

The Times Literary Supplement (Londres) du 20 mars dernier donne une quinzaine de pages à la littérature française d'aujourd'hui. Nous pouvons dire merci. Le plus remarquable hommage est rendu à notre poésie, que représentent Claudel, Supervielle, Henri Michaux, René Char, Pierre Reverdy, Pierre Emmanuel, Pierre-Jean Jouve. Il n'est pas sûr qu'un journal français soit capable d'en faire autant. Manque Saint-John Perse. Et Eluard, qu'on eût pu rappeler. Et d'autres. Peut-être une meilleure information eût donné à de plus jeunes poètes leur place et leur chance internationale. Pour ma part, je verrais dans cette page anglaise cet étonnant, ce si beau poème de Jean-Claude Renard :

Je suis comme l'amant de moi.
Je suis comme quelqu'un de mort,
Quelqu'un qui marche à travers soi,
Quelqu'un qui marche dans son corps,
Je suis comme quelqu'un d'ancien.
Etc... [2]

Ou bien cet autre :

Nommant ce qui n'est pas
vous faites ce qui est!
Si l'eau vous semble là,
parlez : elle est orvet,
ou arbre, ou roche, ou lune
. . . . . [3]

2. J.-C. Renard, *Fable* (Éd. P. Seghers).
3. « Exercice de la solitude », dans *Métamorphose du monde* (Éd. Points et Contrepoints).

Et je verrais aussi Jean Cayrol, Jean Cayrol à la très droite et très magnifique parole, celui qui dit :

J'entre dans la pluie
comme dans un grand mouvement
d'horlogerie
aux heures pétillantes[4]

celui d'un hommage à Rouault, lequel ne fut jamais si justement aimé :

Nous voici, Monsieur Rouault, autour de votre porte
Tous les passants d'Emmaüs sont là...[5]

J'y verrais encore, entre d'autres, le Charles Piquois d'*Observations*[6], dur et précis, dur comme un bon métal, précis comme un objet entièrement apprivoisé :

L'oiseleur des maisons
vint apporter ses cages
aux enfants engourdis
par la soupe du soir
par le matin blafard
par les yeux de leur mère
. . . . . .

Couronnement et vieillissement de Jules Verne

Jules Verne est notre Homère. Nous ne le savions pas, préférant nous attendrir sur un auteur qui fut si bien le complice de notre enfance que nous le léguions d'enthousiasme et sans réfléchir à nos rejetons.

Premier signe d'une métamorphose, nos fils n'en veulent plus. Il m'est arrivé de faire une enquête auprès des bibliothèques d'enfants de la région parisienne.

4. Jean Cayrol, *Les mots sont aussi des demeures* (Éd. de la Baconnière).
5. *Ibid.*
6. C. Piquois, *Observations* (Le Messager Boiteux de Paris).

Consternation générale, on m'a livré le secret d'une baisse mystérieuse et continue de Jules Verne : c'est Clostermann qui le refoule vers les timidités enfantines, du côté des esprits qui se referment sur leurs proies sans oser dire leur nom. Un gosse sain, équilibré et normalement insupportable ne lit plus, depuis 1946 environ, que des récits de guerre et ne fréquente plus que des avions crachant le feu.

Ceci étant, allait-on cesser de lire Jules Verne ? Non, mais le public allait changer. Les grandes personnes cédèrent Clostermann aux petites, lesquelles leur rendirent un Jules Verne tout neuf, aux fins de transformation. Ce sont des marchés courants : ainsi Lewis Carroll à l'origine pour enfants et désormais pour grands, aussi *Robinson Crusoé* qui parcourut le chemin inverse.

Il y a trois ans était publié un numéro spécial de la revue *Arts et Lettres,* tout entier consacré à Jules Verne. Des critiques et des philosophes, des chroniqueurs scientifiques et des poètes, des sociologues et des anthropologistes rendaient à l'auteur de *Vingt mille lieues sous les mers* un insolite hommage. Michel Carrouges et Michel Butor parlaient à son propos de « point suprême », d' « âge d'or », de mythologie et de Mère, se servaient de la psychanalyse ou du rimbaldisme, en un mot réinventaient celui qui fit la fortune de Hetzel et de Hachette. Il faut bien dire ici ce qui est : Jules Verne se trouvait offrir à la critique une matière de même nature que Lautréamont. C'était curieux et excitant.

Aujourd'hui que la libraire La Hune traite l'univers vernien comme un objet sacré venu des Iles et que toute la presse, secouée, électrisée, manie autour de lui le même gros pinceau qui sert aux élections américaines et au *best-seller,* on ne saurait garder le silence. Jules Verne n'est plus le même. Jules est un autre. N'invoquer qu'une intellectualisation générale est insuffisant. Le romancier des enfants devenu maître d'une mythologie

prométhéenne répond au besoin réel que nous avons de cristalliser en ordre les fluides prophétiques, ou de ramener dans le ciel intelligible les constellations fondamentales.

Or, Jules Verne n'est pas seulement cet auteur qui fit irruption à notre insu dans la mentalité primitive-créatrice, il est le prophète des cancers les plus profonds de la civilisation du XXe siècle. Entendons-nous. On savait déjà que Verne avait inventé l'ascenseur et le sous-marin et que, avec Victor Hugo, il s'était baigné dans l'optimisme du progrès scientifique pour en faire rejaillir toute une gerbe de prévisions. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Prophète il l'est et le demeure, mais prophète pessimiste, baudelairien et kafkaïen, surprenant dessinateur d'un monde où prennent naissance le camp de concentration et Hitler, la guerre totale et le savant fou, extraordinaires pressentiments. Il est hors de doute qu'un tel homme soit à redécouvrir.

Cela nous mène à la question : Verne convient-il aux enfants ? J'en suis de moins en moins sûr. Un auteur qui ménage une telle richesse clandestine, qui nous prouve qu'il ne fera pas exploser subrepticement la structure de porcelaine du monde de l'enfant ?

Il y a d'autres exemples de pareilles dynamites enrobées de sucre et de menthe. Jacques Laurent a beau blaguer, tout n'est pas faux dans son diagnostic : « Le génie de la comtesse de Ségur réside dans la conjonction du conservatisme clérical et du sadisme anal. » Et de nous exposer le thème de la flagellation dans *Le Général Dourakine* ou *François-le-Bossu*. Et de nous dire que *Diloy* se situe dans « une région littéraire comprise entre Freud et Jankélévitch ». Et de nous renvoyer à Sade (*La Table Ronde*).

André Breton a beau ne pas blaguer, tout n'est pas faux dans sa façon de voir Swift proche de Sade et Lewis Carroll proche de Breton. De même, La Fontaine déjà retiré de la consommation innocente par Giraudoux

se trouve marié à Machiavel par André Siegfried, à Sacha Guitry par Sacha Guitry et à Freud par Cocteau. Quant aux *comics* en général, leur masochisme est notoire.

Peut-être est-ce une offensive. Je ne sais, mais tout cela est sérieux. Il y a là un grand nombre de problèmes philosophiques à ressorts qui nous sautent à l'esprit. Mais une autre question m'inquiète : que vont lire les enfants ? Je veux bien que Prévert, Cocteau, Eluard et Marcel Aymé se mettent à écrire pour eux, par logique d'une inversion qui retire aux enfants leurs classiques, tandis que nos classiques à nous s'offrent aux enfants. Mais l'échange n'aura qu'un temps, comme les Clostermann et les Mouchotte, vendus jusqu'ici par centaines de milliers.

Et nous voici ramenés de force à Lichtenberg (1742-1799) : « Quand tout le monde aujourd'hui écrit pour les enfants, ce serait une bonne idée de faire, une fois, un livre écrit par les enfants pour les grandes personnes. »

GABRIEL VENAISSIN.

THÉATRE

On attendait avec curiosité la nouvelle pièce de M. Jean Mogin au Théâtre de l'Humour. La guerre Nord contre Sud ne lui fournit qu'un cadre historique et géographique pour nous présenter un frère de la religieuse, héroïque et obstinée, d'*A chacun sa faim* : après le drame de la femme qui se fait prêtre, celui de l'homme qui se veut roi; et, ici et là, la solitude tragique du surhumain voué à l'inhumain.

André est plus intellectuel qu'homme d'affaires; il laisse à sa jeune femme, Isabelle, le soin de diriger la plantation; on

le tient volontiers pour un de ces propriétaires d'esclaves qui jouent avec les idées nouvelles... Or, au moment où les troupes victorieuses du Nord arrivent, où tous les planteurs de l'État, et avec eux Isabelle, reconnaissent l'inutilité de la lutte, voici qu'il prend la tête de la résistance; il transforme les balles de coton en rempart et abat le premier esclave qui lui désobéit par obéissance à Isabelle. Ne voit-il pas que l'aventure est sans espoir et sacrifiera inutilement des vies humaines? André s'intéresse peu aux conséquences : « s'accommoder de tout, voilà la tentation », et refuser cette tentation importe plus que les avantages de l'accommodement. Le dialogue est donc impossible entre lui et le gouverneur de l'État, qui se soumet au cruel opportunisme exigé par l'art de gouverner : « Je défends les hommes qui durent, non les idées qui meurent. » Deux sagesses et deux héroïsmes se heurtent, plus impitoyables que les volontés : car l'amitié et l'estime unissent ces deux voisins; leur générosité s'obstine à reculer le moment où le dialogue deviendra lutte à mort. Mais à moins de se trahir lui-même, André doit aller jusqu'au bout de sa route, et au bout il y a le peloton d'exécution.

M. Jean Mogin a su ne pas écrire une pièce d'actualité; le drame métaphysique du surhumain a, pour ainsi dire, absorbé le problème politique de la résistance et de la collaboration; cet auteur est comme ses héros : il refuse la facilité. Son œuvre a des beautés : est-elle réussie? Ses personnages, tous les personnages intéressent, même les comparses, mais nous ne sommes pas toujours sûrs de les comprendre.

Où est le secret d'André? Au premier acte, sa préférence pour l'impossible se présente comme un impératif catégorique du service inutile au delà de tout espoir et désespoir; au dernier, si nous le comprenons bien, il préfère la mort au pouvoir que lui offrent les vainqueurs, parce qu'un certain espoir en l'homme rend son sacrifice exemplaire : « Mourir pour rien, c'est mourir pour tous. » La substitution de « tous » à « rien » est-elle le vrai sujet de la pièce? signifie-t-elle l'évolution d'un héroïsme individualiste dans un sens humaniste? La lecture le dira peut-être : la représentation nous laisse incertains. D'autre part, une histoire d'amour obscurcit encore le personnage et rend le second acte assez étrange : la passion, en général, simplifie les caractères à

mesure qu'elle s'intensifie et impose alors aux raisonnements une ligne géométrique; ici, au contraire, plus elle s'exaspère, plus elle multiplie les subtilités et les détours imprévus.

Le Rempart de coton est mis en scène par M. Raymond Hermantier qui a tiré le meilleur parti de son étroit plateau avec la collaboration du décorateur Roger Dornès.

Chaque époque a son romantisme; la nôtre a-t-elle trouvé le sien ? L'auteur de *Le Piège à l'innocent*, M. Eduardo Sola Franco, et son metteur en scène, M. Jean Le Poulain, en sont restés à celui des années qui suivirent l'avant-dernière guerre; leur spectacle rappelle le temps où Gaston Baty montait *Cri des cœurs* de Jean-Victor Pellerin et les pièces de Simon Gandillon : est-ce une raison pour refuser tout intérêt à la nouvelle tentative de l'Œuvre ? Surtout si l'on ajoute qu'à côté de Mme Germaine Dermoz joue le jeune Jean Muselli, vraiment personnel et inimitable dans un rôle accablant.

Un jeune homme tombe du XVIIIe siècle finissant au milieu du XXe; parmi les filles et les mauvais garçons, il promène une âme divisée entre un regret et une tentation : fuir ou accepter ? En définitive, il dira *oui* à ce monde, déchu peut-être mais réel.

Nostalgie du bon vieux temps et mythe de la douceur de vivre se mêlent à des souvenirs de la fête au château du *Grand Meaulnes*. Mais ici la fête est dans le monde et c'est une triste fête, la reine du château est une grand'mère indulgente et sceptique, non une belle jeune fille.

Tout cela n'est pas neuf, certes, mais pourquoi n'y pas reconnaître une espèce de rétrospective nullement ennuyeuse et ingénieusement présentée ?

HENRI GOUHIER.

Document

LE PROBLÈME DE L'INFORMATION RELIGIEUSE

Nous publions ci-dessous le texte du dernier document que fit paraître le C.I.C. avant de disparaître pour céder la place à *l'Actualité religieuse dans le monde*, le nouveau bi-mensuel dont la dernière *Vie Intellectuelle* a annoncé la parution.

Faire connaître la vie de l'Église.

Il n'est pas facile de faire connaître à nos contemporains la vie de l'Église. Il existe, en effet, deux sociétés à la vie desquelles les hommes prennent inégalement part : une société temporelle et une société spirituelle. Il y a l'Église catholique avec tout ce que cela représente pour nous. Il y a, d'autre part, les États, c'est-à-dire l'organisation politique des nations avec lesquelles cette même Église doit cheminer bien qu'elle ne marche pas du même pas qu'eux. La presse, c'est-à-dire les journaux, les périodiques, les revues, donne des informations en très grande abondance et sous des formes extrêmement multiples sur la société temporelle. Elle renseigne mal sur l'Église. Comment pourrait-il en être autrement dans un monde en partie livré à l'incroyance alors que les journaux sont rédigés par des hommes presque entièrement dévorés par le souci de

l'information profane? En outre, et cela n'est pas sans compliquer le problème, les chrétiens, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à l'Église et qui, en quelque sorte, la font, sont eux-mêmes mal renseignés sur la vie de la société spirituelle à laquelle ils appartiennent. Il leur est donc difficile de renseigner les autres.

La vie de l'Église, en outre, n'est pas simple; elle est complexe. L'Église est à la fois corps et âme, institution en même temps qu'esprit. Il y a donc plusieurs aspects de la vie de l'Église : un aspect extérieur, pittoresque, politique qui est celui le plus frappant, et un aspect intérieur, profond, spirituel inséparable de l'autre. Il est presque impossible de donner de l'information religieuse même sous sa forme la plus extérieure sans posséder un certain esprit.

Il faut ajouter d'ailleurs ceci : le fait religieux dans le monde moderne ne se borne pas à la vie de l'Église catholique. Il existe à côté de l'Église de Rome, qui est celle dont nous nous réclamons, d'autres formes de christianisme. Il existe enfin, d'autres grandes religions monothéistes. Alors que l'unité du monde tend à se faire, il est difficile de rendre compte de tout le donné religieux sans confronter les informations catholiques avec les difficultés que protestants, orthodoxes, islamiques ou même bouddhiques, doivent eux-mêmes tenter de surmonter.

On aperçoit donc les données d'un problème dont la solution s'avère difficile. Il s'agit d'abord de renseigner les catholiques eux-mêmes, sur la vie de leur Église. Il s'agit aussi de les informer de tous les événements religieux sur le plan international. Il s'agit, enfin, de permettre aux incroyants ou à ceux qui sont indifférents de connaître, s'ils le désirent, le comportement des religions à travers le monde. C'est cela que nous avons ébauché avec le C.I.C. C'est cela que nous tenterons de réaliser progressivement avec la nouvelle revue que nous allons publier.

I

La grande presse et l'information religieuse

Comment se fait l'information religieuse?

Il faut d'abord que nous essayions de définir, si rapidement que ce soit, l'entreprise de presse. Celle-ci, quelle que soit la périodicité des publications qu'elle distribue, a un objet unique : *vendre* des nouvelles ou des informations au public. Elle a donc un caractère commercial en même temps qu'idéologique. L'entreprise de presse est une entreprise d'un genre particulier puisqu'elle doit satisfaire le besoin qu'éprouve le grand public de savoir ce qui se passe dans le monde. Dans une société de plus en plus laïcisée et matérialisée, elle est tournée presque essentiellement vers le profane, vers le compte rendu des événements politiques, sociaux ou scientifiques. L'information religieuse laisse assez indifférents ceux qui ont la responsabilité de diriger les journaux et les périodiques. Lorsque les journalistes se préoccupent de donner des nouvelles religieuses au public auquel ils s'adressent, ils le font de l'extérieur sous la forme pittoresque ou parce qu'il y a interférence entre le spirituel et le politique. Ceci les amène à parler du fait religieux sous une forme épisodique maladroite, et très souvent inadaptée. Il en résulte pour les lecteurs de la grande presse une vision peu correcte de la vie de l'Église catholique, des chrétientés et des grandes religions.

Il est facile de donner quelques exemples qui permettront d'illustrer ce que nous venons d'affirmer.

L'Assemblée des cardinaux et archevêques se réunit régulièrement en France. Il y a là un organisme permanent qui poursuit avec constance une tâche de direction religieuse. La grande presse, les quotidiens notamment,

font très inégalement écho aux décisions prises périodiquement par cette Assemblée. Elle ne rend compte des déclarations de cette Assemblée que dans la mesure où celles-ci sont susceptibles d'intéresser, pense-t-elle, le grand public, c'est-à-dire lorsqu'elles ont notamment une certaine résonance politique. Nous faisons bien entendu exception pour *La Croix* et pour certains journaux chrétiens. Il n'en reste pas moins que l'immense majorité des lecteurs français, s'ils lisent leurs journaux régulièrement et avec attention, sont amenés à penser que les cardinaux et archevêques de France ne font des déclarations que sur des sujets politiques et que les problèmes religieux de la France contemporaine les laissent indifférents.

Les magazines illustrés, qui tiennent une place si grande dans la grande presse contemporaine, parlent rarement des grands pélerinages qui se rendent chaque été à Lourdes. Toutefois s'il se produit un miracle, même si celui-ci n'est pas immédiatement reconnu par l'Église, ils consacreront quelques pages à Lourdes sous une forme sensationnelle qui fausse tout le phénomène religieux que la piété mariale de Lourdes représente.

On peut dire également que tout le bruit fait autour de l'affaire Finaly par la presque totalité de la grande presse française, l'a été sans que soient posés correctement les principaux aspects du problème religieux que cette affaire soulevait.

On peut donc affirmer que, dans la grande presse, la plupart des journalistes, lorsqu'ils s'intéressent à l'information religieuse, le font pour des raisons extrinsèques qui n'ont rien à voir avec le fait religieux lui-même.

Indifférence relative de l'Église.

Il faut reconnaître que le problème si actuel et si important de l'information religieuse se complique du fait

de la relative indifférence de l'Église catholique à son égard. Celle-ci, pendant très longtemps, a fait preuve de défiance à l'égard de la presse. Maintenant qu'elle a compris la force éducative et sociale que la presse représente, elle désire une information religieuse correcte. Il reste que l'Église, sous sa forme officielle, est mal armée pour fournir aux journalistes qui le désireraient une bonne information religieuse. L'Église est, dans une certaine mesure, détachée du monde. Elle aime à s'entourer d'un certain secret. En tout cas, elle est discrète. C'est légitime et c'est normal. Autour de ce qu'elle a de plus pur et de plus authentique, c'est-à-dire des expériences religieuses qui se produisent en son sein, elle désire le silence. En un sens elle l'exige, et parfois à juste titre. Combien de fois les journalistes chrétiens qui désiraient parler des prêtres-ouvriers, ou de telle ou telle congrégation nouvelle, se sont-ils heurtés à une consigne de silence au moment même où les journalistes neutres, usant de la liberté qu'ils avaient, parlaient de ces mêmes sujets sous une forme romantique ou rocambolesque.

L'Église catholique, certes, a fait des efforts. Elle possède certains quotidiens, mais ceux-ci ont un caractère officieux. Ils ne peuvent pas tout dire. En outre, qu'il s'agisse du Vatican, des différents épiscopats ou des grandes organisations d'action catholique, ont peut affirmer que, jusqu'à ces dernières années, aucun service de presse n'était régulièrement organisé. Il y avait là, comme nous l'avons dit, une certaine tradition respectable; il y avait aussi une certaine inadaptation générale à des tâches trop temporelles; il y avait peut-être, également, dans certains cas, une grande impécuniosité.

La tâche des laïques.

C'est donc aux laïques, à tous ceux qui, tout en appartenant à l'Église, ne portent pas de responsabilités trop

grandes, qu'il est revenu de penser le problème de l'information religieuse et de tenter de le résoudre. Ceci a été fait sous différentes formes :

1° *Les journaux chrétiens*, car il existe une presse chrétienne à travers le monde, abondante, nombreuse, variée et bien faite. Ceux qui la dirigent, parce qu'ils sont dans l'Église, parce qu'ils comprennent l'importance d'une information religieuse, se sont efforcés de résoudre de leur mieux et sous la forme la plus large, et la plus correcte, le problème pour leurs lecteurs. Ces lecteurs, si nombreux qu'ils fussent, étaient tout de même une minorité si on les compare à ceux qui lisent la presse neutre. Par la presse chrétienne le problème de l'information religieuse n'est pas entièrement résolu.

2° *Les agences de presse*. Un certain nombre d'agences créées par des catholiques se sont attachées à fournir à la presse chrétienne sans doute, mais également à la presse neutre, une information religieuse régulière. Pour des raisons variées et parce que la vie matérielle d'une agence a toujours été difficile, celles-ci, si important qu'ait été leur travail, n'ont pas résolu entièrement le problème. Elles ont tout de même fait une tâche complémentaire de celle qui était accomplie par les journaux chrétiens. Il faut leur rendre cette justice. Reconnaissons toutefois que trop souvent les nouvelles publiées par ces agences restent superficielles au bon sens du terme, car ceux qui les dirigent sont liés par la nécessité de fournir *rapidement* les informations sur les événements qui se produisent et qui touchent à la religion. Elles n'ont pas fait, semble-t-il, et il ne leur était pas possible d'agir autrement, un travail profond.

3° *Le C.I.C.* Le Centre d'Informations Catholiques, qui était d'abord une agence assez semblable aux autres, a pensé qu'il fallait non seulement donner les informations, mais également les situer. Dans la mesure où les journalistes qui sont chargés d'alimenter en nouvelles le grand public sont des hommes davantage tournés vers les problèmes profanes que vers les problèmes spirituels, il était nécessaire de leur fournir sur les événements de l'actualité religieuse, non pas seulement le fait brut, mais encore le commentaire qui leur permettrait de le comprendre et d'en rendre compte à leur tour correctement. Il s'agissait, en quelque sorte, d'une information plus profonde que celle fournie par les grandes agences de presse profane qui publient des faits que les rédactions qui les utilisent sont censées pouvoir placer dans leur contexte. C'est pourquoi le C.I.C. s'est orienté assez rapidement

vers la forme de dossiers et de nouvelles internationales assez largement commentées.

Échec limité.

On peut bien dire, lorsqu'on examine ce problème de l'information religieuse, qu'il n'a pas jusqu'ici été résolu correctement. Les journaux chrétiens donnent à leur public des nouvelles religieuses valables, mais encore une fois ils n'atteignent qu'une partie du public. Les agences de presse catholiques diffusent dans une relative indifférence des nouvelles religieuses sans pouvoir, à notre avis, du fait même des méthodes de travail de la presse, fournir à ceux qui sont leurs clients éventuels une information suffisamment approfondie. Enfin l'expérience que nous-mêmes avons tentée, et qui, nous le pensons du moins, se situait dans une perspective correcte, était une expérience extrêmement limitée qui touchait un nombre restreint d'abonnés.

Il y a donc autre chose à faire si l'on veut alerter la grande presse. Le travail fait par nous au C.I.C. depuis huit ans nous a permis de prendre conscience qu'il fallait d'abord que les chrétiens fassent eux-mêmes un effort d'information, que c'est seulement lorsqu'ils seraient en possession d'une connaissance complète et correcte de l'actualité religieuse à travers le monde, qu'ils pourraient fournir à l'ensemble de la presse des documents sûrs, rapides, intéressants et suffisamment commentés. D'où la nécessité d'une publication nouvelle que les militants soutiendraient par leurs abonnements.

II

Universalité de l'Église et monde contemporain

Lorsque des chrétiens abordent ce problème de l'information religieuse ils découvrent que, l'unité du monde

se faisant ou étant devenue en tout cas possible, l'information profane prend un caractère de plus en plus international. Ils découvrent en même temps que l'universalité de l'Église prend, de ce fait, un caractère d'actualité émouvant. On a pu parler pendant longtemps de l'universalité de l'Église sans que cela prenne un sens concret et direct pour les fidèles. Aujourd'hui, les frontières sont franchies chaque année facilement par des centaines de milliers de voyageurs, les moyens de communication et de transmission des nouvelles permettent de savoir immédiatement ce qui se passe d'un bout à l'autre du monde. Il est évident que le caractère horizontal de la catholicité devient éclatant. Il y a donc en quelque sorte coïncidence heureuse entre la nécessité de l'information religieuse sous sa forme internationale et l'universalité de l'Église. Mais, en essayant de résoudre le problème de savoir ce qui se passe dans les différents pays où l'Église catholique existe, dans les différentes chrétientés ou dans les autres religions, le journaliste et le lecteur chrétiens sont amenés à s'enrichir et à mieux connaître les problèmes qui se posent à leur Église. C'est pourquoi l'action du C.I.C. et la publication de notre revue prennent un nouveau sens. Elles présentent un nouvel intérêt. Il ne s'agit plus seulement d'aider le public à connaître le fait religieux, il s'agit d'enrichir la conscience que nous avons de l'Église.

Variété des incarnations nationales.

On ne peut jamais écrire, avec certitude, d'un point de vue historique qu'une situation est sans précédent. Il est très difficile, en effet, d'imaginer ce qu'étaient ces grandes crises de l'histoire que nous n'avons pas vécues et que nous retrouvons maintenant dans les manuels sous une forme résumée et dans une certaine mesure desséchée. Il reste tout de même que nous croyons pouvoir dire que l'Église catholique n'a jamais été, en ce qui

concerne les différentes communautés ecclésiales nationales qui la composent, en face d'une situation semblable à celle devant laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

L'Église catholique compte environ 400 milions de fidèles. Ces fidèles sont répartis sur toute la surface du globe. Ils sont groupés dans des églises nationales qui sont ethniquement ou sociologiquement différentes, mais qui, toutes, sont reliées à Rome, et qui, de ce fait, gardent une unité inébranlable. Ceci n'empêche pas la variété des incarnations et cette variété est considérable.

Nous ne nous attarderons pas à parler *des églises missionnaires* dont certaines sont maintenant nombreuses comme celle de *l'Indochine* qui compte environ 3 millions de fidèles, qui ont leur clergé et leur épiscopat, et qui cherchent à vivre d'une certaine vie humaine propre. Nous sommes tout de même bien obligés de signaler, par exemple, qu'il y a , pour des églises comme celle du *Cameroun,* un problème de la polygamie qui est fonction de conditions économiques et sociales nombreuses. De même l'église du *Viet-Nam* est prise entre ses désirs légitimes d'indépendance, ce qui reste de la présence française et la reconnaissance qu'elle garde aux missionnaires étrangers qui l'ont fondée. De même encore une église missionnaire comme celle de la *Chine* est soumise désormais à une persécution indéniable et va être obligée de tenter de subsister dans des conditions extrêmement précaires et difficiles. Nous trouvons donc ici, le problème de l'enracinement de l'Église catholique dans des pays possédant une civilisation très différente de la civilisation européenne, ou le problème de son affrontement avec le fait communiste.

Dans l'Europe elle-même quelle variété ne rencontrons-nous pas. Il ne faut pas oublier que dans l'Europe centrale et orientale nous rencontrons 50 millions de catholiques environ qui vivent depuis plusieurs années sous le régime des démocraties populaires soumis à la pression d'états totalitaires et d'idéologie athée, pression

qui se fait sentir avec plus ou moins de rigueur suivant les circonstances et suivant l'importance matérielle du catholicisme. Il y a là un affrontement de certaines églises catholiques dans des conditions douloureuses et difficiles avec des états ouvriers qui voudraient bien méconnaître le fait religieux, mais qui, le rencontrant sur leur route, sont bien obligés avec le réalisme qui les caractérise, d'en tenir compte. *En Yougoslavie,* qui est une démocratie populaire séparée et schismatique, les problèmes sont semblables et pourtant différents.

Dans l'Europe occidentale nous rencontrons encore des situations sociologiques extrêmement différentes. *L'Église allemande*, désormais coupée en deux, est affrontée à la fois au communisme et au protestantisme. Le transfert de millions de réfugiés à l'intérieur de l'Allemagne en 1945, a d'ailleurs bouleversé l'ancien équilibre qui existait entre les populations chrétiennes. *L'Église de France*, placée depuis longtemps en face du problème de la laïcisation de l'État, cherche dans certains de ses éléments les meilleures des méthodes d'apostolat nouvelles qui trouvent toute leur résonance, non seulement dans la valeur ou dans la qualité spirituelle qui les anime, mais encore dans le fait qu'elles correspondent, sous une forme encore relativement libre, à certaines des situations sociologiques que nous venons d'énumérer. *L'Espagne,* par contre, est presque une église d'État jouissant de quantité de privilèges temporels, mais courant également le risque d'une utilisation officielle. *En Irlande*, le catholicisme se présente sous une forme traditionaliste qui, pour être grande certes, n'en reste pas moins très éloignée des problèmes qui agitent l'Église de France ou que connaît l'Église de Pologne.

En Amérique, nous trouvons les mêmes apparentes contradictions. L'Église *du Canada,* qui fut pendant longtemps un surgeon original de la vieille église de France, doit affronter le contact avec une civilisation américaine très matérialisée. L'Église américaine elle-

même, aux États-Unis, nous semble se présenter sous une double forme d'acceptation, par phénomène d'osmose, du matérialisme ambiant et de recherche, par réaction contre ce même matérialisme, des formes contemplatives et mystiques les plus pures et les plus dures. Quant à l'*Amérique Latine,* les problèmes qui l'assaillent sont sociologiquement différents, car l'Église doit s'y incarner dans des civilisations qui sont à la fois très arriérées et excessivement modernes.

Nous pourrions aussi fournir un aperçu, parce qu'il nous a été donné de la connaître, de ce que peut être une église catholique européenne au Maroc, groupée en partie dans les grandes villes avec une population méditerranéenne. Elle doit tout de même tenter de résoudre certains problèmes d'apostolat dans les quartiers de ces villes où les conditions de vie sont si misérables, et subsister, à côté d'un Islam impénétrable qui est lui-même secoué, sous l'influence de la pénétration des techniques modernes par une crise religieuse profonde.

On peut donc dire que, au moment où nous prenons conscience de l'universalité de l'Église, nous prenons en même temps conscience d'une diversité des problèmes d'incarnation, diversité sans précédent croyons-nous dans l'histoire. L'unité du monde est devenue possible, les rapports entre les nations et les hommes se sont multipliés. Mais l'unité du monde est loin d'être faite, et ce qui se découvre à nos yeux lorsque nous contemplons l'univers dans son entier, c'est cette planète tout d'un coup offerte à nos regards où les différents peuples vivent sous des régimes politiques, économiques et sociaux si contrastés. Les valeurs chrétiennes, celles que porte avec le plus d'authenticité l'Église catholique, doivent donc s'incarner sous des formes elles aussi contrastées. Des problèmes nombreux se posent alors. Ils ne se posent presque nulle part de la même façon. Jamais la catholicité n'a été si nécessaire, jamais elle n'a été si proche. Nous pouvons dire que nous la sentons presque

vivre en nous, et pourtant comme elle est difficile encore sinon à réaliser, tout au moins à maintenir.

Le fait social.

Cette prise de conscience de la variété du monde, au moment même où son unité devient possible, est liée à un autre phénomène : partout le problème de la justice sociale prend une importance qu'il n'avait, croyons-nous, lui aussi, jamais eue.

En effet, cette découverte du monde et cette connaissance de sa variété se fait au moment où, grâce à deux siècles de découvertes scientifiques et techniques, l'homme se croit tout-puissant, où il est capable en tout cas de produire d'immenses richesses. Ces richesses se trouvent concentrées pour le moment entre quelques États et l'on pourrait dire entre les mains des classes dirigeantes, des réactions les plus anciennement évoluées. Il y a donc un triple phénomène, phénomène de tentative d'unification, découverte de la variété des civilisations, prise de conscience de l'inégalité sociale internationale. C'est de celle-là que nous voudrions parler maintenant.

La civilisation technique contemporaine a été rendue possible par le travail de la classe ouvrière en même temps que par l'esprit d'entreprise de la classe bourgeoise. Les plus humbles, qui étaient aussi dans une certaine mesure les plus actifs, si l'on entend par activité l'activité corporelle, ont découvert l'injustice de leur situation nationale. Au même moment les peuples qui étaient techniquement arriérés, mis en contact avec des peuples scientifiquement évolués, ont pris conscience, eux aussi, de leur retard et compris que la répartition des biens n'était peut-être pas seulement injuste à l'intérieur de chaque état, mais encore à travers le monde. D'où le succès international du communisme, dont la doctrine régit maintenant 800 millions d'hommes.

La rapidité des transports et des informations en

même temps qu'elle permettait la création des grandes nations et rendait possible la connaissance du monde entier, provoquait également une comparaison. Le problème de juste répartition des biens qu'ils sont capables de produire. On peut dire que c'est l'inégalité de cette répartition qui est à l'origine des deux guerres mondiales que nous avons déjà connues. On peut dire également que l'acuité du problème ainsi posé, et auquel, pensons-nous, nul n'échappera, quelle que soit la solution qu'on tente de lui donner, qu'elle soit une solution de prospérité libérale comme le veulent les Américains, ou une solution de justice autoritaire comme le proposent les communistes, entraîne pour l'Église catholique un certain nombre d'obligations. L'Église a toujours voulu la justice, elle a toujours demandé à ses membres de la pratiquer, elle le fait aujourd'hui plus que jamais, mais son caractère universel l'oblige à chercher des solutions temporelles qui ne peuvent être qu'approximatives, mais qui se présentent sous des aspects différents suivant les cas.

Quoi qu'il en soit, une *recherche de l'information religieuse internationale ne nous fait pas simplement prendre conscience de l'universalité de l'Église et de la variété de ses aspects, elle nous fait prendre aussi conscience que les chrétiens sont affrontés à l'intérieur de structures sociales différentes, et parfois même contradictoires, au problème de la justice sociale.*

Centre d'Informations Catholiques,
163, boulevard Malesherbes, Paris-XVIIe.

En conclusion le Document expose la tâche que s'est donnée le nouveau bi-mensuel. Nos lecteurs la connaissent déjà par le précédent numéro.

D. L., 2e trimestre 1953. — Imprimeur, n° 910.
Imprimerie Aubin, Ligugé (Vienne).
Directeurs gérants : A.-J. Maydieu, R.-C. Chartier. N.M.P.P.